



NOTE DE TRAVAIL

ASSEMBLÉE — 39^e SESSION

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Point 49 : Budgets pour 2017, 2018 et 2019

**PROJET DE BUDGET DE L'ORGANISATION
POUR 2017, 2018 ET 2019**

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note contient la proposition budgétaire de l'Organisation pour le triennat 2017-2018-2019.

Ce budget axé sur les résultats constitue, pour l'Organisation, le troisième budget qui soit conforme aux normes IPSAS. Il comprend cinq Objectifs stratégiques pour le prochain triennat, comme c'est le cas pour le triennat en cours, et fait fond sur le Plan d'activités de l'OACI et son Plan opérationnel. Le budget du programme a été établi en affectant les ressources par Objectif stratégique/Stratégie de soutien, par résultats escomptés et par programme. Comme dans le Plan opérationnel, des renseignements détaillés sur les projets/activités clés de chaque programme, y compris les indicateurs clés de performance, ont été fournis, aux fins d'une plus grande transparence des activités à entreprendre.

La proposition de budget totalise 302,1 millions CAD et intègre les suggestions et recommandations contenues dans la lettre chartre adressée par le Conseil à la Secrétaire générale, ainsi que les résultats des examens par le Conseil des propositions budgétaires présentées par la Secrétaire générale durant la 208^e session.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à prendre note du message du Conseil et à approuver le Budget de l'Organisation pour 2017, 2018 et 2019, présenté à la page 6 du projet de Résolution de l'Assemblée.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à tous les Objectifs stratégiques et à toutes les Stratégies d'exécution de soutien
<i>Incidences financières :</i>	La Secrétaire générale est autorisée à établir pour le triennat 2017-2018-2019 un budget d'un montant total de 302,1 millions CAD.
<i>Références :</i>	Plan d'activités de l'OACI pour 2017, 2018 et 2019 Doc 10030, <i>Budget de l'Organisation 2014-2015-2016</i>

(Page laissée intentionnellement en blanc)

LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT DU
PROJET DE BUDGET DE L'ORGANISATION POUR 2017-2018-2019
ADRESSÉE PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'OACI
À LA TRENTE-NEUVIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE

1. En application de l'article 61 de la Convention, le Budget ordinaire du Conseil pour les exercices financiers 2017, 2018 et 2019 est soumis à l'Assemblée.
2. Le message du Conseil relatif au budget de l'Organisation figure aux pages 1 à 4 et expose, entre autres, les grandes lignes des éléments importants du budget, et notamment le processus de préparation, les résultats clés et les difficultés du budget proposé. Les estimations budgétaires, par Objectif stratégique et par Programme pour 2017, 2018 et 2019, sont résumées dans le tableau 1 des pages 12 et 13. Le diagramme à la page 21 contient des détails sur le cadre stratégique de l'OACI.
3. À l'instar de celui du triennat en cours, le budget proposé est présenté sur la base des résultats et repose sur le Plan d'activités de l'OACI pour 2017, 2018 et 2019.
4. Le projet de proposition budgétaire intègre les éléments suivants :
 - Une Organisation restructurée, suffisamment capable de concrétiser sa vision et sa mission et de mettre en œuvre les cinq nouveaux Objectifs stratégiques, ainsi que sa nouvelle initiative *Aucun pays laissé de côté* (NCLB) ;
 - Des Bureaux régionaux renforcés, grâce à une mise en œuvre plus efficace des programmes et la création de nouveaux postes ou le transfert de postes existants aux bureaux régionaux ;
 - Une meilleure infrastructure des technologies de l'information ;
 - La gestion de la qualité des documents traduits en externalisation est prévue.
5. Ce projet de budget pour le prochain triennat est établi sans augmentation des contributions des États membres par rapport aux contributions de 2016, prises comme référence. Tout en plafonnant les contributions pour qu'elles restent en moyenne au niveau de 2016 au cours des trois prochaines années, la présente proposition budgétaire non seulement maintient toutes les activités importantes existantes, mais elle intègre également des initiatives différentielles supplémentaires.
6. Le budget établit des objectifs ambitieux et élargit les buts du Fonds de génération de produits auxiliaires. Une hausse de 26 % des contributions au Fonds ARGF est prévue afin de limiter les contributions des États au niveau de 2016. Sur la recommandation du Conseil, la méthode de paiement à l'usage des prestations de l'assurance-maladie après la cessation de service (ASHI) est maintenue durant tout le prochain triennat. Le Conseil note avec satisfaction que l'Organisation a pris les premières mesures pour stabiliser et contrôler les passifs de l'ASHI. À l'instar des années précédentes, aucune disposition n'est prévue dans la proposition de budget pour le financement des imprévus. Toutefois, à défaut d'un financement distinct, les événements catastrophiques peuvent être couverts immédiatement par le fonds de roulement renforcé par des économies budgétaires.

7. Conformément à une décision du Conseil, le remboursement par le Fonds pour les dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSCF) des dépenses engagées par le Programme ordinaire pour appuyer le Programme de coopération technique s'établit à 3,6 millions CAD pour le prochain triennat. De même, le budget comprend une provision de 1,5 million CAD pour rembourser l'AOSCF des services qu'il a assurés au Programme ordinaire.

8. Le Fonds de génération de produits auxiliaires est présenté dans la section sur les Fonds extrabudgétaires à la page 113, alors que Fonds pour les dépenses des services d'administration et de fonctionnement du Programme de coopération technique est présenté à la page 112.

9. J'attends avec intérêt nos délibérations à la prochaine session de l'Assemblée.

Olumuyiwa Benard Aliu

Le 20 juillet 2016

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

***PROJET DE BUDGET
DE L'ORGANISATION
POUR 2017, 2018 ET 2019***

(Page laissée intentionnellement en blanc)

BUDGET DE L'ORGANISATION POUR 2017,2018 et 2019

TABLE DES MATIÈRES

	Page
MESSAGE DU CONSEIL SUR LE BUDGET DE L'ORGANISATION POUR 2017-2018-2019	1
PROJET DE RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE	6
INTRODUCTION ET APERÇU	8
Introduction	8
Cadre stratégique et structure du budget.....	9
Budget axé sur les résultats.....	9
Cadre du budget 2017-2018-2019	11
Financement du budget 2017-2018-2019.....	20
Incidences de l'adoption des IPSAS sur les pratiques de budgétisation	22
Éléments hors trésorerie les plus significatifs dans les budgets	23
CADRE STRATÉGIQUE DE L'OACI	24
PRÉSENTATION DES PROGRAMMES — PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE	25
Objectif stratégique – Sécurité.....	27
Objectif stratégique – Capacité et efficacité de la navigation aérienne	44
Objectif stratégique – Sûreté et facilitation	62
Objectif stratégique – Développement économique du transport aérien.....	72
Objectif stratégique – Protection de l'environnement	82
PRÉSENTATION DES PROGRAMMES — PAR STRATÉGIE DE SOUTIEN.....	92
Gestion de l'administration et des services	97
Budget et gestion financière	100
Communications	101
Déontologie.....	103
Évaluation et vérification interne.....	104
Gestion et leadership exécutifs.....	105
Ressources humaines	107
Gestion de l'information et services administratifs généraux	109
Services linguistiques	113
Services juridiques et relations extérieures	115
PRÉSENTATION DES PROGRAMMES — FONDS EXTRA-BUDGÉTAIRES.....	117
Fonds pour les dépenses des services d'administration et de fonctionnement.....	119
Fonds de génération de produits auxiliaires	122

ANNEXES	124
Annexe 1 – Mise en correspondance des Objectifs stratégiques et des programmes avec la structure organisationnelle	126
Annexe 2 – Budget-Programme ordinaire selon la structure organisationnelle et Par poste de dépenses	130
JUSTIFICATIFS	141
Justificatif 1 : Budget estimatif 2017-2019 par catégorie de dépenses et par emplacement.....	143
Justificatif 2 : Postes au budget proposés pour 2017	144
Justificatif 3 : Postes au budget proposés pour 2018.....	145
Justificatif 4 : Postes au budget proposés pour 2019.....	146
Justificatif 5 : Budget estimatif pour 2017-2019 par poste de dépenses.....	147
Justificatif 5a : Budget estimatif pour 2017-2019 par poste de dépenses – Bureaux régionaux.....	149
Justificatif 5b : Budget estimatif pour 2017-2019 par poste de dépenses – Direction de l’administration et des services	153
Justificatif 5c : Budget estimatif pour 2017-2019 par poste de dépenses – OSG (et Cabinet du Président)	155
Justificatif 6 : Organigramme	156
 TABLEAUX	
Tableau 1 : Budget e stimatif pour 2017-2019 par Objectif stratégique/stratégie de soutien	15
Tableau 2 : Sommaire du budget estimatif pour 2017-2018-2019 par coûts directs/indirects	17
Tableau 3 : Budget estimatif pour 2017-2019 par résultats escomptés.....	18
Tableau 4 : Budget estimatif pour 2017-2018-2019 – Sources de financement.....	21
Tableau 5 : Budget estimatif pour 2017-2019 par objectif stratégique et par emplacement	26
Tableau 6 : Budget 2014-2016 et estimations pour 2017-2019 selon la structure organisationnelle	133
Tableau 7 : Sommaire du budget estimatif pour 2017-2019 par bloc budgétaire (principaux postes de dépenses).....	134
Tableau 8 : Évolution des postes de 2016 à 2019	134

FIGURES

Figure 1 : Budget estimatif pour 2017-2019 par objectif stratégique et par stratégie de soutien

Note : Dans tout le document, il peut y avoir des écarts dus à l’arrondissement des chiffres.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACC	Calculateur des émissions de carbone provenant de l'aviation
ADB	Direction de l'administration et des services
AFI	Région Afrique-océan Indien
AFI SECFAL	Sécurité et facilitation de l'aviation en Afrique
AFSG	Groupe sur les services fixes aéronautiques
AIDC	communications de données entre installations ATS
AIG	Enquête sur les accidents
AMHS	système de messagerie ATS
ANB	Direction de la navigation aérienne
ANC	Commission de navigation aérienne
ANP	Plan de navigation aérienne
AOC	Permis d'exploitation aérienne
AOSC	Dépenses des services d'administration et de fonctionnement
AOSCF	Fonds pour les dépenses des services d'administration et de fonctionnement
APAC	Bureau Asie et Pacifique
APAC-RSO	Bureau régional auxiliaire Asie et Pacifique
APIRG	Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre
ARGF	Fonds de génération de produits auxiliaires
ASA	Section des audits de sûreté de l'aviation
ASBU	Mises à niveau par blocs du système de l'aviation
ASHI	Assurance-maladie après la cessation de service
ASIA/PAC	Région Asie et Pacifique
ASIAP	Partenariat pour l'assistance à la mise en œuvre de la sécurité aéronautique
ATB	Direction du transport aérien
ATC	Comité du transport aérien
ATFM	gestion des flux de trafic aérien
ATM	Gestion du trafic aérien
AVSEC	Sûreté en aviation
AWOG	Groupe sur l'exploitation tous temps
BIT	Bureau international du Travail
CAD	Dollars canadiens
CAEP	Comité de la protection de l'environnement en aviation
CAPS	Service des achats d'aviation civile
CAR/SAM	Région Caraïbes et Amérique du Sud
CASP	Programme coopératif de sûreté de l'aviation
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CCO	Opérations à montée continue
CDFA	Décision du Conseil pour suite à donner
CDO	Opérations en descente continue
CE	Élément crucial
CEAC	Conférence européenne de l'aviation civile
CEB	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CFSA	Centre de formation à la sûreté de l'aviation
CHR	Comité des ressources humaines
CMA	Activités de surveillance continue
CNN	Croissance nominale nulle
CNS	Communication, navigation et surveillance
COM	Communications
COSCAP	Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité
CPMF	Cadre de gestion de la performance institutionnelle

CSG	Section des services de conférence, de sécurité et services généraux
DVLM	Document de voyage lisible à la machine
eANP	Plan de navigation aérienne électronique
EANPG	Groupe européen de planification de la navigation aérienne
EAO	Bureau de l'évaluation et de la vérification interne
EDM	Gestion des données d'entreprise
EDRMS	Système de gestion des documents et dossiers électroniques
eFOD	Système de notification électronique des différences
EI	Mise en œuvre effective
EIF	Cadre intégré renforcé
ENV	Sous-Direction de l'environnement
ERP	Système de planification des ressources
ESAF	Afrique orientale et australe
EUR/NAT	Europe et Atlantique Nord
FAL	Facilitation
FIC	Comité des finances
FIN	Sous-Direction des finances
FIR	Région d'information de vol
FMG	Groupe sur la gestion des fréquences
FUA	utilisation flexible de l'espace aérien
GANP	Plan mondial de navigation aérienne
GASeP	Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde
GASP	Plan (OACI) pour la sécurité de l'aviation dans le monde
GAT	Formation mondiale en aviation
GES	Gaz à effet de serre
GFAAF	Cadre mondial pour les carburants d'aviation alternatifs
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HQ	Siège
HR	Ressources humaines
HRM	Gestion des ressources humaines
IAID	Base de données intégrée d'information aéronautique
IAS	Gestion de l'information et services généraux d'administration
IATA	Association du transport aérien international
ICAN	Conférence de l'OACI sur les négociations relatives aux services aériens
ICSC	International Civil Service Commission
ICT	Technologie de l'information et des communications
ICVM	Mission de validation coordonnée de l'OACI
IFSET	Outil d'estimation des économies de carburant de l'OACI
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
ISO	Organisation internationale de normalisation
iSTARS	Système intégré d'analyse et de compte rendu des tendances de la sécurité
IWAF	Forum aéronautique mondial de l'OACI
JSC	Comité de l'aide collective pour les services de navigation aérienne
KPA	Indicateur clé de performance
LDC	Pays les moins avancés
LEB	Direction des affaires juridiques et des relations extérieures
LP	services linguistiques et publications
MAA	Gestion et administration
MARB	Commission d'examen du suivi et de l'assistance
MET	Météorologie aéronautique
METG	Groupe météorologie
MFM	Mesures fondées sur le marché
MID	Moyen-Orient
MIDANPIRG	Groupe régional Moyen-Orient de planification et de mise en œuvre de la navigation aérienne
NACC	Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes
NAM	Région Amérique du Nord

NAT	Région Atlantique Nord
NCLB	Aucun pays laissé de côté
NGAP	Professionnels de l'aviation de la prochaine génération
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Organisation mondiale des douanes
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OS	Objectifs stratégiques
PANS	Procédures pour les services de navigation aérienne
PANS-ATM	Procédures pour les services de navigation aérienne – Gestion du trafic aérien
PANS-OPS	Procédures pour les services de navigation aérienne – Exploitation technique des aéronefs
PBN	Navigation fondée sur les performances
PIRG	Groupe régional de planification et de mise en œuvre
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PoC	Point de contact
PQ	Question de protocole
PRO	Section des acquisitions
PS	Soutien du programme
QM	Gestion de la qualité
RASG	Groupe régional de sécurité de l'aviation
RCS	État du contexte de risque
RGA	Activités génératrices de produits
RHCC	Comité des relations avec le pays hôte
RPAS	système d'aéronef télépiloté
RSOO	Organisme régional de supervision de la sécurité
RST	Équipes sur la sécurité des pistes
SAAQ	Questionnaire sur les activités aéronautiques de l'État
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SADIS	Système de diffusion par satellite
SAFE	Fonds pour la sécurité de l'aviation
SAM	Amérique du Sud
SAR	Recherches et sauvetage
SARP	Normes et pratiques recommandées
SDG	Buts de développement durable
SES	Stratégie d'exécution de soutien
SGS	Système de gestion de la sécurité
SIP	Projets spéciaux de mise en œuvre
SPCP	Bureau de la planification stratégique, de la coordination et des partenariats
SPG	Groupe de planification de la stratégie
SRVSOP	Système régional de coopération pour la supervision de la sécurité opérationnelle
SSA	Contrat spécial de service
SSC	Préoccupation significative de sécurité
SSeC	Préoccupation significative de sûreté
SSP	Programme national de sécurité
SWIM	Gestion de l'information à l'échelle du système
TCB	Direction de la coopération technique
TCP	Programme de coopération technique
TMA	Région de contrôle terminale
TRIP	Programme d'identification des voyageurs
UE	Union européenne
UIC	Comité de l'intervention illicite
UIT	Union internationale des télécommunications

UNCTAD	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies
UPU	Union postale universelle
USAP	Programme universel d'audits de sûreté
USD	Dollars des États Unis
USOAP	Programme universel (OACI) d'audits de supervision de la sécurité
VACP	Plan d'urgence pour les cendres volcaniques
WACAF	Afrique occidentale et centrale
WASA	Accords sur les services aériens du monde
WMU	Groupe de la gestion du web

**MESSAGE DU CONSEIL
SUR LE BUDGET DE L'ORGANISATION
POUR 2017,-2018-2019**

INTRODUCTION ET CADRE STRATÉGIQUE

1. S'acquittant de l'obligation qui lui incombe en vertu de l'article 61 de la Convention relative à l'aviation civile internationale et du paragraphe 4.6 du Règlement financier, le Conseil a le plaisir de soumettre à l'Assemblée les **prévisions budgétaires pour le triennat 2017-2018-2019**, qui s'élèvent à un montant de 302,1 millions CAD.

2. Le Conseil estime que les Objectifs stratégiques actuels de l'OACI répondent dûment aux priorités, besoins et défis majeurs de l'aviation civile mondiale, tout en assurant le développement durable de ce secteur. Afin que les objectifs stratégiques répondent à la vision à long terme de l'OACI et permettent à l'Organisation de jouer un rôle plus actif dans la résolution des problèmes émergents auxquels l'aviation doit faire face, et afin de répondre aux besoins changeants des États contractants, les priorités ci-après pour le triennat 2017–2018–2019 ont été définies :

- a) **Amélioration continue de la sécurité** : Veiller à ce que la sécurité soit continuellement améliorée au moyen d'une planification mondiale, régionale et nationale de l'aviation, en utilisant un processus décisionnel axé sur les données ;
- b) **Modernisation harmonisée de la navigation aérienne mondiale** : Veiller à ce que la modernisation harmonisée de la navigation aérienne mondiale aille de pair avec la planification mondiale, régional et nationale de l'aviation ;
- c) **Amélioration continue de la sûreté de l'aviation et de la facilitation** : Renforcer la sûreté et la facilitation de l'aviation civile dans le monde entier tout en optimisant un équilibre entre les besoins de la facilitation et de la sûreté ;
- d) **Renforcement du rôle de l'aviation en vue du développement économique** : Favoriser le développement d'un système de transport aérien solide et économiquement viable ;
- e) **Aviation respectueuse de l'environnement** : Limiter ou réduire le nombre de personnes touchées par un important bruit des aéronefs, ainsi que les incidences des émissions de l'aviation sur la qualité de l'air locale et des émissions de gaz à effet de serre de l'aviation sur le climat mondial ;
- f) **Donnés, analyses et prévisions de qualité** : Promouvoir la disponibilité de données aéronautiques complètes, exhaustive et, de jour qu'elle se bureau ainsi que leur analyse ;
- g) **Aucun pays laissé de côté (NCLB)** : Renforcer les capacités des États, et en particulier des pays en développement et des pays les moins avancés, de mettre en œuvre les normes et politiques mondiales et d'améliorer la connectivité aérienne en vue du développement durable des économies locales et mondiale. Cette initiative devrait également tenir compte des éléments suivants : formation et renforcement des capacités en aviation ; assistance technique et coopération et mobilisation des ressources ;

- h) **Renforcement du cadre juridique international** : Préparer et promouvoir la ratification des instruments de droit aérien international, assurer les fonctions connexes de dépositaire et de règlement des différends, procéder à l'enregistrement des accords aéronautiques et préparer des législations type.
3. Afin de renforcer l'efficacité, l'efficience et les effets des travaux de l'OACI pour produire les Résultats escomptés, une série de domaines d'intervention ont été établis :
- a) Renforcer la présence régionale de l'OACI, en renforçant la responsabilité et la responsabilisation des bureaux régionaux de l'OACI pour ce qui est de se mettre en rapport et d'assurer la liaison directement avec les États ;
 - b) Améliorer l'élaboration des SARP et politiques de l'OACI, afin de répondre aux besoins des États et de l'industrie et en facilitant leur mise en œuvre effective ;
 - c) Renforcer les partenariats avec les organisations internationales et régionales. L'Organisation travaillera aux questions de programmation d'intérêt mutuel, en évitant les doubles emplois et en optimisant les ressources ;
 - d) Renforcer la gouvernance de l'OACI, par la révision régulière des mécanismes de gouvernance, des dispositions opérationnelles, de la gestion et de l'administration, des politiques de ressources humaines, des pratiques budgétaires et des mécanismes de financement ;
 - e) Améliorer la performance d'entreprise et la gestion des risques, en établissant et en favorisant l'efficacité de la performance et la gestion des risques comme éléments clés de la façon dont opère l'OACI ;
 - f) Répondre efficacement aux urgences aéronautiques, en établissant un mécanisme approprié de gestion des interventions d'urgence.

PROCESSUS DE PRÉPARATION DU BUDGET, RÉSULTATS CLÉS ET DÉFIS

4. Le budget adopte une approche cohésive basée sur les performances et axée sur les résultats qui comprend la mise en œuvre de cinq Objectifs stratégiques, ainsi que l'initiative Aucun pays laissé de côté (NCLB), et d'autres activités liées aux questions émergentes du triennat 2017–2019.
5. Dans le processus budgétaire, le Conseil :
- a) a examiné cinq scénarios budgétaires possibles pour élaborer les prévisions budgétaires du programme ordinaire ;
 - b) a déterminé les dépenses budgétaires globales, compte tenu des recettes prévisibles (contributions des États membres et autres recettes ne provenant pas de cette source) ;

- c) a identifié des économies et/ou des gains d'efficacité possibles en vue de mettre en œuvre le Plan d'activités dans son ensemble en respectant les dispositions concernant les dépenses générales ;
- d) est convenu d'un scénario de budget et d'un programme de travail général qui tiennent compte des ressources, des économies et des gains d'efficacité identifiés.

6. Tout en décidant des dispositions concernant les dépenses d'ensemble, le Conseil est convenu d'une croissance nominale nulle (CNN) en ce qui concerne les contributions des États membres pour 2016, comme base de référence. En d'autres termes, les contributions des États sont maintenues au niveau de 2016, à savoir 277,1 millions CAD pour la totalité du triennat. Si l'on inclut les recettes de l'OACI provenant d'autres sources, qui s'élèvent à 25,0 millions CAD, le budget d'ensemble est de 302,1 millions CAD.

7. De plus, les améliorations et les gains d'efficacité suivants du projet de proposition budgétaire sont soulignés :

- a) renforcement des activités des bureaux régionaux grâce à une meilleure mise en œuvre des programmes ainsi qu'à la création de 12 nouveaux postes et au transfert de deux fonctionnaires du siège vers les bureaux régionaux ;
- b) le rôle de la vérification interne est aussi renforcé et un poste des ressources humaines est transféré à la Direction du transport aérien pour s'occuper des questions de cybersécurité, entre autres améliorations ;
- c) amélioration de l'infrastructure de la technologie de l'information par l'ajout de 2,0 millions CAD comme dépenses en capital sur le budget des TIC à fin de prendre en compte les dépenses liées au remplacement pour le cycle de vie, entre autres choses ;
- d) aucune coupure des coûts opérationnels ni des quotas de personnel n'est proposée, et le taux de vacance demeure à 6,2 % ;
- e) une coupure d'application générale de 1,3 million CAD est réalisée sur le coût des salaires ;
- f) avec un taux d'inflation annuelle composé de 2,5 %, la proposition comprend pour le triennat des économies de 6 millions CAD grâce à l'élimination de dépenses de loyer (par suite de l'application du nouvel Accord supplémentaire de siège conclu avec le pays hôte) et de 7,9 millions CAD imputables à des ajustements du taux de change ;
- g) des gains d'efficacité visant à réduire de 3,5 millions CAD les coûts d'impression et de distribution, les dépenses de déplacement et les salaires, entre autres ;
- h) des mesures d'efficacité visant à réduire la fourniture des services linguistiques qui comprennent, entre autres, des services d'interprétation assurés uniquement à certaines sessions de groupe de l'ANC, la présentation en anglais seulement de notes d'information

et d'appendices et la fourniture de services d'interprétation à des séances d'information informelles décidée au cas par cas ;

- i) augmentation durant le triennat prochain du virement de l'excédent du fonds ARGF au budget-programme ordinaire d'un montant de 4,0 millions CAD, et réduction du remboursement du Fonds pour les dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC) d'un montant net de 2,7 millions CAD ;
- j) introduction d'améliorations continues grâce à des procédés nouveaux et améliorés présentant un niveau supérieur de gains d'efficacité, d'efficience et la réduction des coûts pour lesquels les structures et les fonctions organisationnelles seront réexaminées ; reconception des procédures pour tirer avantage des nouvelles technologies et des nouvelles procédures dans l'Organisation toute entière, tant dans les sections Services linguistiques et publications (LP) que dans d'autres directions fonctionnelles ;
- k) amélioration aussi de la planification de la relève et de la gestion de la qualité dans la Sous-direction des services linguistiques et des publications ;
- l) aux fins de la mise en œuvre des priorités clés de l'Organisation et de la réalisation des résultats escomptés en temps opportun, le Conseil a autorisé l'amendement de la règle 5.9 du Règlement financier (à confirmer par la 39^e session de l'Assemblée) afin d'augmenter la capacité de la Secrétaire générale de transférer des crédits entre objectifs stratégiques (de 10 à 20 %).
- m) durant le triennat 2017-2018-2019, d'autres économies pourraient être réalisées grâce à des réductions de coûts et des gains d'efficacité supplémentaires, ainsi que le remodelage du siège de l'OACI, un taux d'inflation favorable, le report de crédits non utilisés, l'évolution du taux de vacance et du taux de change, l'accroissement de recettes diverses résultant notamment de taux d'intérêt accrus, autant de ressources qui pourraient de toute façon servir à soutenir des activités et des programmes énumérés dans le paragraphe 8, alinéa c) suivant.

8. Bien que le budget proposé réponde aux exigences du programme de travail, certains défis demeurent, notamment les suivants :

- a) recours significatif aux ressources extrabudgétaires, provenant principalement du Fonds de génération de produits auxiliaires (ARGF) ;
- b) aucun crédit n'est prévu pour financer le passif de l'assurance-maladie après la cessation de service (ASHI). Toutefois, quelque 400 000 CAD ont été ajoutés pour couvrir la hausse des paiements à l'usage de l'ASHI. En outre, le Conseil a adopté d'autres mesures de limitation des coûts visant à réduire le passif de l'ASHI, telles que le relèvement de l'âge de la retraite des employés de 62 à 65 ans, ainsi que des mesures d'incitation pour encourager les retraités à se retirer du plan ASHI et d'adopter à la place le plan d'assurance santé national ;

- c) identification pour le prochain triennat de ressources supplémentaires pour appuyer des activités et des programmes, principalement pour les services linguistiques, le transport aérien et l'environnement ;
 - d) le niveau de soutien extrabudgétaire de la part des États contractants (contributions volontaires et détachements).
9. Enfin, le conseil présente le projet de budget à l'examen et à l'approbation de la 39^e session ordinaire de l'Assemblée, qui contient les éléments suivants :
- i. Sommaire du budget estimatif pour 2017–2019
 - ii. Sommaire du budget par coûts directs et indirects
 - iii. Sommaire du budget par Objectif stratégique selon les résultats escomptés et selon les programmes
 - iv. Sommaire du budget par blocs (postes principaux de dépense)
 - v. Estimation budgétaire proposée pour l'initiative *Aucun pays laissé de côté* (NCLB)
 - vi. Postes budgétés proposés

CONCLUSION

10. La proposition de budget axé sur les résultats de 302,1 millions CAD est alignée sur les Objectifs stratégiques et les priorités du Plan d'activités révisé ; avec les indicateurs clés de performance (ICP) et le registre des risques de l'Organisation, entre autres éléments, il permettra à l'OACI de mener à bien les programmes et les nouvelles priorités qui lui ont été confiés et de répondre aux besoins émergents de façon crédible. Ce budget permettrait aussi à l'Organisation de continuer à contrôler ses performances et d'améliorer la conformité avec les instructions de l'Assemblée.

PROJET DE RÉSOLUTION POUR ADOPTION À LA 39^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 49/1 :

Budgets pour 2017, 2018 et 2019

A. L'Assemblée, en ce qui a trait au Budget pour 2017-2018-2019 :

1. Note que, conformément à l'article 61 de la Convention, le Conseil lui a soumis des prévisions budgétaires [indicatives dans le cas des dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC) du Programme de coopération technique] pour chacun des exercices financiers 2017, 2018 et 2019, et qu'elle a examiné ces prévisions ;

2. Approuve les budgets de l'Organisation aux termes des articles 49, alinéa e), et 61 de la Convention.

B. L'Assemblée, en ce qui a trait au Programme de coopération technique :

Reconnaissant que les dépenses AOSC sont financées principalement au moyen des honoraires de la mise en œuvre de projets dont l'exécution a été confiée à l'OACI par des sources extérieures de financement, notamment des gouvernements et le Programme des Nations Unies pour le développement,

Reconnaissant que le Programme de coopération technique ne peut être déterminé avec grande précision avant que les gouvernements des pays donateurs et bénéficiaires aient pris leurs décisions sur les projets pertinents,

Reconnaissant qu'en raison de la situation mentionnée ci-dessus, les montants budgétaires AOSC annuels nets indiqués ci-après en dollars canadiens (CAD) pour les exercices 2017, 2018 et 2019 ne sont que des prévisions budgétaires indicatives :

	2017	2018	2019
Dépenses estimatives	9 560 000	9 700 000	9 930 000

Reconnaissant que la coopération technique est un moyen important pour renforcer le développement et la sécurité de l'aviation civile,

Reconnaissant les circonstances auxquelles fait face le Programme de coopération technique de l'Organisation et la nécessité de continuer à prendre des mesures,

Reconnaissant qu'advenant le cas où les activités AOSC pour un exercice financier donné entraîneraient un déficit financier, ce dernier devrait d'abord être comblé au moyen de l'excédent accumulé du Fonds AOSC et qu'une demande d'aide du budget du Programme ordinaire serait le dernier recours,

Décide que les prévisions budgétaires indicatives des dépenses des services d'administration et de fonctionnement du Programme de coopération technique sont approuvées, étant entendu que des ajustements ultérieurs seront apportés aux prévisions budgétaires indicatives, dans le cadre des prévisions budgétaires AOSC annuelles et conformément à l'article IX du Règlement financier.

C. L'Assemblée, en ce qui a trait au **Programme ordinaire** :

Décide :

1. que, séparément pour les exercices financiers 2017,2018 et 2019, les dépenses indiquées ci-après en dollars canadiens, nécessitant une sortie de fonds, sont autorisées pour le Programme ordinaire, conformément aux dispositions du Règlement financier, et sous réserve des dispositions de la présente résolution :

	2017	2018	2019	Total
Objectif stratégique (Programmes)				
SÉCURITÉ	22 962 000	23 181 000	24 008 000	70 151 000
CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION	14 627 000	15 116 000	15 320 000	45 063 000
SÛRETÉ ET FACILITATION	8 773 000	8 878 000	9 173 000	26 824 000
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN	3 112 000	3 182 000	3 494 000	9 788 000
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	3 432 000	3 484 000	3 883 000	10 799 000
Soutien du programme	30 957 000	31 774 000	34 076 000	96 807 000
Gestion et administration	13 779 000	14 253 000	14 589 000	42 621 000
TOTAL DES CRÉDITS PROPOSÉS	97 642 000	99 868 000	104 543 000	302 053 000
Fonctionnement	96 568 000	98 922 000	103 778 000	299 268 000
capital	1 074 000	946 000	765 000	2 785 000

2. que les crédits totaux annuels distincts seront financés comme suit en dollars canadiens, conformément aux dispositions du Règlement financier:

	2017	2018	2019	Total
a) Contributions des États	89 344 000	91 540 000	96 181 000	277 065 000
b) Remboursement du Fonds AOCS	1 202 000	1 202 000	1 202 000	3 606 000
c) Virement de fonds provenant de l'excédent de l'ARGF	6 415 000	6 415 000	6 416 000	19 246 000
d) Virement de fonds provenant du Compte des mesures incitatives pour le règlement des arriérés de contributions de longue date	333 000	333 000	334 000	1 000 000
e) Recettes diverses	348 000	378 000	410 000	1 136 000
TOTAL :	97 642 000	99 868 000	104 543 000	302 053 000

INTRODUCTION

1. Le présent budget comprend :
 - i) le budget du Programme ordinaire pour la mise en œuvre des programmes et des activités de l'Organisation prescrits en vertu de la Convention relative à l'aviation civile internationale ;
 - ii) le budget indicatif du Fonds pour les dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC) pour la gestion du Programme de coopération technique (PCT) ;
 - iii) les prévisions financières du Fonds de génération de produits auxiliaires (ARGF) pour toutes les activités génératrices de produits de l'Organisation ;
2. Le budget du Programme ordinaire établit le programme de travail et les activités proposés qui seront exécutés par le Secrétariat, avec la participation de représentants et d'experts des États membres pour les exercices 2017 à 2019, ainsi que les coûts estimatifs de ces programmes et activités.
3. Le programme de travail établi, qui porte sur tous les domaines de l'aviation civile, et qui est exécuté par l'Organisation conformément au cadre défini dans le Plan d'activités de l'OACI, compte tenu de divers facteurs, dont :
 - i) les responsabilités et obligations statutaires consacrées dans la Convention relative à l'aviation civile internationale ;
 - ii) les résolutions et décisions de l'Assemblée et du Conseil ;
 - iii) les questions émergentes et les priorités inscrites dans le Plan d'activités glissant, le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et le Plan mondial de navigation aérienne (GANP) ;
 - iv) les recommandations des organes permanents et autres, tels que la Commission de navigation aérienne (ANC) et le Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP) ;
 - v) les priorités exprimées par les États membres dans diverses tribunes, comme le Forum aéronautique mondial de l'OACI (IWAF) ;
 - vi) l'initiative « Aucun pays laissé de côté » (NCLB) ;
 - vii) les conclusions et recommandations des grandes conférences et réunions tenues par l'Organisation, par d'autres organisations des Nations Unies et par d'autres organismes internationaux qui s'occupent de questions d'aviation civile et de questions connexes.
4. Les principaux moyens utilisés par l'OACI pour réaliser les objectifs du Programme ordinaire sont :
 - 1) les réunions — Assemblée, organes permanents, conférences, réunions à l'échelon division, réunions régionales, groupes d'experts et groupes d'étude — et 2) la production de documentation, dont les normes et pratiques recommandées (SARP). Ces deux moyens principaux sont complémentaires, en ce sens que les travaux de presque toutes les réunions se fondent sur une documentation élaborée à l'avance par le Secrétariat (et par les États) et que les résultats et les décisions des réunions sont communiqués aux États dans des publications. Les réunions qui se tiennent dans les régions (séminaires et ateliers, par exemple) et les publications (manuels techniques et circulaires, par exemple) visent à faciliter la mise en œuvre et à fournir des éléments d'orientation et une

assistance aux États. La correspondance avec les États et les missions officielles auprès de ceux-ci servent aussi à la réalisation des objectifs de l'Organisation.

5. De même que dans le cas du Budget-Programme pour le triennat 2014-2016, le Budget-Programme pour la période de 2017 à 2019 a été fondé sur une croissance nominale nulle des contributions des États. Le Conseil définit la croissance nominale nulle comme étant fondée sur la troisième année du budget triennal en cours déjà approuvé. Par conséquent, le total des contributions des États a été fixé à 277,1 millions CAD. Tout en plafonnant les contributions pour parvenir à une moyenne correspondant au niveau de 2016 pour les trois prochaines années, le budget établi à 302,1 millions CAD non seulement préserve toutes les activités existantes importantes mais aussi permet d'introduire des initiatives progressives.

6. Les budgets des fonds AOSC et ARGF pour la période de 2014 à 2016 figurent dans la section sur les **Fonds extrabudgétaires** du présent document.

CADRE STRATÉGIQUE ET STRUCTURE DU BUDGET

7. À sa 196^e session, le Conseil a approuvé et actualisé les énoncés de vision et de mission ainsi qu'un nouvel ensemble de cinq Objectifs stratégiques pour 2014-2015-2016 qui demeure pertinent pour 2017-2018-2019 : 1) *Sécurité* ; 2) *Capacité et efficacité de la navigation aérienne* ; 3) *Sûreté et facilitation* ; 4) *Développement économique du transport aérien* ; 5) *Protection de l'environnement*.

8. À sa 207^e session, en mars 2016, le Conseil est convenu que l'orientation et l'approche énoncées dans le Plan d'activités de l'OACI constituerait un cadre adéquat pour élaborer le budget programme ordinaire.

9. Le Plan opérationnel de l'OACI inclus dans le Plan d'activités sert de base à l'affectation des ressources et définit les réalisations attendues et les indicateurs clés de performance (KPI) en fonction desquels on peut évaluer l'avancement des résultats escomptés. Bien que tous les programmes prévus dans le Plan opérationnel de l'OACI du Plan d'activités soient inclus dans le budget et qu'ils seront mis en œuvre, ils diffèrent quant à leur ampleur, leur portée et leur durée en raison de la limitation des ressources. Les résultats escomptés sont présentés plus en détail dans le Plan opérationnel de l'OACI qui contient des activités et des projets prévus au programme et affectés d'échéances.

BUDGET AXÉ SUR LES RÉSULTATS

10. Le budget continue d'être établi en dollars canadiens et préparé suivant une approche axée sur les résultats.

11. S'appuyant sur le Plan d'activités de l'OACI, le présent budget énonce les stratégies et les priorités destinées à guider les activités de l'Organisation, dont l'objectif est de permettre aux États de se doter d'un transport aérien sécuritaire, sûr, efficace, viable du point de vue économique et responsable en matière d'environnement. Il contient un survol des questions émergentes en matière d'aviation et des risques auxquels l'OACI fait face. Il met en lumière dix (10) priorités clés destinées à faire avancer la réalisation des quinze (15) résultats escomptés attribuables aux cinq Objectifs stratégiques de l'Organisation, lesquels sont conçus pour favoriser les États et le système mondial de l'aviation. Ces résultats escomptés sont appuyés par huit (8) autres résultats escomptés attribués expressément en vue d'améliorer les stratégies de soutien.

12. Le budget axé sur les résultats est ventilé selon les cinq objectifs stratégiques et divisé selon les résultats escomptés et, aussi, selon les programmes. Chaque programme dans les objectifs stratégiques aura été mandaté par une résolution de l'Assemblée et/ou par une décision du Conseil. Les principales activités de l'Organisation, qui relèvent de la responsabilité soit de la Direction de la navigation aérienne soit de la Direction du transport aérien, sont organisées par programme comme faisant partie d'un cycle complet conçu pour réaliser chaque Objectif stratégique.

13. Pour chacun des Objectifs stratégiques/Stratégies de soutien, la partie **Présentation par Objectif stratégique** fournit les éléments suivants :

- **Priorité clé** : renverra à la priorité indiquée dans le Plan d'activités pour garantir que les programmes de travaux de l'OACI apporteront les plus grands avantages aux États membres et au système mondial de l'aviation civile, et permettront en même temps à l'Organisation de jouer un rôle plus actif face aux questions émergentes dans le domaine de l'aviation et de demeurer bien informée des besoins changeants des États.
- **Description** : une brève description de la fonction de soutien, comprenant une liste des résultats tangibles à obtenir et un suivi de l'efficacité des travaux, des réalisations concrètes attendus qui découlent directement du programme prévu ou de l'entité de soutien.
- **Résultats escomptés** : effets à long terme produits par les activités de l'OACI. Chacun des cinq objectifs stratégiques se voit attribuer des résultats escomptés uniques. Les cinq autres résultats escomptés sont attribuables à tous les objectifs stratégiques et neuf autres résultats autres résultats escomptés attribués expressément en vue d'améliorer les stratégies de soutien.
- **Résultats clés** : résultats de la réalisation des produits.
- **Ressources nécessaires** : les besoins en personnel et hors-personnel pour accomplir les activités.

14. De plus, pour chacun des programmes par Objectif stratégique et chacune des entités fonctionnelles rattachée à l'une des Stratégies de soutien, les sections descriptives ci-après donnent les renseignements suivants :

- **Activités de projet/clés** : mesures prises qui apportent une valeur ajoutée et/ou une ou des réalisations attendues précises qui justifient les ressources qui y sont consacrées, c'est-à-dire « ce que nous faisons ».
- **Réalisations attendues escomptés (produit)** : résultats les plus immédiats de nos activités professionnelles, résultats sur lesquels nous avons le plus de contrôle, c'est-à-dire « ce que nous produisons ». Les résultats escomptés incluent les produits ou services fournis par un bureau. Il s'agit de réalisations concrètes qui découlent directement du programme prévu ou de l'entité de soutien.
- **Indicateur clé de performance** : mesure prise pour déterminer la réalisation des résultats souhaités, c'est-à-dire mesures du succès.
- **Cible** : valeur cible de l'indicateur clé de performance correspondant, c'est-à-dire qu'elle indique le seuil qui doit être atteint qui détermine le succès.

15. Les ressources nécessaires sont présentés selon les *résultats escomptés*, mais aussi au niveau du *programme*. L'**Annexe 1** met en correspondance les Objectifs stratégiques, les priorités clés, les résultats escomptés et les programmes avec le service compétent de l'organisation. Ce faisant, l'Organisation conserve sa capacité de gérer le budget selon : i) l'Objectif stratégique ; ii) le programme ; iii) les coûts.

16. Les sept bureaux régionaux appuient tous les Objectifs stratégiques et assurent leurs propres fonctions de soutien et d'administration de programme. La structure régionale actuelle est composée des régions ci-après, qui sont desservies par le siège et les bureaux régionaux correspondants :

- i) Région Afrique-océan Indien (AFI) – Bureau Afrique occidentale et centrale (WACAF), à Dakar (Sénégal)
- ii) Région Afrique-océan Indien (AFI) – Bureau Afrique orientale et australe (ESAF), à Nairobi (Kenya)
- iii) Région Asie et Pacifique (ASIA/PAC) – Bureau Asie et Pacifique (APAC), à Bangkok (Thaïlande)
- iv) Région Caraïbes et Amérique du Sud (CAR/SAM) – Bureau Amérique du Sud (SAM), à Lima (Pérou)
- v) Région Europe (EUR) et Atlantique Nord (NAT) – Bureau Europe et Atlantique Nord (EUR/NAT), à Paris (France)
- vi) Région Moyen-Orient (MID) – Bureau Moyen-Orient (MID), au Caire (Égypte)
- vii) Région Amérique du Nord (NAM) – Bureau Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (NACC), à Mexico (Mexique)

17. Afin de renforcer la présence de l'OACI dans la région APAC, un bureau sous-régional implanté à Beijing, Chine, a été ouvert en juin 2013. C'est encore le seul bureau sous-régional de l'Organisation et il se trouve sous la tutelle du bureau régional APAC. En plus d'un poste d'administrateur de niveau P-5 pour gérer ce sous-bureau, un autre poste d'administrateur de la sécurité et de la mise en œuvre a été prévu dans le présent budget proposé, comme suite à une recommandation du bureau de l'évaluation et de la vérification interne (EAO). Toutes les autres ressources nécessaires continuent d'être assurées par les États membres, sans aucun coût pour l'Organisation.

18. Le Plan opérationnel des bureaux régionaux a été regroupé avec ceux de chacun des objectifs stratégiques dans la section **Présentation par Objectif stratégique**. Il y est fourni des renseignements sur les résultats clés, les activités clés, les réalisations attendues/produits et les indicateurs clés de performance/cibles.

19. Le diagramme de la page 24 présente les énoncés de vision et de mission de l'Organisation, une vue d'ensemble des Objectifs stratégiques et des programmes correspondants, et les entités fonctionnelles intervenant dans les Stratégies de soutien.

CADRE DU BUDGET 2014-2015-2016

20. La présente proposition budgétaire a été élaborée en tenant compte du Plan d'activités de l'OACI, de la série de recommandations entérinées par le Conseil, qui reflète la stratégie adoptée pour le budget de 2017-2019, et en accord avec les directives de la lettre charte que le Président du Conseil a adressée, au nom du Conseil, au Secrétaire général le 2 avril 2015.

21. En réponse à la lettre charte, la proposition budgétaire a été élaborée avec pour base les Objectifs stratégiques de l'OACI et de nouvelles initiatives identifiées dans le Plan d'activités de l'OACI, notamment l'initiative Aucun pays laissé de côté (NCLB). De plus, la proposition budgétaire reflète les efforts consentis par la Secrétaire générale pour réduire les coûts et renforcer l'efficacité de l'Organisation. Les directions et les divers services ont reçu pour instruction d'examiner tous les programmes, les méthodes et procédures opérationnelles et d'activité pour chercher à obtenir des économies et des gains d'efficacité avant la préparation du budget.

22. Étant donné le principe de croissance nominale nulle appliquée (CNN) aux contributions des États membres, l'Organisation a dû miser sur les gains d'efficacité, les économies et les revenus autres que les contributions pour mener à bien un Plan opérationnel élargi. Les tâches critiques liées aux mesures prises pour contrer des problèmes émergents et non anticipés dans l'aviation mondiale, tels que les recherches et le sauvetage (SAR), les risques auxquels l'aviation civile fait face dans les zones de conflit, la cybersûreté, entre autres, ont été intégrées à la proposition budgétaire pour le triennat 2017–2019. Les bureaux régionaux sont renforcés avec l'ajout de 14 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, et le transfert de ressources destinées aux déplacements du siège vers les bureaux régionaux. Bien qu'aucun montant n'ait été inclus dans la proposition budgétaire pour les urgences, l'Organisation devra gérer de façon responsable les situations de crise, dans la mesure des ressources à sa disposition.

23. La présente proposition de budget maintient tous les programmes actuels sans augmentation des effectifs au siège grâce à une nouvelle hiérarchisation des ressources, en plus des nouvelles initiatives et exigences. Les améliorations et les gains d'efficacité ci-après ont été intégrés dans la présente proposition budgétaire :

- a) *Renforcement des bureaux régionaux.* Ce renforcement est rendu possible grâce à la générosité du gouvernement canadien qui permet à l'Organisation d'économiser 2,0 millions CAD annuellement en frais de location. Ces économies seront utilisées pour financer sept poste d'expert de niveau P4 dans les domaines de la sécurité et l'assistance technique, pour chacun des sept bureaux régionaux, et des postes d'experts P4 pour le Plan régional de mise en œuvre complet pour la sûreté et la facilitation en Afrique (Plan AFI SECFAL) dans les bureaux WACAF et ESAF. De plus, deux postes P4 d'experts de la sûreté seront ajoutés aux bureaux APAC et SAM, à financer par la contribution supplémentaire provenant du Compte des mesures incitatives pour le règlement des arriérés de contributions de longue date [voir le sous-alinéa f) du paragraphe 23] et deux postes P4 d'experts techniques pour la sûreté et l'assistance seront mutés du siège aux bureaux régionaux. Par ailleurs un poste P4 sera ajouté au bureau régional auxiliaire de Beijing (APAC RSO), comme l'a recommandé le Commissaire aux comptes, à financer par la contribution supplémentaire provenant de l'ARGF [voir le sous-alinéa m) du paragraphe 23].
- b) *Nouvelles améliorations apportées aux bureaux régionaux* grâce au transfert de 10 % du budget des déplacements du siège vers les bureaux régionaux.
- c) *Provision pour assurer les fonctions les plus critiques dans les domaines des recherches et sauvetage, de la météorologie et des interventions d'urgence,* avec les effectifs en place.
- d) *Réduction d'application générale du budget des déplacements en mission, plus particulièrement au siège,* par suite de l'augmentation de la capacité des bureaux régionaux.
- e) *Un poste de niveau P3 muté des Ressources humaines à l'ATB. Ce poste sera consacré à la cybersûreté.*
- f) *Contribution supplémentaire de 1,0 million CAD provenant du Compte des mesures incitatives pour le règlement des arriérés de contributions de longue date.*
- g) *Amélioration de l'infrastructure TI d'un montant de 2,0 millions CAD.* Des fonds supplémentaires sont injectés dans le budget TIC pour subvenir aux dépenses liées au remplacement du matériel en fin de cycle de vie et au financement d'une infrastructure de base critique dans le centre de données utilisé pour toutes les activités du programme OACI qui doivent être réalisées au cours du prochain triennat. Il s'agit notamment de la technologie de stockage et de l'accessibilité,

des pare-feu, du réseau et du fonctionnement des applications, de l'infrastructure virtualisée, locale et fondée sur un nuage du serveur, ainsi que du renforcement des capacités intégrées de communication des bureaux régionaux.

- h) *Renforcement du Bureau de la déontologie.* Le financement d'un poste d'administrateur de la déontologie de niveau P5, à plein temps, a aussi été prévu.
- i) *Inscription au budget ordinaire d'un poste d'administrateur de niveau P4 (Spécialiste- Évaluation) pour le Bureau de l'évaluation et de la vérification interne*
- j) *Inscription au budget ordinaire d'un poste d'administrateur de niveau P2 pour le cabinet du président.*
- k) *Provision de 1,5 million CAD (496 000 CAD par année) pour les services d'acquisition et de voyage assurés par TCB au profit du programme ordinaire, selon la décision du conseil (C-DEC 206/1, novembre 2015).*
- l) Afin d'améliorer la qualité des projets de coopération technique, l'assurance de la qualité des projets de coopération technique sera introduite dans tous les bureaux régionaux, en conséquence de quoi le coût annuel de 30 000 CAD par bureau régional sera imputé au Fonds AOSC.
- m) augmentation de 26 % du *soutien du fonds de génération de produits auxiliaires au budget ordinaire*, au cours du prochain triennat. La contribution passera de 15,2 millions CAD pour le triennat actuel à 19,2 millions CAD dans le prochain triennat.
- n) *Engagements et options pour l'assurance maladie après la cessation de service (ASHI).* Rien n'a été prévu pour financer le passif de l'ASHI. Cependant, environ 400 000 CAD par année ont été ajoutés pour tenir compte de l'augmentation des coûts ASHI liés au paiement à l'utilisation, lesquels sont dus au plus grand nombre de retraités par rapport au triennat antérieur et à l'incidence de l'inflation des coûts des services médicaux.
- o) *Coupeure d'application générale de 1,3 million CAD sur le coût des salaires.* Cette coupeure progressive sera rendue possible par le report de certains coûts de cessation de service et de recrutement découlant du prolongement des services de certains membres du personnel jusqu'à 65 ans, pour les exercices 2017 et 2018, compte tenu des priorités et des besoins de l'Organisation.
- p) *Réduction des coûts d'impression et de distribution de 1,0 million CAD.* L'automatisation et la modernisation du matériel ont permis une réduction des effectifs nécessaires pour les services de reproduction. De plus, l'Organisation a graduellement diminué le nombre de documents imprimés destinés aux organes directeurs et à des événements en mettant en œuvre des environnements sans papier. Avec la mise en œuvre d'un environnement sans papier, la distribution des documents imprimés a aussi beaucoup diminué. Cela a permis des économies de plus de 1,0 million CAD.
- q) *Examen des besoins en personnel.* Toutes les directions et tous les services ont procédé à un examen de leurs effectifs en vue d'évaluer leurs besoins en matière de ressources, compte tenu des nouvelles priorités, du départ à la retraite des titulaires et de l'attrition naturelle. Ce processus d'examen se poursuivra durant le prochain triennat.

- r) Le niveau de financement actuel des services linguistiques et des publications est maintenu, mais les services linguistiques seront renforcés avec la mise en œuvre complète du Projet des jeunes professionnels et de la gestion de la qualité, sans aucune augmentation des fonds nécessaires. Cela est rendu possible grâce à la transformation avenir du processus dans son ensemble, commençant à la production des documents en passant par la traduction pour finir avec la diffusion finale. Des mesures seront mises en œuvre pour gérer la demande tout en préservant la qualité des services linguistiques.
- s) Maintenir un taux de vacance de 6,2 %.

24. Les contributions volontaires aux fonds SAFE, de sûreté, du transport aérien et de l'environnement et de développement des ressources humaines continueront d'être utilisées pour assurer un soutien ciblé à certaines activités non prévues au budget. De plus, les détachements de personnel par les États membres continuent d'être nécessaires pour compléter la proposition budgétaire. Au mois de mai 2016, l'Organisation disposait de 33 fonctionnaires détachés fournis sans frais pour le budget programme ordinaire.

25. Le **Tableau 1** et la **Figure 1** indiquent la ventilation des ressources par Objectif stratégique et Stratégie de soutien, ainsi que par Programme. Aux fins de la comparaison, le budget approuvé pour le triennat 2014-2016 est indiqué au niveau des Objectifs stratégiques, car le budget était établi pour 2014-2015-2016 par Fonction et non par Programme. Il convient de noter que, comme l'indique le paragraphe 31 ci-après, les services linguistiques (traduction) qui assurent un soutien aux Objectifs stratégiques étaient présentés au triennat précédent comme un coût direct pour les Objectifs stratégiques. Cependant, aux fins de la présente proposition budgétaire, tous les services linguistiques sont considérés comme un coût pour le Soutien du programme. Sur les ressources totales qui appuient les activités du Plan d'activités de 302,1 millions CAD, 85,9 % sont liées au Programme (« Programme », et au « Soutien du Programme »), tandis que « Gestion et administration » représentent 14,1 %.

26. Le **Tableau 2** indique les ressources du Programme sur la base d'une absorption complète, avec les coûts directs (coûts du Programme) et une répartition des coûts indirects (coûts du Soutien du Programme et du poste Gestion et Administration).

27. Le **Tableau 3** présente la proposition de budget 2017-2018-2019 selon les résultats escomptés.

TABLEAU 1

BUDGET ESTIMATIF 2017-2019 PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE/STRATÉGIE DE SOUTIEN

(en milliers de CAD)

OBJECTIFS STRATÉGIQUES Programmes	Budget		ESTIMATIONS			% du Total	
	2014- 2016*	2017	2018	2019	Total		
SÉCURITÉ							
1 - Stratégie et politique		2 115	2 169	2 252	6 535	2,2 %	
2 - Sécurité aérienne et au sol		4 770	4 873	5 077	14 720	4,9 %	
3 - Planification et soutien de la mise en œuvre		1 013	1 067	1 071	3 151	1,0 %	
4 - Suivi et supervision		4 112	4 203	4 338	12 654	4,2 %	
5 - Bureaux régionaux			10 952	10 869	11 270	11,0 %	
<i>Total partiel SÉCURITÉ :</i>		63 630	22 962	23 181	24 008	70 151	23,2 %
CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE							
1 - Stratégie et politique		1 296	1 327	1 384	4 008	1,3 %	
2 - Optimisation de l'espace aérien		2 317	2 562	2 469	7 348	2,4 %	
3 - Optimisation et infrastructure des aéroports		1 492	1 718	1 594	4 804	1,6 %	
4 - Planification et soutien de la mise en œuvre		1 199	1 233	1 294	3 726	1,2 %	
5 - Bureaux régionaux		8 323	8 275	8 579	25 177	8,3 %	
<i>Total partiel CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE :</i>		46 586	14 627	15 116	15 320	45 063	14,9 %
SÛRETÉ ET FACILITATION							
1 - Stratégie et politique		1 039	1 061	1 099	3 199	1,1 %	
2 - Politique de la sûreté de l'aviation		1 139	1 166	1 199	3 505	1,2 %	
3 - Audit de sûreté de l'aviation		1 723	1 764	1 813	5 300	1,8 %	
4 - Soutien de la mise en œuvre et du développement		1 117	1 146	1 186	3 449	1,1 %	
5 - Facilitation		418	426	441	1 284	0,4 %	
6 - TRIP/MRTD		177	181	184	543	0,2 %	
7 - Bureaux régionaux		3 159	3 133	3 250	9 543	3,2 %	
<i>Total partiel SÛRETÉ ET FACILITATION :</i>		23 793	8 773	8 878	9 173	26 824	8,9 %
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN							
1 - Stratégie et politique		686	700	725	2 110	0,7 %	
2 - Données et analyses sur l'aviation		903	928	1 051	2 883	1,0 %	
3 - Cadre de réglementation économique		595	660	682	1 937	0,6 %	
4 - Assistance technique		365	317	419	1 101	0,4 %	
5 - Bureaux régionaux		564	577	617	1 758	0,6 %	
<i>Total partiel DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN :</i>		7 694	3 112	3 182	3 494	9 788	3,2 %
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT							
1 - Stratégie et politique		820	838	868	2 526	0,8 %	
2 - Changements climatiques		598	612	636	1 846	0,6 %	
3 - Normes environnementales		688	705	846	2 239	0,7 %	
4 - Assistance et soutien de la mise en œuvre		281	290	456	1 028	0,3 %	
5 - Bureaux régionaux		1 045	1 039	1 077	3 160	1,0 %	
<i>Total partiel PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :</i>		11 668	3 432	3 484	3 883	10 799	3,6 %
OBJECTIFS STRATÉGIQUES - TOTAL		153 372	52 906	53 842	55 878	162 625	53,8 %

* Le cas échéant, les chiffres du budget de 2014-2016 sont rappelés à des fins de comparaison.

TABLEAU 1
(SUITE)

BUDGET ESTIMATIF 2017-2019 PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE/STRATÉGIE DE SOUTIEN

(en milliers de CAD)

STRATÉGIES DE SOUTIEN	Budget		ESTIMATIONS			% du Total
	2014-2016*	2017	2018	2019	Total	
SOUTIEN DU PROGRAMME						
<i>Organes directeurs</i>						
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil	1 494	569	583	602	1 754	0,6 %
Services de conférences, de sécurité et services administratifs généraux	3 717	738	789	802	2 330	0,8 %
Gestion de l'administration et des services	1 214	280	287	274	842	0,3 %
Technologie de l'information et des communications	1 526	631	661	680	1 972	0,7 %
Gestion de l'Assemblée	1 073	-	-	1 156	1 156	0,4 %
Soutien administratif à l'ANC	995	347	357	366	1 070	0,4 %
<i>SOUTIEN DU PROGRAMME - Organes directeurs - Total partiel :</i>	10 019	2 566	2 677	3 880	9 124	3,0 %
<i>Services linguistiques</i>						
Organes directeurs	13 744	4 930	5 039	5 186	15 155	5,0 %
Programmes	23 403	8 394	8 580	8 831	25 805	8,5 %
<i>SOUTIEN DU PROGRAMME - Services linguistiques - Total partiel :</i>	37 147	13 324	13 619	14 018	40 961	13,6 %
<i>Direction</i>						
Cabinet du Président	2 533	1 041	1 065	1 094	3 201	1,1 %
Cabinet de la Secrétaire générale	3 196	1 159	1 185	1 216	3 560	1,2 %
Évaluation et vérification interne	3 368	1 195	1 219	1 262	3 677	1,2 %
Bureau de la planification stratégique, de la coordination et des partenariats		451	463	477	1 391	0,5 %
Communications	1 977	691	705	728	2 124	0,7 %
<i>SOUTIEN DU PROGRAMME - Direction - Total partiel :</i>	11 074	4 538	4 637	4 778	13 953	4,6 %
<i>Services reliés au Programme</i>						
Services de conférences, de sécurité et services administratifs généraux	9 292	1 846	1 972	2 006	5 824	1,9 %
Gestion de l'administration et des services	910	210	215	206	631	0,2 %
Technologie de l'information et des communications	9 153	3 789	3 964	4 082	11 835	3,9 %
Affaires juridiques et des relations extérieures	7 278	2 437	2 398	2 542	7 377	2,4 %
Impression et distribution	6 190	1 751	1 795	2 068	5 614	1,9 %
Services d'acquisitions et de voyages		496	496	496	1 488	0,5 %
<i>SOUTIEN DU PROGRAMME - Services liés au Programme - Total partiel</i>	32 823	10 529	10 840	11 400	32 769	10,8 %
<i>SOUTIEN DU PROGRAMME - Total partiel :</i>	91 063	30 957	31 774	34 076	96 807	32,0 %
GESTION ET ADMINISTRATION						
<i>Services administratifs</i>						
Services de conférences, de sécurité et services administratifs généraux	5 575	1 108	1 183	1 204	3 495	1,2 %
Gestion de l'administration et des services	3 945	912	933	891	2 736	0,9 %
Déontologie	336	157	160	166	484	0,2 %
Budget et gestion financière	12 497	3 800	3 915	4 025	11 740	3,9 %
Ressources humaines	15 172	5 909	6 080	6 262	18 251	6,0 %
Technologie de l'information et des communications	4 577	1 894	1 982	2 041	5 917	2,0 %
<i>SOUTIEN DU PROGRAMME - Gestion et administration - Total partiel :</i>	42 102	13 779	14 253	14 589	42 621	14,1 %
STRATÉGIES DE SOUTIEN - TOTAL	133 165	44 736	46 027	48 665	139 428	46,2 %
TOTAL :	286 538	97 642	99 868	104 543	302 053	100 %

* Le cas échéant, les chiffres du budget de 2014-2016 sont rappelés à des fins de comparaison.

Tableau 2 : SOMMAIRE DU BUDGET ESTIMATIF 2017-2019 PAR COÛTS DIRECTS/INDIRECTS
(en milliers de CAD)

OBJECTIF STRATÉGIQUE	PROGRAMME	Coûts directs				Coûts indirects				Coûts totaux				
		2017	2018	2019	TOTAL 2017-2019	2017	2018	2019	TOTAL 2017-2019	2017	2018	2019	TOTAL 2017-2019	% du Total
SÉCURITÉ														
	1 - Stratégie et politique	2 115	2 169	2 252	6 535	1 788	1 854	1 961	5 603	3 903	4 022	4 212	12 138	
	2 - Sécurité aérienne et au sol	4 770	4 873	5 077	14 720	4 033	4 166	4 422	12 621	8 803	9 038	9 499	27 340	
	3 - Planification et soutien de la mise en œuvre	1 013	1 067	1 071	3 151	856	912	933	2 701	1 869	1 980	2 003	5 852	
	4 - Suivi et supervision	4 112	4 203	4 338	12 654	3 478	3 593	3 778	10 849	7 590	7 796	8 116	23 502	
	5 - Bureaux régionaux	10 952	10 869	11 270	33 092	9 261	9 292	9 815	28 368	20 213	20 161	21 086	61 460	
	Total partiel SÉCURITÉ :	22 962	23 181	24 008	70 151	19 417	19 817	20 909	60 142	42 379	42 998	44 916	130 293	43,1 %
CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE														
	1 - Stratégie et politique	1 296	1 327	1 384	4 008	1 096	1 135	1 206	3 436	2 392	2 462	2 590	7 444	
	2 - Optimisation de l'espace aérien	2 317	2 562	2 469	7 348	1 959	2 190	2 150	6 299	4 276	4 753	4 619	13 647	
	3 - Optimisation et infrastructure des aéroports	1 492	1 718	1 594	4 804	1 262	1 469	1 388	4 119	2 754	3 187	2 982	8 923	
	4 - Planification et soutien de la mise en œuvre	1 199	1 233	1 294	3 726	1 014	1 054	1 127	3 195	2 213	2 287	2 421	6 921	
	5 - Bureaux régionaux	8 323	8 275	8 579	25 177	7 038	7 074	7 472	21 584	15 361	15 349	16 051	46 761	
	Total partiel NAVIGATION AÉRIENNE :	14 627	15 116	15 320	45 063	12 369	12 922	13 342	38 633	26 996	28 038	28 663	83 696	27,7 %
SÛRETÉ ET FACILITATION														
	1 - Stratégie et politique	1 039	1 061	1 099	3 199	879	907	957	2 743	1 918	1 968	2 056	5 942	
	2 - Politiques de sûreté de l'aviation	1 139	1 166	1 199	3 505	963	997	1 044	3 005	2 102	2 163	2 244	6 509	
	3 - Audit de sûreté de l'aviation	1 723	1 764	1 813	5 300	1 457	1 508	1 579	4 544	3 180	3 273	3 391	9 844	
	4 - Soutien de la mise en œuvre et du développement	1 117	1 146	1 186	3 449	945	980	1 033	2 957	2 061	2 126	2 219	6 407	
	5 - Facilitation	418	426	441	1 284	353	364	384	1 101	771	790	825	2 386	
	6 - TRIP/MRTD	177	181	184	543	150	155	161	466	327	336	345	1 009	
	7 - Bureaux régionaux	3 159	3 133	3 250	9 543	2 671	2 678	2 831	8 181	5 831	5 812	6 081	17 724	
	Total partiel SÛRETÉ :	8 773	8 878	9 173	26 824	7 418	7 590	7 989	22 997	16 191	16 468	17 161	49 820	16,5 %
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN														
	1 - Stratégie et politique	686	700	725	2 110	580	598	632	1 809	1 265	1 298	1 357	3 920	
	2 - Données et analyses sur l'aviation	903	928	1 051	2 883	764	794	916	2 473	1 667	1 722	1 967	5 356	
	3 - Cadre de réglementation économique	595	660	682	1 937	503	564	594	1 662	1 098	1 224	1 277	3 599	
	4 - Assistance technique	365	317	419	1 101	309	271	365	944	674	587	783	2 045	
	5 - Bureaux régionaux	564	577	617	1 758	477	494	537	1 508	1 041	1 071	1 154	3 265	
	Total partiel DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN :	3 112	3 182	3 494	9 788	2 632	2 720	3 043	8 396	5 745	5 902	6 538	18 185	6,0 %
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT														
	1 - Stratégie et politique	820	838	868	2 526	694	716	756	2 165	1 514	1 554	1 623	4 691	
	2 - Changements climatiques	598	612	636	1 846	506	523	554	1 582	1 103	1 135	1 189	3 428	
	3 - Normes environnementales	688	705	846	2 239	582	603	737	1 921	1 269	1 308	1 584	4 161	
	4 - Assistance et soutien de la mise en œuvre	281	290	456	1 028	238	248	397	883	519	539	854	1 911	
	5 - Bureaux régionaux	1 045	1 039	1 077	3 160	883	888	938	2 709	1 928	1 926	2 014	5 869	
	Total partiel PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :	3 432	3 484	3 883	10 799	2 901	2 978	3 381	9 261	6 333	6 462	7 264	20 059	6,6 %
		52 906	53 842	55 878	162 625	44 736	46 027	48 665	139 428	97 642	99 868	104 543	302 053	100,0 %

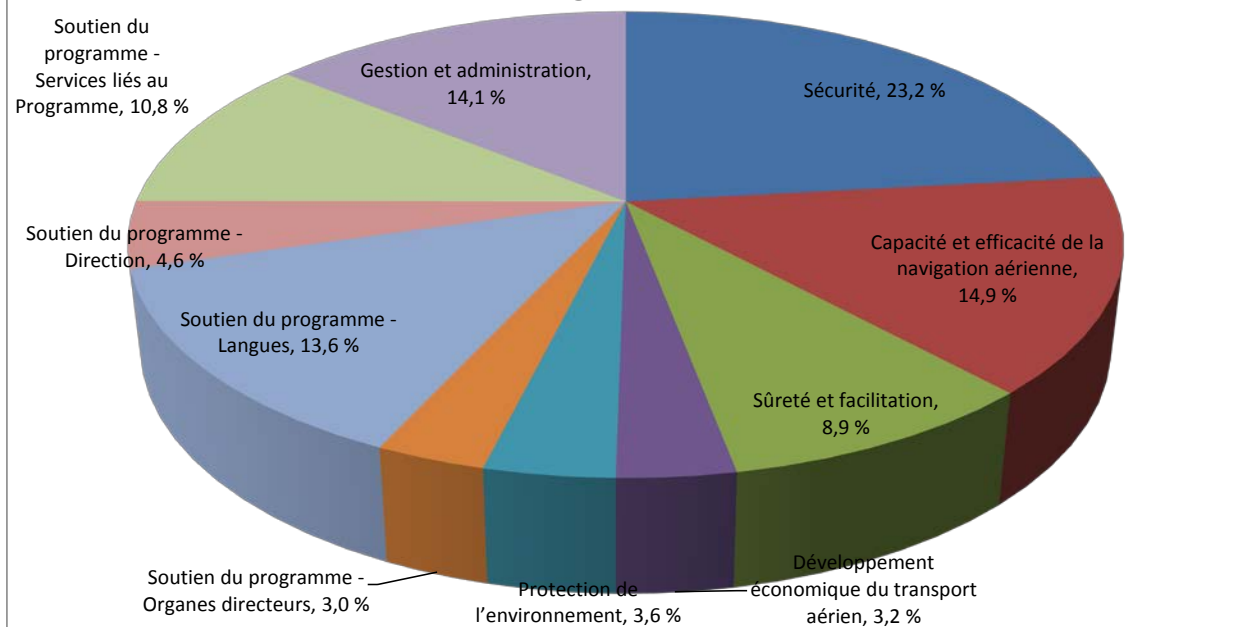
Tableau 3 : BUDGET ESTIMATIF 2017-2019 PAR RÉSULTATS ESCOMPTÉS

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	PRIORITÉS CLÉS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS		2017	2018	2019	Total
				(en milliers de CAD)			
Sécurité	Amélioration continue de la sécurité	1	Amélioration de la sécurité de l'aviation	7 121	7 172	7 447	21 740
		2	Renforcement de la capacité de réglementation	9 260	9 374	9 701	28 335
Capacité et efficacité de la navigation aérienne	Modernisation harmonisée de la navigation aérienne mondiale	3	Renforcement de la capacité de la navigation aérienne	5 035	5 272	5 284	15 591
		4	Optimisation de la performance du système mondial de l'aviation	4 840	5 073	5 076	14 990
Sûreté et facilitation	Amélioration continue de la sûreté et de la facilitation de l'aviation	5	Réduction des risques dans le domaine de l'aviation	4 020	4 075	4 207	12 301
		6	Amélioration de l'efficacité des opérations de congé aux frontières	1 627	1 637	1 694	4 958
Développement économique du transport aérien	Renforcer le rôle de l'aviation en vue du développement économique	7	Réduction des obstacles aux opérations de transport aérien	1 130	1 164	1 271	3 565
		8	Utilisation accrue de l'aviation comme outil de développement	1 130	1 164	1 271	3 565
Protection de l'environnement	Aviation respectueuse de l'environnement	9	Amélioration de la performance environnementale de l'aviation	1 368	1 393	1 556	4 316
		10	Réduction de l'impact environnemental sur le climat mondial	1 359	1 380	1 513	4 252
Tous les Objectifs stratégiques	Données, analyses et prévisions de qualité	11	Amélioration des données, analyses et prévisions	3 180	3 231	3 429	9 840
	Aucun pays laissé de côté	12	Consolidation du renforcement des capacités	12 835	12 906	13 431	39 172
	Formation et renforcement de la capacité en aviation*	13	Renforcement des compétences des professionnels de l'aviation				
	Assistance et coopération techniques*	14	Optimisation de la capacité et de l'exécution des projets				
	Renforcement du cadre juridique international	15	Renforcement des règles de l'air	2 437	2 398	2 542	7 377
<i>Total partiel :</i>				55 343	56 239	58 419	170 001
Stratégies de soutien**	Amélioration de l'efficacité et de l'efficacé	Amélioration des stratégies de soutien et de la performance	42 299	43 629	46 124	132 052	
Budget - Total				97 642	99 868	104 543	302 053

* Ces priorités clés sont financées par des Fonds extrabudgétaires

** N'inclut pas les Services juridiques et relations extérieures – présentés au titre du Résultat escompté 15 : Renforcement des règles de l'air

Fig. 1 : Budget estimatif 2017-2019 par objectif stratégique et stratégies de soutien



28. À l'intérieur du « Programme », les cinq Objectifs stratégiques correspondent à des ressources combinées de 162,6 millions CAD au total, soit 53,8 % du total des ressources budgétaires disponibles pour le Plan d'activités. Le poste « Soutien du programme » compte pour 96,8 millions CAD, soit 32 % du budget total disponible.

29. Le Soutien du programme est défini comme une dépense car le destinataire cible du travail d'un fonctionnaire ou d'un service est *externe*, tandis que le poste Gestion et Administration constitue une dépense puisque le destinataire cible des travaux d'un fonctionnaire ou d'un service est *interne*.

30. Le poste « Gestion et Administration–Organes directeurs » a été rebaptisé « Soutien du Programme – Organes directeurs » et est conservé pour refléter le coût nécessaire afin d'appuyer les sessions de l'Assemblée, du Conseil et de ses organes auxiliaires.

31. Au triennat 2014–2015–2016, les coûts des services linguistiques étaient répartis comme suit : 63 % au poste « Programme » et 37 % au poste « Soutien du programme- Services linguistiques pour les organes directeurs ». La portion imputée au Programme était incorporée aux objectifs stratégiques. Dans la présente proposition budgétaire, le budget est maintenu, mais plutôt que d'incorporer la portion de 63 % des coûts au titre de chaque objectif stratégique, le montant est indiqué séparément dans le poste « Soutien du programme – Services linguistiques ».

32. Sur le budget proposé de 162,6 millions CAD pour la mise en œuvre directe des Objectifs stratégiques, le coût estimatif de l'initiative Aucun pays laissé de côté offerte aux États par l'OACI, aussi bien au siège que dans les bureaux régionaux, s'élève à 39,2 millions CAD.

33. Comme il est mentionné au paragraphe 16, les bureaux régionaux appuient tous les Objectifs stratégiques. Ainsi, les ressources nécessaires, comme dans le budget 2014-2016, sont fournies et gérées par chaque bureau. À l'exception des coûts des experts et des adjoints techniques qui se consacrent à un objectif stratégique spécifique, un coefficient d'affectation a été appliqué à toutes les autres ressources pour répartir leurs coûts au titre des cinq Objectifs stratégiques : 42 pour cent pour la *Sécurité*, 40 pour cent pour la *Capacité et*

efficacité de la navigation aérienne, 10 pour cent pour la *Sûreté et la facilitation*, 3 pour cent pour le *Développement économique du transport aérien*, et 5 pour cent pour la *Protection de l'environnement et développement durable du transport aérien*. Ces pourcentages, fondés sur les meilleures estimations (en moyenne) des gestionnaires concernant le temps consacré à chaque Objectif stratégique, constituent une méthode simplifiée mais plus efficace pour imputer les coûts des bureaux régionaux en fonction des Objectifs stratégiques. Les ressources, par Objectif stratégique, pour chaque bureau régional sont indiquées dans le Tableau 5 dans la section **Présentation par Objectif stratégique**.

34. Tous les besoins en ressources du Cabinet du Secrétaire général et du Cabinet du Président relèvent de la fonction « Gestion exécutive » du poste « Soutien du programme », à l'exception des ressources requises pour l'Assemblée en 2019, qui ont été affectées au poste « Soutien du Programme – Organes directeurs ».

35. Les Stratégies de soutien Communications et Évaluation et vérification interne sont désormais placées sous le poste Soutien du Programme plutôt que sous celui de Gestion et administration. Toutes les données comparatives du triennat 2014-2016 présentées dans le **Tableau 1** ont été ajustées en ce sens.

36. Tous les coûts organiques, tels que les coûts de la maintenance des locaux, les remboursements aux institutions de l'ONU pour services rendus, les contributions aux activités communes de l'ONU, le bien-être des effectifs, la formation, la technologie de l'information, etc., font partie des ressources relevant des Stratégies de soutien – en particulier, les entités fonctionnelles de la Direction de l'administration et des services. Les pourcentages appliqués, selon l'expérience des gestionnaires et leurs meilleures estimations, sont les suivants :

Pourcentages appliqués aux ressources au titre du poste Services administratifs

Stratégie de soutien	Soutien du programme	PS-GB	MAA
Gestion de l'administration et des services	15 %	20 %	65 %
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil		100 %	
Services de conférence, de sécurité et services généraux	50 %	20 %	30 %
Ressources humaines			100 %
Technologie de l'information	60 %	10 %	30 %
Services linguistiques	63 %	37 %	

37. Les données comparatives pour les exercices 2014 à 2016 présentées **dans le Tableau 1** peuvent être affichées uniquement à un niveau plus élevé (celui des Objectifs stratégiques) parce qu'il n'y a pas de lien direct entre les programmes dans la présente proposition budgétaire et les cinq fonctions du budget 2014-2016, sauf que les mêmes cinq Objectifs stratégiques ont été maintenus. Pour les Stratégies de soutien (Soutien du programme et Gestion et administration), les chiffres de 2014-2016 ont été ajustés à des fins de comparaison.

FINANCEMENT DU BUDGET 2017-2018-2019

38. Le budget proposé est financé par les contributions des États membres, le remboursement en provenance du Fonds pour les dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC) du Programme de coopération technique, des fonds virés du Fonds de génération de produits auxiliaires (ARGF), le transfert provenant du Plan d'incitation pour les arriérés de longue date et les recettes accessoires.

39. Le **Tableau 4** ci-dessous compare les sources de financement du budget du Programme ordinaire pour les deux triennats.

Tableau 4

BUDGET ESTIMATIF 2017-2018-2019 — SOURCES DE FINANCEMENT

(en milliers de CAD)

	2014	2015	2016	Total 2014-16	% du Total	2017	2018	2019	Total 2017-19	% du Total	\$ d'aug.	% d'aug.
Contributions des États	86 120	88 075	92 355	266 550	93%	89 343	91 540	96 182	277 064	92%	10 515	3,9 %
Remboursement du Fonds AOSC	1 231	1 260	1 291	3 782	1%	1 202	1 202	1 202	3 606	1%	(176)	-4,7 %
Virement de fonds provenant de l'excédent de l'ARGF	5 082	5 082	5 082	15 246	5%	6 415	6 415	6 415	19 246	6%	4 000	26,2 %
Mesures incitatives						333	333	334	1 000			
Recettes diverses	319	320	321	960	0%	348	378	410	1 136	0%	176	18,3 %
	92 752	94 737	99 049	286 538	100%	97 642	99 868	104 543	302 053	100%	14 515	5,4 %

NOTE : Il peut y avoir des écarts dus à l'arrondissement des chiffres.

40. Bien que le **Tableau 4** ci-dessus montre une augmentation de 3,9 % des contributions des États membres dans le budget 2017-2018-2019 par comparaison à celui de 2014-2015-2016, l'augmentation est nulle lorsque la comparaison est faite avec l'exercice 2016. Comme en a décidé le Conseil, la croissance nominale nulle plafonne les contributions au budget 2017-2019 à un montant équivalent à trois fois les contributions de 2016, soit 277,1 millions CAD.

41. Le remboursement en provenance du Fonds AOSC, les fonds virés de l'excédent de l'ARGF, du compte des mesures incitatives pour le règlement des arriérés de longue date et des recettes accessoires sont utilisés pour aider davantage à financer le Budget-Programme ordinaire et réduisent donc les contributions des États membres.

42. Le remboursement du Fonds AOSC est fondé sur le montant annuel récupérable de 1,2 million CAD approuvé par le Conseil pendant la 200^e session (C-DEC 200/2), compte non tenu de toute inflation. Le montant estimatif pour le triennat 2017-2019 est de 3,6 millions CAD, soit une diminution de 4,7 % comparativement au triennat 2014-2015-2016 et une diminution de 32,1 % comparativement au triennat 2011-2013.

43. Le transfert de l'excédent de la RGF représente le montant que se font doit verser au budget programme ordinaire. On prévoit que le montant des fonds virés de l'excédent de l'ARGF augmentera, passant de 15,2 millions CAD à 19,2 millions CAD pour le triennat 2017-2019, soit une augmentation de 4,0 millions CAD pour le triennat, ou encore de 26,2 %.

44. Au 31 décembre 2015, il y avait un excédent non réservé d'environ 1,0 million CAD dans le Plan d'incitation pour le règlement du compte d'arriérés de longue date (Fonds du Plan d'incitation). Ce compte a été établi pour financer des projets nouveaux ou non prévus dans le domaine de la sécurité de l'aviation, de la sûreté et/ou du renforcement de l'exécution efficace des programmes de l'OACI. Le Conseil est convenu d'utiliser l'excédent non réservé pour ajouter les ressources des bureaux régionaux (C-DEC 208/11, juin 2016). En conséquence, cette contribution sera utilisée pour financer deux nouveaux postes de niveau P4 d'experts de la sûreté, aux bureaux régionaux APAC et SAM.

45. Les recettes accessoires se composent principalement des intérêts à percevoir sur l'investissement de fonds du Fonds de roulement. Conformément à la Résolution A26-23, « en établissant le budget, il ne faudrait tenir compte que des intérêts escomptés sur le placement de Fonds de roulement non utilisés. Il ne faudrait pas tenir compte des autres intérêts qui dépendraient de la date du versement des contributions par les États contractants, élément sur lequel l'Organisation n'a aucun moyen d'action. » Les intérêts effectivement perçus n'ont pas augmenté au cours des années en raison du faible niveau des taux d'intérêt et les prévisions sont donc restées constantes. Entrent également dans les recettes accessoires les bénéfices sur la vente de biens et de biens

d'équipement usagés ainsi que d'actifs incorporels, les bénéfices sur la vente de papier recyclé, et d'autres produits accessoires. Les prévisions des recettes accessoires pour 2017-2019 s'élèvent à 1,1 million CAD, par rapport à 1,0 million CAD pour 2014-2016. L'augmentation estimative de 176 000 CAD sert principalement à compenser la diminution de la contribution du Fonds AOSC au fil du triennat.

INCIDENCES DE L'ADOPTION DES IPSAS SUR LES PRATIQUES DE BUDGÉTISATION

46. L'Organisation des Nations Unies et le Conseil des Chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) ont adopté les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). Les IPSAS constituent un ensemble de normes comptables élaborées indépendamment, qui nécessitent l'adoption d'une comptabilité d'exercice intégrale. Les IPSAS ont été mises en œuvre à l'OACI et sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010.

47. Les budgets approuvés de l'OACI, qui comprennent ceux du Programme ordinaire et du Programme de coopération technique, sont présentés à l'Assemblée et approuvés par celle-ci et sont par conséquent disponibles au public et soumis aux spécifications des IPSAS. Les IPSAS exigent que ces budgets soient comparés avec les montants réels des états financiers. Afin de faciliter la comparaison équitable de ces budgets avec les montants réels qui sont comptabilisés et présentés selon une comptabilité d'exercice intégrale, comme l'exigent les IPSAS, ces budgets sont également élaborés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Cela signifie, en particulier, que les budgets :

- a) sont fondés sur les services fournis et des biens reçus pendant l'exercice ;
- b) incluent séparément, le cas échéant, un budget d'investissements pour couvrir les biens corporels et incorporels, (c'est-à-dire les acquisitions d'équipement, de véhicules, de logiciels, etc.), pour une valeur de 3 000 CAD et de 5 000 CAD respectivement, qui sont prévus pour 2017 à 2019. Le paragraphe 13, alinéa c) de l'Annexe 3 contient le détail du budget d'investissements pour 2014-2015-2016 ;
- c) Incluent séparément les dépenses hors trésorerie telles que la dépréciation et l'amortissement des immobilisations corporelles, les contrats de location-acquisition, les biens incorporels et tous autres actifs qui se détériorent ou se dévaluent, les biens à recevoir sans frais, les profits et pertes pour mise au rencart d'immobilisations corporelles et incorporelles (lorsqu'elles sont significatives), et les dépenses et le passif accru prévus pour les congés dans les foyers, les primes de rapatriement et l'assurance maladie après la cessation de service.

48. Le paragraphe 4.4 du Règlement financier prévoit que les prévisions de Budget-Programme ordinaire doivent être réparties entre programme, soutien du programme et gestion et administration. C'est la même classification qui est employée lorsque le budget est présenté à l'Assemblée pour approbation. Cette classification diffère de celle qui a été adoptée pour les états financiers. Les états financiers classifient les postes sur la base du poste de dépenses (traitements, déplacements, etc.) et le budget classifie les postes selon les Objectifs stratégiques (sécurité, sûreté, etc.). L'OACI continue à fournir des renseignements sur le budget et des informations réelles en se fondant sur le document budgétaire. Depuis l'exercice financier 2010, l'OACI produit dans ses états financiers vérifiés un état de comparaison du budget et des montants réels, qui compare les crédits approuvés et les montants réels pour le fonds général du Programme ordinaire. Des renseignements supplémentaires figurent dans la note de travail du Conseil sur les états financiers annuels et comprend une explication des différences notables entre les crédits initiaux et finaux et les montants réels. D'autres budgets

approuvés qui ont été rendus publics sont également présentés dans les états financiers aux fins de la comparaison avec le montant réel, comme l'exigent les IPSAS.

ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS LES BUDGETS

49. Les dépenses hors trésorerie prévues les plus significatives pour 2014-2016, à comptabiliser afin de se conformer aux IPSAS, se rattachent aux prestations accordées aux membres du personnel pour : a) l'assurance maladie après la cessation de service, prestations qui sont actuellement acquises par les membres du personnel en activité et l'ont été par les retraités qualifiés durant leurs années de service; b) les congés annuels qui sont généralement payables aux membres du personnel à la cessation de service; et c) les indemnités de rapatriement, qui sont payables aux membres du personnel recruté sur le plan international, à la cessation de service. L'amortissement des biens corporels et incorporels représentera aussi une dépense hors trésorerie.

- a) Chaque année, les engagements non provisionnés au titre de l'assurance maladie après la cessation de service sont estimés sur la base d'une évaluation actuarielle. La modification nette de ce passif est difficile à prévoir étant donné que l'ampleur de ce passif est fonction d'un grand nombre de variables imprévisibles, telle que l'inflation des coûts des services médicaux, le taux d'intérêt utilisé pour escompter le passif, la composition démographique de l'ensemble des retraités et leur longévité. S'agissant du financement possible de ces passifs, le Secrétariat continuera de suivre l'évolution de la question dans le cadre du régime des Nations Unies et en rendra compte au Conseil.
- b) Les IPSAS exigent aussi que les biens corporels et incorporels de l'Organisation figurent dans les comptes. D'un point de vue comptable, cela signifie que les acquisitions de biens (corporels ou incorporels) ne sont plus traitées comme des dépenses dans les comptes. Dans la perspective du budget, des fonds demeurent nécessaires pour l'achat de biens, même si les dépenses sont réparties sur plusieurs années dans les états financiers (processus connu sous le nom d'amortissement). Pour 2017-2019, les dépenses comprendront les amortissements d'immobilisations corporelles, les contrats de location-acquisition et les biens incorporels. Il est prévu que le montant d'amortissement sera de l'ordre de 1,4 million CAD pour le triennat¹. L'amortissement n'exige pas de financement puisque les biens immobilisés, pour lesquels l'amortissement est calculé, ont été financés au moment de l'achat.

50. Les éléments hors trésorerie indiqués ci-dessus, qui n'exigent pas de financement au titre du budget 2017-2019, sont présentés à l'Assemblée sous forme d'estimations supplémentaires des budgets préparés pour information et examen.

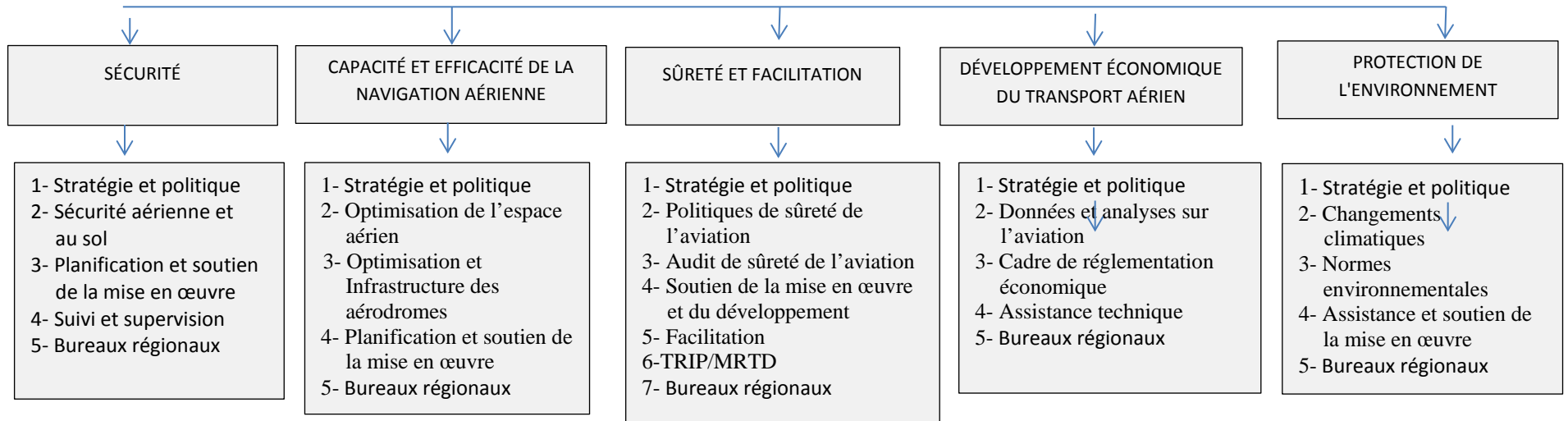
¹ Ce chiffre comprend l'amortissement de tous les biens détenus par l'OACI, quelle que soit la source de financement.

CADRE STRATÉGIQUE DE L'OACI

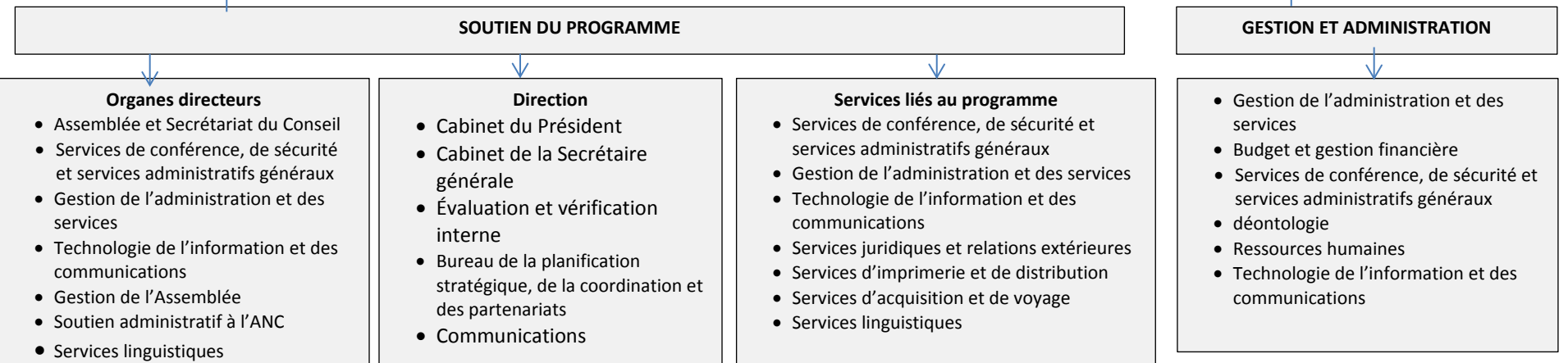
VISION : Réaliser la croissance durable du système mondial de l'aviation.

MISSION : L'Organisation de l'aviation civile internationale est le forum mondial des États en matière d'aviation civile internationale. L'OACI élabore des politiques et des normes, réalise des audits de conformité, des études et des analyses, fournit de l'assistance et renforce la capacité de l'aviation grâce à la coopération des États membres et des parties prenantes.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES



STRATÉGIES DE SOUTIEN



**PRÉSENTATION DES PROGRAMMES
PAR
OBJECTIF STRATÉGIQUE**

Sécurité

Capacités et efficacité de la navigation aérienne

Sûreté et Facilitation

Développement économique du transport aérien

Protection de l'environnement

Tableau 5 : BUDGET ESTIMATIF 2017-2019 PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE ET EMPLACEMENT

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS ESTIMATIFS EN RESSOURCES

Objectif stratégique	Année	HQ	APAC	ESAF	EURNAT	MID	NACC	SAM	WACAF	Total
		Coût total en milliers de CAD								
SÉCURITÉ										
	2017	12 010	1 625	1 864	1 687	1 200	1 328	1 424	1 825	22 962
	2018	12 312	1 616	1 883	1 709	1 185	1 325	1 410	1 740	23 181
	2019	12 737	1 678	1 935	1 794	1 233	1 369	1 442	1 820	24 008
	<i>Total :</i>	37 059	4 920	5 682	5 189	3 618	4 021	4 276	5 385	70 151
CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE										
	2017	6 304	1 536	950	1 439	744	1 132	1 237	1 286	14 627
	2018	6 841	1 528	980	1 465	736	1 131	1 225	1 211	15 116
	2019	6 741	1 587	998	1 539	766	1 167	1 251	1 271	15 320
	<i>Total :</i>	19 886	4 651	2 928	4 443	2 245	3 429	3 712	3 768	45 063
SÛRETÉ ET FACILITATION										
	2017	5 613	540	570	229	294	588	368	570	8 773
	2018	5 745	537	575	236	290	584	365	546	8 878
	2019	5 922	558	592	249	302	605	373	571	9 173
	<i>Total :</i>	17 281	1 635	1 738	714	886	1 776	1 106	1 687	26 824
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN										
	2017	2 548	44	96	115	37	31	47	194	3 112
	2018	2 605	44	98	116	37	32	64	186	3 182
	2019	2 878	46	101	122	38	33	83	195	3 494
	<i>Total :</i>	8 030	134	295	352	112	96	193	575	9 788
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT										
	2017	2 387	66	166	263	128	147	113	161	3 432
	2018	2 445	66	169	266	127	147	112	152	3 484
	2019	2 806	68	173	279	132	152	114	159	3 883
	<i>Total :</i>	7 638	201	508	808	387	446	339	472	10 799
TOTAL										
	2017	28 862	3 812	3 646	3 733	2 403	3 225	3 189	4 035	52 906
	2018	29 948	3 792	3 707	3 791	2 374	3 219	3 175	3 835	53 841
	2019	31 084	3 937	3 800	3 983	2 470	3 325	3 263	4 016	55 878
	<i>Total :</i>	89 894	11 541	11 152	11 507	7 247	9 769	9 627	11 887	162 625

SÉCURITÉ

Description	Renforcer la sécurité de l'aviation civile mondiale
Justification	<p>Avec le doublement projeté du trafic aérien au cours des 15 prochaines années, il convient de s'attaquer de façon proactive aux risques de sécurité actuels et naissants, pour assurer une gestion et un appui attentionnés de cet accroissement important des capacités, grâce à l'élaboration de règlements et à l'aménagement d'infrastructures. Il est donc impératif que les États et les régions maintiennent l'accent sur la création, l'actualisation et la mise en œuvre de leurs priorités en matière de sécurité, tout en continuant d'encourager l'expansion de leurs secteurs du transport aérien.</p> <p>Pour faire en sorte qu'une amélioration permanente de la sécurité aille de pair avec une modernisation harmonisée de la navigation aérienne mondiale, il est essentiel de planifier la sécurité de l'aviation à l'échelon mondial, régional et étatique. Cette planification contribue par ailleurs à une croissance sûre et durable, à l'amélioration de l'efficacité et à une gestion responsable de l'environnement que les sociétés et les économies de par le monde attendent et exigent des agences publiques de l'aviation et de l'industrie.</p> <p>L'obtention des résultats se rapportant à cet objectif stratégique contribuera à réduire le niveau des risques de sécurité mondiaux et à accroître l'efficacité et la durabilité du système mondial de l'aviation civile.</p>

Priorités clés : *Amélioration continue de la sécurité ; données, analyses et prévisions de qualité ; « Aucun pays laissé de côté »*

Résultat escompté 1 :	Amélioration de la sécurité de l'aviation : renforcement des capacités de gestion des risques des États, avec des activités d'un niveau de performance de sécurité acceptable dans le domaine de l'aviation
Résultat clé 1 :	Mise en œuvre accrue de programmes nationaux de sécurité au sein des États membres (dispositions de l'Annexe 19)
Indicateur clé de performance :	Nombre d'États ayant mis en œuvre des dispositions relatives à la gestion de la sécurité (grâce aux résultats de l'USOAP et par le biais des PQ, du SAAQ, de la CC et du système eFOD)
<hr/>	
Résultat escompté 2 :	Renforcement de la capacité de réglementation : renforcement des capacités requises par les États, en particulier ceux ayant de faibles niveaux de mise en œuvre des normes mondiales, pour remplir leur mission
Résultat clé 2 :	Mise en œuvre de systèmes efficaces de supervision de la sécurité au sein des États membres
Indicateur clé de performance :	Nombre d'États ayant reçu une note de plus de 60 % pour la mise en œuvre effective des éléments critiques d'un système national de supervision de la sécurité (grâce aux résultats de l'USOAP et par le biais des PQ, du SAAQ, de la CC et du système eFOD)
<hr/>	
Résultat escompté 11 :	Amélioration des données, des analyses et des prévisions : renforcement de la capacité des États à utiliser, analyser et échanger des données dans le domaine de l'aviation aux fins de prise de décision et d'amélioration de l'exploitation, ainsi qu'à mesurer et, autant que possible, à prévoir les divers aspects du développement de l'aviation civile

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

Résultat clé 11 : Amélioration de la qualité et de l'analyse et augmentation du volume des données dans le domaine de l'aviation, y compris les prévisions et les outils partagés avec les États

Indicateur clé de performance : Nombre d'analyses utilisant les données, les études et les prévisions de l'OACI

Résultat escompté 12 : Consolidation du renforcement des capacités : renforcement de la capacité des États, en particulier les pays en développement et les moins avancés, à mettre en œuvre des normes et des politiques mondiales et à améliorer la connectivité du transport aérien

Résultat clé 12 : Mise en œuvre des initiatives « Aucun pays laissé de côté » de l'OACI

Indicateur clé de performance : Taux de mise en œuvre effective des systèmes de surveillance de la sécurité et de la sûreté ; nombre de SSC et/ou de SSeC en suspens

SÉCURITÉ

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS ESTIMATIFS EN RESSOURCES

Programme	Année	Postes			Hors-postes					Coûts indirects	Coût total en milliers de CAD
		Année-personnes		Coût total en milliers de CAD	Coût total en milliers de CAD						
		AI	GS		Services de consultation et externalisation	Déplacements	Réunions	Autre	GAT		
1 - Stratégie et politique											
	2017	7,50	4,25	1 872	136	96	-	10		1 788	3 903
	2018	7,50	4,25	1 920	140	99	-	11		1 854	4 022
	2019	7,50	4,25	1 996	144	101	-	11		1 961	4 212
Total:											12 138
2 - Sécurité aérienne et au sol											
	2017	19,00	9,50	4 650	72	48	-	-		4 033	8 803
	2018	19,00	9,50	4 750	74	49	-	-		4 166	9 038
	2019	19,00	9,50	4 951	76	51	-	-		4 422	9 499
Total:											27 340
3 - Planification et soutien de la mise en œuvre											
	2017	3,00	0,00	650	72	96	4	96	95	856	1 869
	2018	3,00	0,00	662	74	99	38	98	96	912	1 980
	2019	3,00	0,00	689	76	101	4	101	100	933	2 003
Total:											5 852
4 - Suivi et supervision											
	2017	11,00	10,00	3 091	72	950	-	-		3 477	7 590
	2018	11,00	10,00	3 156	74	974	-	-		3 593	7 796
	2019	11,00	10,00	3 264	76	998	-	-		3 778	8 116
Total:											23 502
5 - Bureaux régionaux											
	2017	44,74	32,84	9 253	40	497	224	938		9 261	20 213
	2018	44,70	32,84	9 198	43	524	235	869		9 292	20 161
	2019	44,66	32,84	9 564	47	541	243	876		9 815	21 086
Total:											61 460
Tous les programmes - TOTAL											
	2017	85,24	56,59	19 517	391	1 687	229	1 044	95	19 416	42 378
	2018	85,20	56,59	19 686	404	1 744	273	978	96	19 817	42 998
	2019	85,16	56,59	20 464	417	1 791	247	987	100	20 909	44 916
Total triennat :				59 667	1 213	5 222	749	3 009	291	60 142	130 293
									Total coûts directs :	70 151	

PRIORITÉS CLÉS				
RÉSULTATS ESCOMPTÉS	2017	2018	2019	TOTAL
Amélioration continue de la sécurité				
1 - Amélioration de la sécurité de l'aviation	7 121	7 172	7 447	21 740
2- Renforcement de la capacité de réglementation	9 260	9 374	9 701	28 335
Données, analyses et prévisions de qualité				
11- Amélioration des données, analyses et prévisions	900	921	958	2 779
Aucun pays laissé de côté				
12 - Consolidation du renforcement des capacités	5 681	5 714	5 902	17 297
Total :	22 962	23 181	24 008	70 151

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

Programme 1 : Stratégie et politique

Résultat clé n°	N°	Projet/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
1	SAF.1.1	Élaboration, tenue et supervision de la mise en œuvre du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP)	Révision du GASP	Approbation du GASP par l'Assemblée (2019)
1	SAF.1.2	Gestion de l'intervention rapide et coordonnée en cas de crise, d'imprévu et d'autres situations nécessitant une assistance urgente aux États, et gestion et coordination des efforts pour atteindre les buts de l'initiative NCLB dans le cadre de l'objectif de sécurité	Plans (réactifs/proactifs) d'intervention en cas de crise ; assistance urgente coordonnée aux États ; plans d'urgence ; et évaluation des plans d'action correctrice pour s'attaquer aux SSC	Réponse initiale à 99 % des cas dans les 24 heures ; résolution effective du problème (90 % des cas)
11	SAF.1.3	Examen des niveaux de sécurité et intervention sur les questions les plus urgentes	Publication, dans un rapport annuel sur la sécurité, des résultats de l'examen du niveau de sécurité et des questions urgentes	Publication du rapport aux premiers trimestres de 2017, 2018 et 2019
1, 2, 11, 12	SAF.1.4	Appui à l'Assemblée, au Conseil, à la Commission de navigation aérienne, aux comités du Conseil et aux groupes d'experts	Documents requis pour les organes directeurs ; rôle de secrétaire pour les organes directeurs ; et amendements aux Annexes et aux PANS	100 notes de travail par an ; 90 % des mesures (réponses aux décisions du Conseil) à mettre en œuvre par année
12	SAF.1.5	Collaboration avec les parties prenantes pour aligner les ressources sur les défis communs en matière de sécurité	Accords avec les parties prenantes	5 d'ici 2019
11	SAF.1.6	Partage de renseignements sur la sécurité avec les États et certaines organisations internationales pour faciliter les évaluations des risques	Données et renseignements sur la sécurité	5 participants (fournissant des données) d'ici 2019
1	SAF.1.7	Élaboration et mise en œuvre d'une approche proactive et basée sur le risque de la gestion de la sécurité mondiale	Notes aux États sur la sécurité ; outils permettant aux États de faciliter leur propre analyse de sécurité (capacités d'analyse ISTARs) ; outils de sécurité pour la tenue des renseignements sur la sécurité (p. ex. la notification électronique des différences (eFOD), et le registre des	191 notes aux États sur la sécurité fournies sur demande/5 nouvelles applications ; 80 % des États liés aux outils d'ici 2019 ; publication à temps des données (sur une

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

			certificats d'exploitation aérienne (AOC), les indicateurs d'emplacement, les indicatifs)	base annuelle ou trimestrielle selon le document)/ disponibilité sous forme électronique de 50 % des données d'ici 2019
1, 2	SAF.1.8	Élaboration et mise en œuvre de politiques et de dispositions de l'OACI visant à atténuer les risques de cybersûreté	Normes et politiques mondiales	Adoption de la stratégie (d'ici 2018)
12	SAF.1.9	Contribution à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources	Identification des donateurs potentiels et élaboration de projets précis pour les fonds volontaires et/ou les dons aux fins de fourniture d'assistance technique aux États	Examen du plan des projets au premier trimestre de chaque année

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

Programme 2 : Sécurité aérienne et au sol

Résultat clé n°	N°	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
1, 2	SAF.2.1	Accroissement de l'harmonisation de l'approche réglementaire de l'approbation et de la reconnaissance des exploitants aériens (ANIWP:ROI-02)	Normes et politiques mondiales/Éléments d'orientation/Ateliers	4 amendements/ un manuel/un atelier de formation des formateurs
1, 2	SAF.2.2	Amélioration de la performance en matière de sécurité dans les aéroports et leur voisinage (ANIWP:ROI-04)	Normes et politiques mondiales/Éléments d'orientation/Ateliers	12 amendements/ un manuel/un atelier de formation des formateurs
1, 2	SAF.2.3	Facilitation de l'accès des aéronefs télépilotés aux espaces aériens non réservés (ANIWP:ROI-07)	Normes et politiques mondiales/Éléments d'orientation/Ateliers	30 amendements/ 2 manuels/2 ateliers de formation des formateurs
1, 2	SAF.2.4	Amélioration de la performance en matière de sécurité en vol (ANIWP:ROI-10)	Normes et politiques mondiales/Éléments d'orientation/Ateliers	4 amendements/ un manuel/un atelier de formation des formateurs
1, 2	SAF.2.5	Performances humaines (ANIWP:ENB-HF)	Normes et politiques mondiales/Éléments d'orientation/Ateliers	4 amendements/ un manuel/un atelier de formation des formateurs
1, 2	SAF.2.6	Gestion de la sécurité (ANIWP:ENB-SM)	Normes et politiques mondiales/Éléments d'orientation/Ateliers	10 amendements/ 2 manuels/3 ateliers de formation des formateurs
1, 2	SAF.2.7	Élaboration et fournitures de normes et politiques mondiales pour s'attaquer aux problèmes cruciaux de sécurité concernant la sécurité du fret, les enquêtes sur les accidents, les recherches et sauvetage, la médecine aéronautique, les licences du personnel, et d'autres domaines	Normes et politiques mondiales/Éléments d'orientation/Ateliers	14 amendements/ 8 manuels/4 ateliers de formation des formateurs
1, 2, 11	SAF.2.8	Suivi mondial des vols et risques liés aux zones de conflit	Normes et politiques mondiales/Éléments d'orientation/Ateliers	Un amendement/ un manuel/un atelier de formation des formateurs

Programme 3 : Planification et soutien de la mise en œuvre

Résultat clé n°	N°	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
2,12	SAF.3.1	Appui aux bureaux régionaux de l'OACI dans le cadre de leur assistance aux États pour la réalisation d'améliorations de la sécurité, notamment l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action et de projets d'assistance technique	Mise en œuvre de plans d'action pour améliorer la sécurité ; projets d'assistance technique liés aux améliorations de la sécurité ; et formation périodique du personnel de la catégorie des administrateurs des bureaux régionaux	Plans d'action pour tous les États dont l'EI < 40 % d'ici 2019 ; Projets d'AT identifiés pour tous les États priorités par l'ASIAP d'ici 2019 ; Formation de fonctionnaires de 40 bureaux régionaux d'ici 2019
2	SAF.3.2	Harmonisation des travaux des groupes régionaux de sécurité et des stratégies et priorités mondiales, et fourniture d'expertise technique au besoin aux RASG, aux COSCAP, aux RSOO, au plan AFI et à d'autres programmes et projets de sécurité régionaux	Appui direct aux activités des initiatives régionales ; harmonisation des programmes et projets régionaux et des plans mondiaux	Répondre à toutes les demandes de soutien reçues
12	SAF.3.3	Coordination du Partenariat pour l'assistance à la mise en œuvre de la sécurité aéronautique (ASIAP) de l'OACI et gestion du Fonds pour la sécurité (SAFE) de l'OACI	Hausse du niveau de partenariat et augmentation du nombre de partenaires de l'ASIAP ; et élaboration et évaluation de projets appuyés par le SAFE	5 nouveaux membres de l'ASIAP d'ici 2019 ; 10 nouveaux projets financés par le SAFE d'ici 2019
2	SAF.3.4	Appui à l'élaboration technique et à la mise en œuvre de projets de coopération technique de l'OACI	Appui aux projets de coopération technique	Répondre à toutes les demandes de soutien reçues
12	SAF.3.5	Coordination du Programme de professionnels de l'aviation de la prochaine génération (NGAP) de l'OACI et du Programme de sécurité des pistes (RSP)	Accord sur les stratégies de mise en œuvre des priorités du Programme NGAP ; et évaluation de l'avancement du Programme de sécurité des pistes, et accord sur les étapes suivantes	Incorporer dans le Plan opérationnel du Programme NGAP d'ici 2019 ;
12	SAF.3.6	Coordination de l'élaboration et de la tenue des trousse de mise en œuvre sur la sécurité	Trousse de mise en œuvre	Rapport sur les résultats du RSP de l'OACI d'ici 2019
2, 12	SAF.3.7	Coordination de la Commission d'examen du suivi et de l'assistance (MARB)	Accord sur les mesures à prendre pour résoudre les problèmes de sécurité examinés par la MARB ; rapport de la MARB	10 réunions et 3 rapports au Conseil d'ici 2019

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

Programme 4 : Suivi et supervision

Résultat clé n°	N°	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
2	SAF.4.1	Suivi des États membres grâce à la méthode de surveillance continue (CMA) de l'USOAP	Évaluation des plans d'action correctrice lorsque 75 % des activités ont été effectuées	90 %
2	SAF.4.2	Gestion des audits USAOP pour déterminer le niveau de mise en œuvre effective par les États des SARP et des éléments essentiels du système de supervision de la sécurité	Audits CMA de l'USAOP	10 par an
1, 12	SAF.4.3	Gestion des missions de validation coordonnée de l'OACI (ICVM) et des activités de validation hors site afin de confirmer les progrès accomplis par les États	Missions ICVM	15 par an
2	SAF.4.4	Gestion des activités de validation de l'OACI afin de confirmer les progrès accomplis par les États	Activités de validation hors site	15 par an
12	SAF.4.5	Gestion des activités liées aux préoccupations significatives de sécurité (SSC)	Évaluation des actions correctrices ayant trait aux SSC lorsque les progrès ont été notifiés	100 %
2	SAF.4.6	Renforcement de la capacité des États à exécuter des fonctions de supervision grâce à des séminaires et des ateliers	Ateliers/Séminaires	2 par an
2	SAF.4.7	Préservation de la confiance du public et des États membres à l'égard des résultats escomptés du programme, en maintenant la certification ISO 9001 pour assurer le respect des principes du programme, et en appliquant des critères et une méthodologie cohérents et objectifs dans la conduite des activités de CMA	Certification ISO 9001 ; et taux de satisfaction d'après les formulaires d'évaluation des activités de CMA des États	Maintien de la certification ISO 9001 et réalisation d'un taux de satisfaction de 85 %

Programme 5 : Bureaux régionaux

Asie et Pacifique

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
1, 2	SAF. APAC.1	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à résoudre les problèmes cruciaux de sécurité concernant la gestion de la sécurité, les recherches et le sauvetage (SAR), et d'autres domaines	Création d'équipes d'experts en SAR ; assistance aux États et ateliers/séminaires sur la mise en œuvre des exigences relatives aux SAR sous forme d'ateliers régionaux organisés en coordination avec les régions adjacentes ; amélioration de la mise en œuvre effective dans la région CE-3 ; et accroissement du niveau de mise en œuvre de la politique de sécurité et du système de gestion de la sécurité (SMS)	Création d'une équipe d'experts en SAR pour la région APAC ; organisation d'un atelier régional sur les SAR ; maintien aux niveaux actuels (2015) du pourcentage des États disposant d'une organisation SAR efficace et opérationnelle ; et création de 10 à 20 % des SMS par tous les États d'ici 2019
1, 2, 12	SAF. APAC.2	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de sécurité, en recourant aux plans régionaux et aux Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG)	Identification précoce des retards par rapport aux priorités de sécurité convenues par le biais des RASG	Suivi permanent de la performance en matière de sécurité/ rapports annuels sur la sécurité ; et mise en œuvre de 50 % des mesures (réponses aux décisions du RASG) par année
1, 2	SAF. APAC.3	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer la performance en matière de sécurité en vol (ANIWP:ROI-10) et amélioration de la performance en matière de sécurité dans les aéroports et leur voisinage (ANIWP:ROI-04)	Assistance aux États sous forme d'ateliers/de séminaires basés sur les SARP et les éléments d'orientation disponibles de l'OACI	Organisation d'un atelier ; suivi avec succès des ateliers par 10 à 20 experts étatiques
1, 2, 12	SAF. APAC.4	Suivi des États membres grâce à la méthode de surveillance continue (CMA) de l'USOAP et assistance aux États en matière d'élaboration de plans d'action adaptés pour faire face au risque	Évaluation des plans d'action correctrice (CAP) en coordination avec ANB/MO après satisfaction des conditions requises (taux d'avancement supérieur à 75 %). Participation aux ICVM. Ateliers/Séminaires	Évaluation des CAP de 40 % des États ; maintien aux niveaux actuels (2015) du pourcentage des États de l'APAC affichant un taux de mise en œuvre effective supérieur à la moyenne mondiale de 60 %

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

1, 2, 12	SAF. APAC.5	Appui à une intervention rapide et coordonnée en cas de crise, d'imprévu et d'autres situations nécessitant une assistance urgente aux États, et soutien des efforts visant à atteindre les buts des initiatives NCLB dans le cadre de l'objectif de sécurité	Intervention en temps voulu en cas de crise ; assistance coordonnée aux États ; et évaluation des plans d'urgence des plans d'action correctrice visant à résoudre les SSC	Réponse initiale à 99 % des crises dans les 24 heures ; et résolution avec succès du problème (90 % des cas)
----------	----------------	---	--	--

Afrique orientale et australe

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
1, 2	SAF. ESAF.1	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions relatives aux recherches et sauvetage	Création d'équipes d'experts en SAR ; et assistance aux États et ateliers/séminaires sur la mise en œuvre des exigences relatives aux SAR, sous forme d'ateliers régionaux organisés en coordination avec les régions adjacentes (WACAF, APAC et MID)	Création d'une équipe d'experts en SAR pour la région AFI ; organisation d'un atelier régional sur les SAR ; et taux de 40 % des États disposant d'une organisation SAR efficace et opérationnelle d'ici la fin de 2019
1, 2, 12	SAF. ESAF.2	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de sécurité, en recourant aux plans régionaux et aux Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG)	Assistance aux États pour la mise en œuvre des cibles de sécurité d'Abuja, grâce au programme de travail du plan AFI et aux activités du RASG-AFI	Mise en œuvre de 60-70 % des cibles de sécurité d'Abuja par les États d'ici déc. 2017 ; et mise en œuvre de 50 % des mesures (réponses aux décisions du RASG) par an
1, 2	SAF. ESAF.3	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer la performance en matière de sécurité en vol (ANIWP:ROI-10), amélioration de la performance en matière de sécurité dans les aéroports et leur voisinage (ANIWP:ROI-04) et facilitation de l'accès des aéronefs télépilotés aux espaces aériens non réservés (ANIWP:ROI-07)	Assistance aux États sous forme d'ateliers/de séminaires sur la performance en matière de sécurité en vol ; assistance aux États pour la création d'équipes de sécurité des pistes ; et assistance aux États pour la création d'un cadre et de procédures réglementaires, grâce à des ateliers/séminaires sur les systèmes d'aéronefs télépilotés	Taux de 60 % des aéroports internationaux disposant d'équipes opérationnelles de sécurité des pistes ; organisation d'un à deux ateliers ; et suivi avec succès des ateliers par 20 à 30 experts étatiques
1, 2, 12	SAF. ESAF.4	Suivi des États membres grâce à la méthode de surveillance continue (CMA) de l'USOAP et assistance aux États en matière d'élaboration de plans d'action adaptés pour faire face au risque. Renforcement de la capacité des	Évaluation des plans d'action correctrice en coordination avec ANB/MO après satisfaction des conditions requises (taux d'avancement supérieur à 75 %) ; et participation aux ICVM.	Évaluation des CAP de 10 % des États par an ; et amélioration de la moyenne régionale de mise en œuvre effective

		États à exécuter des fonctions de supervision, grâce à l'organisation de séminaires et d'ateliers	Ateliers/Séminaires	
1, 2, 12	SAF. ESAF.5	Appui à une intervention rapide et coordonnée en cas de crise, d'imprévu et d'autres situations nécessitant une assistance urgente aux États, et soutien des efforts visant à atteindre les buts des initiatives NCLB dans le cadre de l'objectif de sécurité	Intervention en temps voulu en cas de crise ; assistance coordonnée aux États ; plans d'urgence ; et évaluation des plans d'action correctrice visant à résoudre les SSC	Réponse initiale à 99 % des crises dans les 24 heures ; et résolution avec succès du problème (90 % des cas)

Europe et Atlantique Nord

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
1, 2	SAF. EURNAT.1	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à résoudre les problèmes essentiels de sécurité concernant les performances humaines, les recherches et sauvetage et d'autres domaines	Amélioration de la mise en œuvre effective dans la région SAR ; et amélioration de la mise en œuvre effective dans la région CE-3	Taux régional de mise en œuvre effective dans la région SAR de 60 % d'ici 2019 ; et taux régional de mise en œuvre de 50 % d'ici 2019
1, 2, 12	SAF. EURNAT.2	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de sécurité, en recourant aux plans régionaux et aux Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG)	Identification précoce des retards par rapport aux priorités de sécurité convenues par le biais des RASG EUR et SPG NAT	Suivi permanent de la performance en matière de sécurité/ rapports annuels sur la sécurité ; et mise en œuvre de 50 % des mesures (réponses aux décisions du RASG) par an
1, 2	SAF. EURNAT.3	Suivi des États membres grâce à la méthode de surveillance continue (CMA) de l'USOAP et assistance aux États en matière d'élaboration de plans d'action adaptés pour faire face au risque	Évaluation des plans d'action correctrice en coordination avec ANB/MO après satisfaction des conditions requises (taux d'avancement supérieur à 75 %) ; et participation aux missions ICVM	Évaluation des CAP de 50 % des États ; et amélioration de la moyenne régionale de mise en œuvre effective
1, 2, 12	SAF. EURNAT.4	Appui à une intervention rapide et coordonnée en cas de crise, d'imprévu et d'autres situations nécessitant une assistance urgente aux États, et soutien des efforts visant à atteindre les buts des initiatives NCLB dans le cadre de l'objectif de sécurité	Intervention en temps voulu en cas de crise ; assistance coordonnée aux États. Plans d'urgence ; et évaluation des plans d'action correctrice visant à résoudre les SSC	Réponse initiale à 99 % des crises dans les 24 heures ; et résolution avec succès du problème (90 % des cas)

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

1, 2	SAF. EURNAT.5	Amélioration de la performance en matière de sécurité dans les aéroports et leur voisinage (ANIWP:ROI-04)	Organisation d'équipes de sécurité des pistes « Go Teams » chargées de faciliter la mise en œuvre des RST et du programme de sécurité des pistes	Une par an
------	------------------	---	--	------------

Moyen-Orient

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
1, 2	SAF. MID.1	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à résoudre les problèmes essentiels de sécurité concernant la gestion de la sécurité, les recherches et sauvetage, et d'autres domaines	Création d'équipes d'experts en SAR ; assistance aux États pour la mise en œuvre des exigences relatives aux SAR ; ateliers régionaux/interrégionaux organisés en coordination avec les régions adjacentes au besoin ; et accroissement du niveau de mise en œuvre des exigences en matière de gestion de la sécurité conformément au GASP et à la stratégie de la région MID	Création d'une équipe d'experts en SAR pour la région MID ; 2 missions d'assistance pour la mise en œuvre des exigences relatives aux SAR d'ici 2019 ; organisation avec succès d'un atelier régional/interrégional sur les SAR d'ici 2019 ; élaboration du plan/des éléments d'orientation de MID sur les SAR ; taux de 50 % des États disposant d'une organisation SAR efficace et opérationnelle d'ici la fin de 2019 ; une réunion par an portant sur les SAR ; une réunion par an portant sur la gestion de la sécurité ; organisation d'ateliers/de séminaires sur la gestion de la sécurité, à la demande du RASG-MID ; taux de 50 % des États MID ayant un niveau de mise en œuvre effective (EI) supérieur à 60 % pour compléter la réalisation du SSP d'ici 2019 ; 80 % des États MID ayant un taux de mise en œuvre effective supérieur à 60 % ont établi un processus d'acceptation du SMS des fournisseurs de services individuels d'ici 2018 ; et atteinte de 70 % des jalons d'ici 2018
1, 2, 12	SAF. MID.2	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de sécurité, en recourant aux plans régionaux et aux Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG)	Identification précoce des retards par rapport aux priorités de sécurité convenues par le biais des RASG-MID	Suivi permanent de la performance en matière de sécurité et des cibles régionales de sécurité ; un rapport annuel sur la sécurité par an ; et atteinte de 70 % des jalons

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

1, 2	SAF. MID.3	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer la performance en matière de sécurité en vol (ANIWP:ROI-10) et amélioration de la performance en matière de sécurité dans les aéroports et leur voisinage (ANIWP:ROI-04)	Assistance aux États sous forme d'ateliers/de séminaires basés sur les SARP et les éléments d'orientation disponibles de l'OACI ; et organisation d'équipes de sécurité des pistes « Go Teams » chargées de faciliter la mise en œuvre des RST et du programme de sécurité des pistes	Organisation de 70 % des ateliers demandés par le RASG-MID ; une mission de l'équipe de sécurité des pistes « Go-Team » par an (si la demande en est faite par les États) ; organisation de 70 % des ateliers/ séminaires demandés par le RASG-MID ; et suivi avec succès des ateliers par 10 à 20 experts étatiques
1, 2, 12	SAF. MID.4	Suivi des États membres grâce à la méthode de surveillance continue (CMA) de l'USOAP et assistance aux États en matière d'élaboration de plans d'action adaptés pour faire face au risque. Renforcement de la capacité des États à exécuter des fonctions de supervision, grâce à l'organisation de séminaires et d'ateliers	Évaluation des plans d'action correctrice en coordination avec ANB/MO après satisfaction des conditions requises (taux d'avancement supérieur à 75 %) ; participation aux ICVM ; et ateliers/séminaires	Évaluation des CAP des États dans les deux mois suivant l'achèvement ; accroissement de la moyenne régionale de mise en œuvre effective qui s'établit au-delà de 65 % d'ici 2019 ; 8 États auront un taux de mise en œuvre effective d'au moins 60 % d'ici 2019 ; missions ICVM d'appui, dans la mesure du possible ; et atteinte de 70 % des jalons
1, 2, 12	SAF. MID.5	Appui à une intervention rapide et coordonnée en cas de crise, d'imprévu et d'autres situations nécessitant une assistance urgente aux États, et soutien des efforts visant à atteindre les buts des initiatives NCLB dans le cadre de l'objectif de sécurité	Intervention en temps voulu en cas de crise ; assistance coordonnée aux États ; plans d'urgence ; et évaluation des plans d'action correctrice visant à résoudre les SSC	Réponse initiale à 99 % des crises dans les 24 heures. Résolution avec succès du problème (90 % des cas)

Amérique du Nord, Amérique centrale et les Caraïbes

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
1, 2	SAF. NACC.1	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions relatives à la gestion de la sécurité (ANIWP:ENB-SM)	Accroissement du niveau de mise en œuvre de la politique en matière de sécurité et du SMS	Création de 30 % des SMS dans les États d'ici 2019 ; (mise en œuvre des phases I et II par 19 États d'ici 2019)
1, 2, 12	SAF. NACC.2	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de sécurité, en recourant aux plans régionaux et aux Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG)	Identification précoce des retards par rapport aux priorités de sécurité convenues par le biais des RASG	Suivi permanent de la performance en matière de sécurité/ rapports annuels sur la sécurité ; et mise en œuvre de 80 % des mesures (réponses aux décisions du RASG) par an
1, 2	SAF. NACC.3	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions relatives à l'amélioration de la performance en matière de sécurité dans les aéroports et leur voisinage (ANIWP:ROI-04)	Organisation d'équipes de sécurité des pistes « Go Teams » chargées de faciliter la mise en œuvre des RST et du programme de sécurité des pistes	Une par an
1, 2, 12	SAF. NACC.4	Suivi des États membres grâce à la méthode de surveillance continue (CMA) de l'USOAP et assistance aux États en matière d'élaboration de plans d'action adaptés pour faire face au risque. Renforcement de la capacité des États à exécuter des fonctions de supervision, grâce à l'organisation de séminaires et d'ateliers	Évaluation des plans d'action correctrice en coordination avec ANB/MO après satisfaction des conditions requises (taux d'avancement supérieur à 75 %). Participation aux missions ICVM. Ateliers/Séminaires	Évaluation des CAP de 80 % des États ; accroissement de la moyenne régionale de mise en œuvre effective de 69 à 75 % d'ici 2019
1, 2, 12	SAF. NACC.5	Appui à une intervention rapide et coordonnée en cas de crise, d'imprévu et d'autres situations nécessitant une assistance urgente aux États, et soutien des efforts visant à atteindre les buts des initiatives NCLB dans le cadre de l'objectif de sécurité	Intervention en temps voulu en cas de crise ; assistance coordonnée aux États ; plans d'urgence ; et évaluation des plans d'action correctrice visant à résoudre les SSC	Réponse initiale à 99 % des crises dans les 24 heures. Résolution avec succès du problème (90 % des cas)

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ
Amérique du Sud

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
1, 2	SAF. SAM.1	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à résoudre les problèmes essentiels de sécurité concernant la gestion de la sécurité, les licences du personnel et d'autres domaines	Activités d'assistance dans le cadre des interactions avec les États ; et rapports sur les initiatives actuelles de politique dans la région	Assistance à 7 États ; organisation d'un atelier ; augmentation du nombre d'États se conformant aux SARP relatives aux licences du personnel : 5 États d'ici 2019 (plus de 60 %) ; et 100 % des SMS par 5 États de la région SAM d'ici 2019
1, 2	SAF. SAM.2	Assistance aux États en matière de gestion du Système régional de coopération pour la supervision de la sécurité opérationnelle (LATAM RSOO)	Activités d'assistance dans le cadre des interactions avec les États	Rapport sur le Système régional de coopération pour la supervision de la sécurité opérationnelle
1, 2, 12	SAF. SAM.3	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de sécurité, en recourant aux plans régionaux et aux Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG)	Identification précoce des retards par rapport aux priorités de sécurité convenues par le biais des RASG	Suivi permanent de la performance en matière de sécurité/rapports annuels sur la sécurité ; et mise en œuvre de 50 % des mesures (réponses aux décisions du RASG) par an
1, 2	SAF. SAM.4	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à faciliter l'accès des aéronefs télépilotes aux espaces aériens non réservés (ANIWP:ROI-07), à accroître les performances en matière de sécurité en vol (ANIWP:ROI-10) et à améliorer les performances en matière de sécurité dans les aéroports et leur voisinage (ANIWP:ROI-04)	Assistance aux États pour la création d'un cadre et de procédures réglementaires, grâce à des ateliers/séminaires sur les systèmes d'aéronefs télépilotes ; et organisation d'équipes de sécurité des pistes « Go Teams » chargées de faciliter la mise en œuvre des RST et du programme de sécurité des pistes	Organisation de 2 ateliers régionaux, et suivi avec succès des ateliers par 20 à 30 experts étatiques ; et création d'une équipe de sécurité des pistes « Go Team »
1, 2, 12	SAF. SAM.5	Suivi des États membres grâce à la méthode de surveillance continue (CMA) de l'USOAP et assistance aux États en matière d'élaboration de plans d'action adaptés pour faire face au risque. Renforcement de la capacité des États à exécuter des fonctions de supervision, grâce à l'organisation de séminaires et d'ateliers	Évaluation des plans d'action correctrice en coordination avec ANB/MO après satisfaction des conditions requises (taux d'avancement supérieur à 75 %) ; participation aux ICVM ; et ateliers/séminaires	Évaluation des CAP de 80 % des États ; et accroissement de la moyenne régionale de mise en œuvre effective de 10 %
1, 2, 12	SAF. SAM.6	Appui à une intervention rapide et coordonnée en cas de crise, d'imprévu et d'autres situations nécessitant une assistance urgente aux États, et soutien des efforts visant à atteindre les buts des initiatives NCLB dans le cadre de l'objectif de sécurité	Intervention en temps voulu en cas de crise ; assistance coordonnée aux États ; plans d'urgence ; et évaluation des plans d'action correctrice visant à résoudre les SSC	Réponse initiale à 99 % des crises dans les 24 heures. Résolution avec succès du problème (90 % des cas)

Afrique occidentale et centrale

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
1, 2	SAF. WACAF.1	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à résoudre les problèmes essentiels de sécurité concernant les enquêtes sur les accidents, le système de gestion de la sécurité et d'autres domaines	Activités d'assistance dans le cadre des interactions avec les États ; rapports sur les initiatives actuelles de politique dans la région ; création d'équipes d'experts en SAR ; assistance aux États et ateliers/séminaires sur la mise en œuvre des exigences relatives aux SAR, sous forme d'ateliers régionaux organisés en coordination avec les régions adjacentes (WACAF, APAC et MID) ; et accroissement du niveau de mise en œuvre de la politique en matière de sécurité et du SMS	Augmentation du nombre d'États se conformant aux SARP relatives aux AIG ; création d'une équipe d'experts en SAR pour la région AFI ; organisation d'un atelier ; taux de 80 % des États disposant d'une organisation SAR efficace et opérationnelle d'ici la fin de 2017 ; et mise en œuvre du SMS par 50 % des fournisseurs de services et réalisation du SSP par 50 % des États d'ici la fin de 2019
1, 2, 12	SAF. WACAF.2	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de sécurité, en recourant aux plans régionaux et aux Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG)	Identification précoce des retards par rapport aux priorités de sécurité convenues par le biais des RASG	Suivi permanent de la performance en matière de sécurité/rapports annuels sur la sécurité ; et mise en œuvre de 80 % des mesures (réponses aux décisions du RASG) par an
1, 2	SAF. WACAF.3	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer la performance en matière de sécurité en vol (ANIWP:ROI-10) et amélioration de la performance en matière de sécurité dans les aéroports et leur voisinage (ANIWP:ROI-04)	Assistance aux États sous forme d'ateliers/de séminaires basés sur les SARP et les éléments d'orientation disponibles de l'OACI ; et organisation d'équipes de sécurité des pistes (RTS) « Go Teams » chargées de faciliter la mise en œuvre des RST et du programme de sécurité des pistes	Organisation de 2 ateliers ; suivi avec succès des ateliers par 30 experts étatiques ; et création de 8 RST
1, 2, 12	SAF. WACAF.4	Suivi des États membres grâce à la méthode de surveillance continue (CMA) de l'USOAP et assistance aux États en matière d'élaboration de plans d'action adaptés pour faire face au risque ; et renforcement de la capacité des États à exécuter des fonctions de supervision, grâce à l'organisation de séminaires et d'ateliers	Évaluation des plans d'action correctrice en coordination avec ANB/MO après satisfaction des conditions requises (taux d'avancement supérieur à 75 %) ; participation aux ICVM ; et ateliers/séminaires	Évaluation des CAP de 90 % des États pour tous les États WACAF ayant un taux d'avancement supérieur à 75 % ; et amélioration de la moyenne régionale de mise en œuvre effective
1, 2, 12	SAF. WACAF.5	Appui à une intervention rapide et coordonnée en cas de crise, d'imprévu et d'autres situations nécessitant une assistance urgente aux États, et soutien des efforts visant à atteindre les buts des initiatives NCLB dans le cadre de l'objectif de sécurité	Intervention en temps voulu en cas de crise ; assistance coordonnée aux États ; plans d'urgence ; et évaluation des plans d'action correctrice visant à résoudre les SSC	Réponse initiale à 99 % des crises dans les 24 heures ; et résolution avec succès du problème (90 % des cas)

CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Description Renforcer la capacité et améliorer l'efficacité du système mondial d'aviation civile

Justification La navigation aérienne a connu des améliorations importantes au cours des dernières décennies, un certain nombre d'États et d'exploitants ayant fait œuvre de pionniers dans l'adoption d'avionique de pointe et de procédures basées sur les satellites. Pourtant, malgré ces importantes avancées localisées, une partie considérable du système mondial de navigation aérienne reste limitée par des approches conceptuelles datant du XXe siècle. Ces moyens de navigation aérienne issus du passé limitent la capacité et la croissance du trafic aérien et sont responsables du rejet dans notre atmosphère de gaz indésirables. Un système mondial de navigation aérienne entièrement harmonisé, faisant appel à des procédures et technologies modernes fondées sur la performance, peut résoudre ces préoccupations. Les planificateurs CNS/ATM (communications, navigation et surveillance/gestion du trafic aérien) ont cet objectif à l'esprit depuis de nombreuses années. L'évolution technologique étant incessante, il s'est révélé difficile d'aménager une voie stratégique menant à ce système harmonisé à l'échelle mondiale. Trouver une issue à cette impasse est au cœur de la mission et des valeurs fondamentales de l'OACI. Seule la conjugaison des efforts des États et des parties prenantes de l'ensemble de la communauté aéronautique permettra de dégager une solution viable pour la navigation aérienne du XXIe siècle.

Le travail prévu au titre du présent objectif stratégique donne aux États membres, grâce à l'approche consultative et coopérative de la planification régionale, la flexibilité requise pour choisir et mettre en œuvre les solutions qui leur procurent le plus d'avantages, tout en veillant à une harmonie parfaite entre leur partie du système mondial et toutes les autres. Cela permettra à tous les États et parties prenantes de réaliser l'harmonisation mondiale, le renforcement des capacités et l'efficacité environnementale que la croissance du trafic aérien moderne exige désormais dans toutes les régions du monde entier.

Priorités clés : *Modernisation harmonisée de la navigation aérienne mondiale ; données, analyses et prévisions de qualité ; « Aucun pays laissé de côté »*

Résultat escompté 3 : Optimisation de la performance du système mondial de l'aviation : renforcement de la capacité des États à maximiser les avantages de l'utilisation des capacités techniques et des technologies existantes, et à accroître le retour sur investissement des nouvelles technologies

Résultat clé 3 : Amélioration de l'accès en temps voulu aux SARP et aux éléments d'orientation pour la mise en œuvre et l'utilisation des technologies

Indicateur clé de performance : Nombre de publications simultanées de SARP et d'éléments d'orientation

Résultat escompté 4 : Optimisation de la performance du système mondial de l'aviation : renforcement de la capacité des États à maximiser les avantages de l'utilisation des capacités techniques et des technologies existantes, et à accroître le retour sur investissement des nouvelles technologies

Résultat clé 4 : Utilisation améliorée de l'analyse de rentabilité et de la coordination aux niveaux local et régional

Indicateur clé de performance : Nombre de plans de déploiement signalés

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Résultat escompté 11 : Amélioration des données, des analyses et des prévisions : renforcement de la capacité des États à utiliser, analyser et échanger des données dans le domaine de l'aviation aux fins de prise de décision et d'amélioration de l'exploitation, ainsi qu'à mesurer et, autant que possible, à prévoir les divers aspects du développement de l'aviation civile

Résultat clé 11 : Amélioration de la qualité et de l'analyse et augmentation du volume des données dans le domaine de l'aviation, y compris les prévisions et les outils partagés avec les États

Indicateur clé de performance : Nombre d'analyses utilisant les données, les études et les prévisions de l'OACI

Résultat escompté 12 : Consolidation du renforcement des capacités : renforcement de la capacité des États, en particulier les pays en développement et les moins avancés, à mettre en œuvre des normes et des politiques mondiales et à améliorer la connectivité du transport aérien

Résultat clé 12 : Mise en œuvre des initiatives « Aucun pays laissé de côté » de l'OACI

Indicateur clé de performance : Taux de mise en œuvre effective des systèmes de surveillance de la sécurité et de la sûreté; nombre de SSC et/ou de SSeC en suspens

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS ESTIMATIFS EN RESSOURCES

Programme	Année	Postes			Hors-Postes				GAT	Coûts indirects	Coût total en milliers de CAD
		Année-personnes		Coût total en milliers de CAD	Coût total en milliers de CAD						
		AI	GS		Services de consultation et externalisation	Déplacements	Réunions	Autre			
1 - Stratégie et politique											
	2017	4,00	3,25	1 113	100	72	-	10		1 096	2 392
	2018	4,00	3,25	1 140	103	74	-	11		1 135	2 462
	2019	4,00	3,25	1 192	106	76	-	11		1 206	2 590
											7 444
2 - Optimisation de l'espace aérien											
	2017	9,50	4,50	2 174	72	48	23	-		1 959	4 276
	2018	9,50	4,50	2 226	74	49	214	-		2 190	4 753
	2019	9,50	4,50	2 318	76	51	24	-		2 150	4 619
											13 647
3 - Optimisation et infrastructure des aéroports											
	2017	5,50	4,00	1 349	72	48	23	-		1 262	2 754
	2018	5,50	4,00	1 382	74	49	214	-		1 469	3 187
	2019	5,50	4,00	1 443	76	51	24	-		1 388	2 982
											8 923
4 - Planification et soutien de la mise en œuvre											
	2017	4,00	1,00	875	107	120	1	96		1 014	2 213
	2018	4,00	1,00	894	110	123	7	98		1 054	2 287
	2019	4,00	1,00	953	113	126	1	101		1 127	2 421
											6 921
5 - Bureaux régionaux											
	2017	29,64	31,42	6 705	38	473	214	893		7 038	15 361
	2018	29,60	31,42	6 683	41	499	224	827		7 074	15 349
	2019	29,56	31,42	6 954	45	515	231	834		7 472	16 051
											46 761
Tous les programmes - TOTAL											
	2017	52,64	44,17	12 216	389	762	261	999		12 369	26 996
	2018	52,60	44,17	12 324	402	795	658	936		12 922	28 038
	2019	52,56	44,17	12 860	415	818	281	946		13 342	28 663
Total triennat :				37 401	1 207	2 375	1 200	2 881		38 633	83 696
									Total coûts directs :	45 063	

PRIORITÉS CLÉS	2017	2018	2019	TOTAL
RÉSULTATS ESCOMPTÉS				
Modernisation harmonisée de la navigation aérienne mondiale				
3 - Renforcement de la capacité de la navigation aérienne	5 035	5 272	5 284	15 591
4- Optimisation de la performance du système mondial de l'aviation	4 840	5 073	5 076	14 990
Données, analyses et prévisions de qualité				
11- Amélioration des données, analyses et prévisions	1 451	1 463	1 523	4 437
Aucun pays laissé de côté				
12 - Consolidation du renforcement des capacités	3 301	3 307	3 437	10 045
Total :	14 627	15 116	15 320	45 063

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Programme 1 : Stratégie et politique

Résultat clé n°	N°	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
3, 4, 5, 11, 12	CAP.1.1	Appui à l'harmonisation et à la modernisation du système ATM mondial grâce à l'élaboration, à la tenue et à la supervision de la mise en œuvre du plan mondial de navigation aérienne (GANP)	Révision du GANP ; et publication de rapports régionaux et mondiaux de navigation aérienne	Adoption du GANP par l'Assemblée (2019) ; et rapport annuel/mise à jour trimestrielle du site web
3, 4, 11, 12	CAP.1.2	Appui à l'Assemblée, au Conseil, à la Commission de navigation aérienne, aux comités du Conseil et aux groupes d'experts	Documents requis pour les organes directeurs ; rôle de secrétaire pour les organes directeurs ; et amendements aux Annexes et aux PANS	20 notes de travail par an ; et 90 % des mesures (réponses aux décisions du Conseil) à mettre en œuvre par an
3, 4, 11, 12	CAP.1.3	Collaboration avec les parties prenantes pour aligner les ressources sur les défis communs en matière de navigation aérienne	Accords	5 d'ici 2019
3	CAP.1.4	Maintien et défense des affectations du spectre de fréquences à la WRC-2015 de l'UIT	Position commune de l'aviation sur la protection des fréquences ; plans et accords régionaux à l'appui de la position de l'OACI ; ateliers	Protection du spectre de l'aviation ; et organisation de 2 ateliers par an
3	CAP.1.5	Appui à une intervention rapide et coordonnée en cas de crise, d'imprévu et d'autres situations nécessitant une assistance urgente aux États, et gestion et coordination des efforts visant à atteindre les buts des initiatives NCLB dans le cadre de l'objectif relatif à la capacité et à l'efficacité de la navigation aérienne	Plans de préparation aux situations d'urgence/de secours	Réponse initiale à 99 % des cas dans les 48 heures
3	CAP.1.6	Suivi des activités de recherche et développement aux fins d'inclusion à terme dans de futurs blocs	Évaluation de nouvelles solutions aux fins d'inclusion possible dans les GANP	Publication dans le rapport annuel des GANP
12	CAP.1.7	Contribution à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources	Identification des donateurs potentiels et élaboration de projets précis pour les fonds volontaires et/ou les dons aux fins de fourniture d'assistance technique aux États	Examen du plan des projets au premier trimestre de chaque année

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE**Programme 2 : Optimisation de l'espace aérien**

Résultat clé n°	N°	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
3, 4	CAP.2.1	Optimisation de l'utilisation de l'espace aérien et des aéroports grâce à l'établissement d'un équilibre entre la demande et les capacités (ANIWP:ROI-01)	Normes et politiques mondiales/ Éléments d'orientation/Ateliers	Un amendement/ 3 manuels/un atelier de formation des formateurs
3, 4	CAP.2.2	Amélioration de l'efficacité des opérations en route, grâce à la disponibilité de routes privilégiées par les usagers (ANIWP:ROI-06)	Normes et politiques mondiales/ Éléments d'orientation/Ateliers	20 amendements/ 2 manuels/un atelier de formation des formateurs
3, 4	CAP.2.3	Optimisation des taux de départ/d'arrivée des aéroports dans toutes les conditions météorologiques (ANIWP:ROI-08)	Normes et politiques mondiales/ Éléments d'orientation/Ateliers	35 amendements/ 2 manuels/un atelier de formation des formateurs
3, 4	CAP.2.4	Amélioration de l'efficacité des opérations des régions de contrôle terminales (ANIWP:ROI-09)	Normes et politiques mondiales/ Éléments d'orientation/Ateliers	10 amendements/ 2 manuels/un atelier de formation des formateurs
3, 4	CAP.2.5	Gestion de l'information (ANIWP:ENB-IM)	Normes et politiques mondiales/ Éléments d'orientation/Ateliers	Un amendement/ 4 manuels/7 ateliers de formation des formateurs

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Programme 3 : Optimisation et infrastructure des aéroports

Résultat clé n°	N°	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
3, 4	CAP.3.1	Amélioration de l'efficacité des opérations de surface, en particulier dans les aéroports encombrés (ANIWP:ROI-03)	Normes et politiques mondiales/Éléments d'orientation/Ateliers	10 amendements/2 manuels/un atelier de formation des formateurs
3, 4	CAP.3.2	Amélioration du débit dans les aéroports grâce à l'intégration côté ville/côté piste (ANIWP:ROI-05)	Normes et politiques mondiales/Éléments d'orientation/Ateliers	Un amendement/un manuel
3, 4	CAP.3.3	Communication, navigation et surveillance (CNS) (ANIWP:ENB-CNS)	Normes et politiques mondiales/Éléments d'orientation/Ateliers	18 amendements/2 manuels/un atelier de formation des formateurs
3, 4	CAP.3.4	Météorologie (ANIWP:ENB-MET)	Normes et politiques mondiales/Éléments d'orientation/Ateliers	18 amendements/un manuel/un atelier de formation des formateurs

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE
Programme 4 : Planification et soutien de la mise en œuvre

Résultat clé n°	N°	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
12	CAP.4.1	Collaboration avec les parties prenantes pour aligner les ressources sur les défis communs en matière de navigation aérienne	Accords avec les parties prenantes	5 d'ici 2019
4, 11	CAP.4.2	Appui au choix et à la mise en œuvre des ASBU	Tableau de bord régional ; plans de navigation aérienne en ligne (eANP) ; outils interactifs d'évaluation de la performance des ASBU ; trousse de développement pour appuyer la mise en œuvre des blocs 0 et 1	Taux de 80 % des États liés aux outils d'ici 2019, et 10 d'ici 2019
3, 4, 11, 12	CAP.4.3	Soutien des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) et réception de leurs rapports	Rapports des PIRG ; et évaluation des progrès et accords sur les étapes suivantes	Un rapport par région par an
3, 11, 12	CAP.4.4	Appui à l'harmonisation des performances et des services mondiaux, grâce à la coordination interrégionale	Plans régionaux ; et amendements aux plans mondiaux et régionaux visant à améliorer l'harmonisation	Mise à jour annuelle des plans régionaux
11, 12	CAP.4.5	Appui aux États en matière d'évaluation de l'impact des améliorations opérationnelles sur la réduction de la consommation de carburant	Fourniture des évaluations d'impact aux États	10 d'ici 2019
11, 12	CAP.4.6	Appui aux États en matière d'évaluation de sélection des codes internationaux et des indicatifs de route au moyen d'un système automatisé	Outils/Site web	Taux de 80 % des États liés aux outils d'ici 2019
12	CAP.4.7	Appui à la formation périodique du personnel de la catégorie des administrateurs des Bureaux régionaux	Formation des membres du personnel régional	20 d'ici 2019

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Programme 5 : Bureaux régionaux

Asie et Pacifique

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
4	APAC	NOTE : Beaucoup de projets/activités clés se rapportant à l'objectif de capacité d'efficacité de la navigation aérienne dépendent de façon cruciale d'un bureau sous-régional entièrement fonctionnel, ce qui n'est possible qu'avec une disponibilité continue de ressources extrabudgétaires fournies par les États		
4	CAP. APAC.1	(CNS) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions relatives à la communication, navigation et surveillance (CNS) (ANIWP:ENB-CNS)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (AFSG et FMG)	4 par an ; et mise en œuvre de 20-30 % de certains modules B0 d'ici 2019
4	CAP. APAC.2	(IM) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la gestion de l'information (ANIWP:ENB-IM)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (Équipe spéciale sur l'AIM)	2 par an ; et mise en œuvre de 20-30 % de certains modules B0 d'ici 2019
4	CAP. APAC.3	(MET) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la météorologie (ANIWP:ENB-MET)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (METG)	3 par an ; et mise en œuvre de 40-50 % de certains modules B0 d'ici 2019
4, 11, 12	CAP. APAC.4	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de navigation aérienne, en recourant aux plans régionaux de navigation aérienne et aux Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG)	Réunions des PIRG et de leurs structures de travail	Mise en œuvre des plans régionaux de navigation aérienne suivant le calendrier convenu
4	CAP. APAC.5	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer l'efficacité des opérations en route, grâce à la disponibilité de routes privilégiées par les usagers (ANIWP:ROI-06)	Assistance aux États et ateliers/séminaires sur le développement de routes PBN	Un atelier/séminaire ; et mise en œuvre de 40-50 % des routes privilégiées par les usagers

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
4	CAP. APAC.6	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer l'efficacité des opérations des régions de contrôle terminale et en route (ANIWP:ROI-09)	Assistance aux États et ateliers/séminaires sur la mise en œuvre de l'ATFM (module B0-NOPS des ASBU)	Un à deux ateliers/ séminaires par an
4	CAP. APAC.7	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à optimiser l'utilisation de l'espace aérien et des aéroports (ANIWP:ROI-01)	Assistance aux États et ateliers/séminaires sur la mise en œuvre de l'utilisation flexible de l'espace aérien (FUA)	2-3 ateliers/séminaires par an ; et mise en œuvre de la FUA par 30-40 % des États

Afrique orientale et australe

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
4	CAP. ESAF.1	(CNS) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la communication, navigation et surveillance (CNS) (ANIWP:ENB-CNS)	Assistance aux États et ateliers/séminaires sur la mise en œuvre de l'AMHS ; la mise en œuvre d'éléments du module B0-FICE des ASBU ; et la modernisation de l'infrastructure ANS (réseaux NAFISAT et VSAT de la SADC)	Un à deux ateliers/séminaires ; mise en œuvre de l'AMHS par 25-30 % des États et interconnexion d'autres États à l'AMHS d'ici 2019 ; mise en œuvre par 25-30 % des FIR dans lesquelles l'ensemble des ACC applicables ont réalisé au moins une interface pour utiliser l'AIDC avec des ACC du voisinage d'ici 2019 ; et achèvement de la modernisation des réseaux NAFISAT et VSAT de la SADC d'ici 2019
4	CAP. ESAF.2	(IM) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la gestion de l'information (ANIWP:ENB-IM)	Assistance aux États et ateliers/séminaires sur la mise en œuvre du système de gestion de qualité AIS ; passage d'AIS à AIM ; et mise en œuvre des éléments du module B0 – DATM des ASBU	Un atelier/séminaire par an ; mise en œuvre par 25-30 % des États du QMS pour l'AIS/AIM ; mise en œuvre par 25-30 % des États de l'AIM nationale. Plan/feuille de route d'ici 2019 ; et mise en œuvre par 25-30 % des États d'une production AIP basée sur l'IAID (eAIP) d'ici 2019

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
4	CAP. ESAF.3	(MET) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la météorologie (ANIWP:ENB-MET)	Assistance aux États et ateliers/séminaires sur la mise en œuvre du système de gestion de qualité MET (QMS) ; mise en œuvre du FTP basé sur SADIS	2 ateliers/séminaires par an; mise en œuvre par 25-30 % des États du QMS pour MET d'ici 2019 ; et mise en œuvre par 25-30 % des États de la diffusion par satellite SADIS 2G ou du service sécurisé FTP basé sur SADIS d'ici 2019
4, 11, 12	CAP. ESAF.4	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de navigation aérienne, en recourant aux plans régionaux de navigation aérienne et aux Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG)	Assistance aux États pour la mise en œuvre des priorités en matière de navigation aérienne dans le cadre des projets de l'APIRG ; et mise en œuvre des objectifs d'ANS dans le cadre du plan AFI	Mise en œuvre de 25-30 % des objectifs d'ANS d'ici 2019
4	CAP. ESAF.5	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer l'efficacité des opérations en route, grâce à la disponibilité de routes privilégiées par les usagers (ANIWP:ROI-06)	Assistance aux États et ateliers/séminaires sur la mise en œuvre des routes PBN ; et mise en œuvre des éléments du module B0-FRTO des ASBU	Un atelier/séminaire ; mise en œuvre de 30-40 % des routes privilégiées par les usagers d'ici 2019 ; et non-mise en œuvre de 30-40 % des routes demandées en raison de la présence de zones réservées à l'usage militaire d'ici 2019
4	CAP. ESAF.6	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer l'efficacité des opérations des régions de contrôle terminales (ANIWP:ROI-09)	Assistance aux États et ateliers/séminaires sur la mise en œuvre des modules B0-CDO et B0-CCO des ASBU	Un atelier/séminaire ; mise en œuvre de 25-30 % d'aérodromes internationaux/de régions de contrôle terminales et en route ayant une capacité STAR/SID de PBN d'ici 2019 ; et mise en œuvre de 25-30 % d'aérodromes internationaux/de régions de contrôle terminales et en route ayant une capacité de CDO/CCO d'ici 2019
4	CAP. ESAF.7	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à optimiser l'utilisation de l'espace aérien et des aéroports (ANIWP:ROI-01)	Assistance aux États et ateliers/séminaires sur la mise en œuvre de l'utilisation flexible de l'espace aérien (FUA) ; et assistance aux États et ateliers/séminaires sur la mise en œuvre des éléments B0-ACDM des ASBU	2 ateliers/séminaires ; et mise en œuvre de la FUA par 20-30 % des États d'ici 2019 ; et mise en œuvre par 20-30 % des aérodromes internationaux d'opérations aéroportuaires améliorées dans le cadre du CDM-aéroports d'ici 2019

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE
Europe et Atlantique Nord

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/ But visé
4	CAP. EURNAT.1	Promouvoir la position de l'OACI aux WRC de l'UIT	Ateliers/Réunions	2 ateliers/réunions par an ; et inclusion de la position de l'OACI aux WRC dans les préparatifs nationaux des WRC
4	CAP. EURNAT.2	Assistance aux États pour l'élaboration de plans d'urgence régionaux et nationaux	Plans d'urgence régionaux ; et plans d'urgence nationaux	Plans d'urgence EUR et NAT (VACP p. ex.) ; et taux de 90 % des États disposant de plans d'urgence nationaux
4	CAP. EURNAT.3	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à optimiser les taux de départ/d'arrivée des aéroports dans toutes les conditions météorologiques (ANIWP:ROI-08)	Décisions et recommandations de l'AWOG et de l'équipe spéciale sur la PBN	Une réunion par an ; et 50 % de taux d'installation d'APCH de RNP aux extrémités de toutes les pistes aux instruments d'ici 2019
4	CAP. EURNAT.4	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer l'efficacité des opérations des régions de contrôle terminales (ANIWP:ROI-09)	Décisions et recommandations de l'ATMGE et de l'équipe spéciale sur la PBN	2 réunions par an ; et taux de 30 % de STAR/SID de PBN dans toutes les régions internationales de contrôle terminales d'ici 2019
4	CAP. EURNAT.5	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer l'efficacité des opérations de surface, en particulier dans les aéroports encombrés (ANIWP:ROI-03)	Décisions et recommandations de l'AWOG, l'ATMGE	Une réunion par an
4	CAP. EURNAT.6	(CNS) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la communication, navigation et surveillance (CNS) (ANIWP:ENB-CNS)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (AFSG et FMG)	2 réunions par an ; et mise en œuvre de 40 % de certains modules B0 d'ici 2019

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
4	CAP. EURNAT.7	(IM) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la gestion de l'information (ANIWP:ENB-IM)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (Équipe spéciale sur l'AIM) ; missions d'assistance aux États sur l'AIM ; et séminaires/ateliers régionaux et/ou interrégionaux sur la gestion de l'information et la SWIM	2 réunions par an ; mise en œuvre de 50 % de certains modules B0 d'ici 2019; une mission par an ; et un atelier interrégional ou régional d'ici 2019
4	CAP. EURNAT.8	(MET) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la météorologie (ANIWP:ENB-MET)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (METG)	4 réunions par an ; et mise en œuvre de 80 % de certains modules B0 d'ici 2019
4, 11, 12	CAP. EURNAT.9	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de navigation aérienne, en recourant aux plans régionaux de navigation aérienne et aux Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG)	Réunion des PIRG (EANPG et SPG NAT) et de leurs structures de travail	Mise en œuvre de 50 % des plans régionaux de navigation aérienne suivant le calendrier convenu
4	CAP. EURNAT.10	Amélioration de l'efficacité des opérations en route, grâce à la disponibilité de routes privilégiées par les usagers (ANIWP:ROI-06)	Gestion de l'aménagement de l'espace aérien et des routes ATS par le biais des organes auxiliaires RDGE-EUR et IMG-NAT; accroissement de l'utilisation des opérations de vol sans contrainte	Mise en œuvre de 50 % des plans régionaux de navigation aérienne suivant le calendrier convenu
4	CAP. EURNAT.11	Optimisation de l'utilisation de l'espace aérien et des aéroports (ANIWP:ROI-01)	Gestion de l'aménagement de l'espace aérien et des routes ATS par le biais des organes auxiliaires RDGE-EUR et IMG-NAT ; accroissement de l'utilisation des opérations de vol sans contrainte	Mise en œuvre de 50 % des plans régionaux de navigation aérienne suivant le calendrier convenu

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Moyen-Orient

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
4	CAP. MID.1	(CNS) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la communication, navigation et surveillance (CNS) (ANIWP:ENB-CNS)	Fourniture aux États d'assistance relative à la mise en œuvre de politiques et de dispositions ainsi que des exigences et des priorités régionales en matière de CNS, conformément à la stratégie MID de navigation aérienne, dans le cadre d'ateliers/de séminaires, de missions d'assistance et de réunions	Atteinte de 80 % des cibles de performance liées aux CNS qui figurent dans la stratégie MID de navigation aérienne ; organisation d'ateliers /de séminaires approuvés par MIDANPIRG ; une réunion par an portant sur les CNS ; et organisation d'une mission d'assistance par an par RO/CNS
4	CAP. MID.2	(IM) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la gestion de l'information (ANIWP:ENB-IM)	Fourniture aux États d'assistance relative à la mise en œuvre de la gestion de l'information et de dispositions ainsi que des exigences et des priorités régionales en matière de SWIM, conformément à la stratégie MID de navigation aérienne, dans le cadre d'ateliers/de séminaires, de missions d'assistance et de réunions	Atteinte de 80 % des cibles de performance liées aux CNS qui figurent dans la stratégie MID de navigation aérienne ; organisation d'ateliers/de séminaires approuvés par MIDANPIRG ; une réunion par an portant sur la gestion de l'information et la SWIM ; et organisation d'une mission d'assistance par an par RO/AIM/ATM
4	CAP. MID.3	(MET) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la météorologie (ANIWP:ENB-MET)	Fourniture aux États d'assistance relative à la mise en œuvre de la gestion de l'information et de dispositions ainsi que des exigences et des priorités régionales en matière de MET, conformément à la stratégie MID de navigation aérienne, dans le cadre d'ateliers/de séminaires, de missions d'assistance et de réunions	Atteinte de 70 % des cibles de performance liées aux CNS qui figurent dans la stratégie MID de navigation aérienne ; organisation d'ateliers/de séminaires approuvés par MIDANPIRG ; une réunion par an portant sur les MET ; et organisation de missions d'assistance au besoin (en coordination avec le bureau EUR/NAT)

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
4, 11, 12	CAP. MID.4	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de navigation aérienne, en recourant aux plans régionaux de navigation aérienne et aux Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG)	Réunions des PIRG et de leurs structures de travail ; identification/mise à jour des priorités régionales en matière de navigation aérienne ; et tenue à jour de l'eANP de MID	Mise en œuvre de la stratégie et des plans régionaux de navigation aérienne suivant le calendrier convenu (atteinte de 65 % des jalons) ; organisation de réunions suivant le calendrier convenu ; et traitement en temps voulu des propositions d'amendement de l'eANP de MID
4	CAP. MID.5	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer l'efficacité des opérations en route, grâce à la disponibilité de routes privilégiées par les usagers (ANIWP:ROI-06)	Gestion de l'espace aérien et optimisation du réseau des routes ATS, assurées par les organes auxiliaires du MIDANPIRG	2 réunions portant sur la gestion de l'espace aérien et l'optimisation du réseau des routes ATS, d'ici 2019
4	CAP. MID.6	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à optimiser les taux de départ/d'arrivée des aéroports dans toutes les conditions météorologiques (ANIWP:ROI-08)	Fourniture aux États d'assistance relative à la mise en œuvre de la PBN, grâce à la création du FPP de MID et à l'organisation de réunions, d'ateliers/de séminaires, et de missions d'assistance	Atteinte de 75 % des cibles de performance liées aux CNS qui figurent dans la stratégie MID de navigation aérienne ; organisation d'ateliers /de séminaires approuvés par MIDANPIRG ; organisation d'une mission d'assistance par an ; et mise en œuvre de la création du FPP de MID et de son programme de travail suivant le calendrier convenu
4	CAP. MID.7	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à optimiser l'utilisation de l'espace aérien et des aéroports (ANIWP:ROI-01)	Assistance aux États sous forme d'organisation de visites d'équipes d'appui civil/militaire de MID et d'ateliers/de séminaires pour promouvoir la mise en œuvre d'une utilisation flexible de l'espace aérien (FUA)	Organisation d'ateliers/ de séminaires à la demande du MIDANPIRG ; organisation de visites d'équipes d'appui civil/militaire, à la demande des États ; et mise en œuvre de la FUA par 30 % des États d'ici 2018

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE
Amérique du Nord, Amérique centrale et les Caraïbes

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
4	CAP. NACC.1	(CNS) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la communication, navigation et surveillance (CNS) (ANIWP:ENB-CNS)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (AFSG et FMG)	Une réunion par an ; d'ici 2019 : mise en œuvre de 52,5 % du module B0-TBO, de 29,4 % du module B0-SURF, de 38,5 % du module B0-ASUR, de 8 % du module B0-ACAS et de 51,2 % du module B0-FICE
4	CAP. NACC.2	(IM) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la gestion de l'information (ANIWP:ENB-IM)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (Équipe spéciale sur l'AIM)	Une réunion par an ; impact nul sur la réunion mais ressenti sur la mise en œuvre de 27,6 % du module B0 DATM d'ici 2019
4	CAP. NACC.3	(MET) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la météorologie (ANIWP:ENB-MET)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (METG)	Une réunion par an ; impact nul sur la réunion mais ressenti sur la mise en œuvre de 71 % du module B0 AMET d'ici 2019
4, 11, 12	CAP. NACC.4	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de navigation aérienne, en recourant aux plans régionaux de navigation aérienne et aux Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG)	Réunions des PIRG et de leurs structures de travail	Mise en œuvre des plans régionaux de navigation aérienne suivant le calendrier convenu
4	CAP. NACC.5	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à optimiser l'utilisation de l'espace aérien et des aéroports (ANIWP:ROI-01)	Assistance aux États sous forme d'organisation d'ateliers/de séminaires sur la mise en œuvre de l'utilisation flexible de l'espace aérien (FUA)	Nombre d'ateliers/de séminaires ; un atelier/séminaire ; et mise en œuvre de la FUA par 50 % des États

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Amérique du Sud

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
4	CAP. SAM.1	(CNS) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la communication, navigation et surveillance (CNS) (ANIWP:ENB-CNS)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (AFSG et FMG)	Un par an ; mise en œuvre de 25 % de certains modules B0 d'ici 2019
4	CAP. SAM.2	(IM) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la gestion de l'information (ANIWP:ENB-IM)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (Équipe spéciale sur l'AIM)	Un par an ; mise en œuvre de 25 % de certains modules B0 d'ici 2019
4	CAP. SAM.3	(MET) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la météorologie (ANIWP:ENB-MET)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (METG)	Un par an ; mise en œuvre de 25 % de certains modules B0 d'ici 2019
4	CAP. SAM.4	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer l'efficacité des opérations en route, grâce à la disponibilité de routes privilégiées par les usagers (ANIWP:ROI-06)	Gestion de l'aménagement de l'espace aérien et des routes ATS par le biais des organes auxiliaires ; accroissement de l'utilisation des opérations de vol sans contrainte	Mise en œuvre de 60 % des plans régionaux de navigation aérienne suivant le calendrier convenu
4	CAP. SAM.5	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer l'efficacité des opérations des régions de contrôle terminales (ANIWP:ROI-09)	Assistance aux États et organisation d'ateliers/de séminaires sur la mise en œuvre des modules B0-CDO et B0-CCO des ASBU	Un atelier/séminaire
4	CAP. SAM 6	Amélioration de l'efficacité des opérations de surface, en particulier dans les aéroports encombrés (ANIWP:ROI-03)	Assistance aux États sous forme d'ateliers/de séminaires basés sur les SARP et les éléments d'orientation disponibles de l'OACI	Un atelier/séminaire
4	CAP. SAM.7	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à optimiser l'utilisation de l'espace aérien et des aéroports (ANIWP:ROI-01)	Assistance aux États et organisation d'ateliers/de séminaires sur la mise en œuvre de l'utilisation flexible de l'espace aérien (FUA) ; et assistance aux États et organisation d'ateliers/de séminaires sur la mise en œuvre des éléments B0-ACDM des ASBU	Un atelier/ séminaire ; mise en œuvre par 25 % des aéroports internationaux d'opérations aéroportuaires améliorées dans le cadre du CDM-aéroports

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
4, 11, 12	CAP. SAM.8	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de navigation aérienne, en recourant aux plans régionaux de navigation aérienne et aux Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG)	Réunions des PIRG et de leurs structures de travail	Mise en œuvre des plans régionaux de navigation aérienne suivant le calendrier convenu

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Afrique occidentale et centrale

Résultat clé n°	Bureau régional	Project/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
4	CAP. WACAF.1	(CNS) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la communication, navigation et surveillance (CNS) (ANIWP:ENB-CNS)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales (AFSG et FMG)	2 par an ; et mise en œuvre de 75 % de certains modules B0 d'ici 2019
4	CAP. WACAF.2	(IM) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la gestion de l'information (ANIWP:ENB-IM)	Accords régionaux, décisions et recommandations des réunions générales APIRG), et les projets de mise en œuvre de l'AIM approuvés	Un atelier/séminaire d'appui à la mise en œuvre de l'AIM par an ; et mise en œuvre de 75 % de certains modules B0- DATM d'ici 2019
4	CAP. WACAF.3	(MET) Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions sur la météorologie (ANIWP:ENB-MET)	Accords régionaux, adoption des décisions et des recommandations par l'APIRG	6 États par an ; et mise en œuvre de 60 % de certains éléments B0 AMET d'ici 2019
4, 11, 12	CAP. WACAF.4	Amélioration et mesure des progrès par rapport aux priorités régionales en matière de navigation aérienne, en recourant aux plans régionaux de navigation aérienne et aux Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG)	Réunions des PIRG et de leurs structures de travail ; assistance aux États pour la mise en œuvre des priorités en matière de navigation aérienne dans le cadre des projets de l'APIRG ; et mise en œuvre des objectifs d'ANS dans le cadre du plan AFI	Mise en œuvre des plans régionaux de navigation aérienne suivant le calendrier convenu ; et atteinte de 75 % objectifs d'ANS de l'AFI d'ici 2019
4	CAP. WACAF.5	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer l'efficacité des opérations en route, grâce à la disponibilité de routes privilégiées par les usagers (ANIWP:ROI-06)	Gestion de l'aménagement de l'espace aérien et des routes ATS par le biais des organes auxiliaires ; accroissement de l'utilisation des opérations de vol sans contrainte	Mise en œuvre des plans régionaux de navigation aérienne suivant le calendrier convenu
4	CAP. WACAF.6	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à améliorer l'efficacité des opérations des régions de contrôle terminales (ANIWP:ROI-09)	Assistance aux États et organisation d'ateliers/de séminaires sur la mise en œuvre des modules B0-CDO et B0-CCO des ASBU	Un atelier/séminaire par an ; et taux de 70 % des aéroports ayant des opérations CDO et CCO d'ici la fin de 2019
4	CAP. WACAF.7	Assistance aux États pour la mise en œuvre de politiques et de dispositions visant à optimiser les taux de départ/d'arrivée des aérodromes dans toutes les conditions météorologiques (ANIWP:ROI-08)	Décisions et recommandations de l'AWOG et de l'équipe spéciale sur la PBN	7 aéroports ; et 70 % de taux d'installation d'APCH de PNB aux extrémités de toutes les pistes aux instruments d'ici 2019

SÛRETÉ ET FACILITATION

Description Renforcement de la sûreté et de la facilitation de l'aviation civile mondiale

Justification Le système mondial d'aviation civile n'a jamais été aussi sûr, bien qu'il subsiste des vulnérabilités et des menaces contre la sûreté de l'aviation civile et l'intégrité des frontières, touchant un nombre croissant d'États de toutes les régions. La résolution de ces problèmes passe par des efforts constants de prévention proactive, notamment une collaboration, une coordination et une communication systématiques entre les États et l'industrie. Il importe au plus haut point de maintenir l'équilibre optimal entre les exigences de la sûreté et celles de la facilitation, de manière à permettre au trafic de passagers et de fret de se développer sans interruption et en sécurité.

Le présent objectif stratégique a pour but ultime de renforcer la sûreté et la facilitation de l'aviation civile dans le monde, et donc a) de réduire le plus possible le nombre d'incidents d'interventions illicites et d'assurer des ripostes appropriées aux incidents, b) de réduire les risques contre l'intégrité des frontières, et c) de renforcer au maximum l'efficacité des opérations de congé aux frontières afin de promouvoir le commerce, le tourisme et le développement économique.

Les résultats escomptés de cet objectif stratégique contribueront à réduire le niveau des risques contre la sûreté de l'aviation dans le monde et l'intégrité des frontières, à faciliter le mouvement des personnes et des biens par air et à renforcer l'efficacité et la viabilité du système mondial d'aviation civile.

Priorités clés : *Amélioration continue de la sûreté et de la facilitation de l'aviation; Amélioration des données, de l'analyse et de la prévision ; Aucun pays laissé de côté*

Résultat escompté 5 : Réduction des risques dans le domaine de l'aviation : Renforcement de la capacité des États de réduire le niveau de risque posé par les menaces existantes, nouvelles et émergentes contre l'aviation civile et l'intégrité des frontières grâce au cadre de supervision efficace de la réglementation et à la mise en œuvre efficace de contremesures et de réponses adaptées au niveau de la menace, ainsi qu'à un cadre mondial harmonisé de politiques de sûreté dans le domaine de l'aviation

Résultat clé 5 : Mise en œuvre de contremesures et de réponses uniformes et cohérentes

Indicateur clé de performance : Niveau de mise en œuvre effective (déterminé par l'USAP-CMA)

Résultat escompté 6 : Amélioration de l'efficacité des opérations de congé aux frontières : Renforcement de la capacité des États de faciliter les mouvements des personnes et des biens par air avec un minimum de retard, et un haut niveau de sûreté et d'application de la loi

Résultat clé 6 : Renforcement des procédures de passage des frontières et des mécanismes d'établissement et de confirmation de l'identité des voyageurs

Indicateur clé de performance : Niveau de mise en œuvre des dispositions de l'Annexe 9 (à partir des listes de contrôle de conformité remplies par les États)

Résultat escompté 11 : Amélioration des données, de l'analyse et de la prévision : Renforcement de la capacité des États d'utiliser, d'analyser et d'échanger des données dans le domaine de l'aviation pour la prise de décisions et l'amélioration de l'exploitation, ainsi que de mesurer et, autant que possible, de prévoir les différents aspects du développement de l'aviation civile

Résultat clé 11 : Amélioration de la qualité et de l'analyse et augmentation du volume des données dans le domaine de l'aviation, y compris les prévisions et les outils partagés avec les États

Indicateur clé de performance : Nombre d'analyses utilisant les données, les études et les prévisions de l'OACI

Résultat escompté 12 : Renforcement de la création de capacités : Renforcement de la capacité des États, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins développés, de mettre en œuvre des normes et des politiques mondiales et d'améliorer la connectivité du transport aérien

Résultat clé 12 : Mise en œuvre des initiatives Aucun pays laissé de côté de l'OACI

Indicateur clé de performance : Taux de mise en œuvre effective des systèmes de supervision de la sécurité et de la sûreté ; de SSC et/ou de SSeC en suspens

NOTE : De nombreux projets/activités clés énumérés dans chaque programme peuvent être réalisés sous réserve d'une disponibilité continue de ressources extrabudgétaires.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÛRETÉ ET FACILITATION

SÛRETÉ ET FACILITATION

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS ESTIMATIFS EN RESSOURCES

Programme	Année	Postes			Hors-Postes				GAT	Coûts indirects	Coût total en milliers de CAD
		Année-personnes		Coût total en milliers de CAD	Coût total en milliers de CAD						
		AI	GS		Services de consultation et externalisation	Déplacements	Réunions	Autre			
1 - Stratégie et politique											
	2017	2,80	3,00	935	-	95	-	9		879	1 918
	2018	2,80	3,00	954	-	98	-	9		907	1 968
	2019	2,80	3,00	989	-	100	-	10		957	2 056
											5 942
2 - Politiques de sûreté de l'aviation											
	2017	3,75	3,00	991	13	70	65	-		963	2 102
	2018	3,75	3,00	1 014	14	72	67	-		997	2 163
	2019	3,75	3,00	1 046	14	74	66	-		1 044	2 244
											6 509
3 - Audit de sûreté de l'aviation											
	2017	3,75	5,00	1 138	40	538	7	-		1 457	3 180
	2018	3,75	5,00	1 164	41	551	8	-		1 508	3 273
	2019	3,75	5,00	1 198	42	565	8	-		1 579	3 391
											9 844
4 - Soutien de la mise en œuvre et du développement											
	2017	3,75	2,00	872	21	136	64	-	24	944	2 061
	2018	3,75	2,00	891	22	142	67	-	24	980	2 126
	2019	3,75	2,00	926	22	147	66	-	25	1 033	2 219
											6 407
5 - Facilitation											
	2017	1,50	0,75	373	-	33	11	-		353	771
	2018	1,50	0,75	381	-	34	12	-		364	790
	2019	1,50	0,75	395	-	35	11	-		384	825
											2 386
6 - TRIP/MRTD											
	2017	0,25	0,25	75	40	40	22	-		150	327
	2018	0,25	0,25	77	41	41	23	-		155	336
	2019	0,25	0,25	79	42	42	21	-		161	345
											1 009
7 - Bureaux régionaux											
	2017	12,91	8,93	2 679	10	194	53	223		2 671	5 831
	2018	12,90	8,93	2 659	10	201	56	207		2 678	5 812
	2019	12,89	8,93	2 768	11	205	58	209		2 831	6 081
											17 724
Tous les programmes - TOTAL											
	2017	28,71	22,93	7 063	124	1 107	223	232	24	7 418	16 191
	2018	28,70	22,93	7 140	128	1 138	232	216	24	7 590	16 468
	2019	28,69	22,93	7 401	132	1 167	230	218	25	7 989	17 161
Total triennat :				21 604	384	3 411	685	667	73	22 997	49 820
									Total coûts directs :	26 824	

PRIORITÉS CLÉS	2017	2018	2019	TOTAL
RÉSULTATS ESCOMPTEÉS				
Amélioration continue de la sûreté et de la facilitation de l'aviation				
5 - Réduction des risques dans le domaine de l'aviation	4 020	4 075	4 207	12 301
6- Amélioration de l'efficacité des opérations de congé aux frontières	1 627	1 637	1 694	4 958
Données, analyses et prévisions de qualité				
11- Amélioration des données, analyses et prévisions	259	265	273	796
Aucun pays laissé de côté				
12 - Consolidation du renforcement des capacités	2 867	2 902	2 999	8 768
Total :	8 773	8 878	9 173	26 824

Programme 1 : Stratégie et politique

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
5, 6, 11, 12	SEC.1.1	Élaboration du plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde (GASep) ; et évaluation de la mise en œuvre de la sûreté, de la facilitation et du TRIP/MRTD dans le domaine de l'aviation	Approbation du document du GASep, et documents sur la mise en œuvre et l'analyse des risques	Approbation du GASep pour le 4 ^e trimestre de 2018 ; et examen de 90 % de toutes les matrices de risques par an
5, 6, 12	SEC.1.2	Soutien des organes directeurs de l'OACI (Assemblée, Conseil, UIC et ATC)	Documentation requise pour les organes directeurs ; rôle de secrétariat pour les organes directeurs	19 documents et notes d'information par an ; 90 % des mesures (en application des décisions du Conseil) à mettre en œuvre chaque année
5, 6	SEC.1.3	Amélioration de la reconnaissance du leadership de l'OACI, de la coopération internationale (y compris dans le cadre du système des Nations Unies) et de la coordination des activités régionales	Amélioration des services aux États par une coordination et une coopération efficaces ; sensibilisation accrue des États en ce qui concerne les programmes API et PNR grâce à la collaboration avec l'OMD, l'IATA et le système des Nations Unies	Fourniture de 90 % des apports et des contributions dans les délais
12	SEC.1.4	Contribution à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressources	Identification de donateurs potentiels et élaboration de projets spécifiques pour des fonds de contributions volontaires et/ou des subventions pour l'apport d'assistance technique aux États	Examen des plans de projets au 1 ^{er} trimestre de chaque année

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÛRETÉ ET FACILITATION

Programme 2 : Politiques de sûreté de l'aviation

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
5	SEC.2.1	Affinage et harmonisation du cadre mondial de sûreté de l'aviation (incluant l'élaboration et la mise à jour des orientations sur la sûreté de l'aviation)	Mesures requises par suite de la Conférence de haut niveau sur la sûreté de l'aviation et des résolutions de la 39 ^e session de l'Assemblée ; Élaboration des SARP nécessaires pour l'Annexe 17 – Sûreté ; Appui aux groupes de travail du Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation et coordination des initiatives pertinentes du secteur; Éléments indicatifs nouveaux ou révisés, y compris en réponse aux menaces et aux risques nouveaux	Achèvement de la mise en œuvre de 75 % des mesures de suivi d'ici le 4 ^e trimestre 2019 ; Publication des SARP actualisées de l'Annexe 17 s'il y a lieu
5	SEC.2.2	Réaction rapide en cas d'événements graves – incluant réseau de PoC, planification d'urgence, intervention (généralement à court terme)	Leadership et soutien aux États en cas d'événements graves ; Assistance à court terme dans ces cas	Coordination 100 % appropriée et en temps voulu en réaction aux crises
5, 11	SEC.2.3	Établissement de mécanismes de partage de l'information	Affinage des outils de traitement de l'information relative à la sûreté en aviation ; fourniture d'informations appropriées ; mise à l'essai régulière du Réseau de points de contact (PoC) à l'échelle mondiale	Mise à l'essai du réseau de PoC tous les 18-24 mois
5, 11	SEC.2.4	Examen et analyse des menaces, des risques et des vulnérabilités	Mise à jour annuelle de l'État du contexte de risque (RCS)	Publication du RCS révisé au moins une fois par an
5	SEC.2.5	Élaboration et mise en œuvre des politiques et des dispositions d'atténuation des risques de cybersûreté de l'OACI	Cadre de politiques et éléments indicatifs sur la cybersûreté (établissement de normes communes sur la cybersûreté pour les systèmes aéronautiques)	Publication continue des orientations pertinentes ; Système de gestion de la cybersûreté d'ici le 4 ^e trimestre de 2019

Programme 3 : Audit de sûreté de l'aviation

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
5, 12	SEC.3.1	Conduite et renforcement d'activités d'USAP-CMA (méthode de surveillance continue du Programme universel d'audits de sûreté)	Activités d'USAP-CMA adaptées à la situation de la sûreté de l'aviation dans chaque État ; rapports faisant état des constatations des activités de surveillance ; et activités de surveillance supplémentaires par le biais d'audits sur place et d'audits basés sur la documentation	80 % des activités de surveillance prévues (23 par an + 3 activités supplémentaires par an à appuyer par les bureaux régionaux) ; production de 90 % des rapports dans les 60 jours suivant l'achèvement des activités de surveillance; et retour d'information satisfaisant de 90 % des États
5, 12	SEC.3.2	Analyse des résultats des activités de surveillance	Analyses périodiques des résultats des activités d'USAP-CMA	Rapport à la MARB annuellement
5, 12	SEC.3.3	Conduite d'activités de soutien dans les régions de l'OACI	Tenue de séminaires/d'ateliers régionaux, de cours de formation des auditeurs et de missions en soutien à d'autres organismes de l'ONU	Trois activités d'assistance ciblée

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÛRETÉ ET FACILITATION**Programme 4 : Soutien de la mise en œuvre et du développement**

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
5, 12	SEC.4.1	Assistance aux États grâce à la mise à jour du matériel didactique et aux activités du Centre de formation à la sûreté de l'aviation (CFSA)	Cours/ateliers de formation visant à accroître la capacité d'un État membre de mettre en œuvre les Annexes 17 et 9 (à réaliser par 25 % de moins d'instructeurs recrutés à l'échelle internationale) ; élaboration de matériel didactique et amélioration des mallettes pédagogiques/des ateliers de formation sur la sûreté de l'aviation ; supervision du réseau CFSA	Mise à jour de 75 % du matériel didactique dans les six mois suivant la révision des éléments indicatifs/de l'Annexe
5, 12	SEC.4.2	Assistance aux États dans la recherche de solutions aux failles sûreté déterminées grâce à l'USAP, et dans la mise en œuvre des SARP de l'Annexe 17	Projets complets d'assistance aux États pour combler les lacunes (élaboration, mise en œuvre et suivi) ; orientations et conseils aux États en appui à leurs mesures de mise en œuvre des SARP de l'OACI à travers des missions spéciales ou la communication avec leurs autorités ; plans nationaux spéciaux structurés d'amélioration de la sûreté en aviation (SIP) ; coordination des projets d'assistance au niveau de l'État et/ou régional impliquant des partenaires multiples	Assistance à six États par an à travers le processus des SIP en coordination avec les bureaux régionaux ; changements dans le niveau de mise en œuvre par les États bénéficiaires
5, 12	SEC.4.3	Appui aux initiatives de coopération régionale visant à améliorer le respect des SARP de l'Annexe 17	Appui aux programmes régionaux spéciaux grâce à la coordination avec les États donateurs et les entités régionales ; partage de l'information avec la TCB concernant l'assistance fournie aux États au titre du Programme coopératif de sûreté de l'aviation (CASP)	Progrès enregistrés dans la mise en œuvre des initiatives régionales en coordination avec les bureaux régionaux

Programme 5 : Facilitation

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
6	SEC.5.1	Affinage et harmonisation du cadre mondial de politiques de facilitation	Mesures requises par suite de la Conférence de haut niveau sur la sûreté de l'aviation et des résolutions de la 39 ^e session de l'Assemblée ; élaboration des mesures et des politiques requises pour l'Annexe 9 – Facilitation ; appui aux groupes de travail du Groupe d'experts ; publication du Manuel sur les programmes nationaux de facilitation du transport aérien	Achèvement de la mise en œuvre de 75 % des mesures de suivi au plus tard au 4 ^e trimestre 2019 ; publication des SARP actualisées de l'Annexe 9 selon que de besoin
6, 12	SEC.5.2	Élaboration et mise à jour des contenus du matériel didactique ayant trait à la facilitation	Élaboration de matériel didactique supplémentaire	Disponibilité du matériel didactique supplémentaire au plus tard au 4 ^e trimestre 2018
6, 12	SEC.5.3	Assistance aux États dans la mise en œuvre des SARP de l'Annexe 9 et la création des capacités requises; et surveillance de la conformité aux SARP pertinentes de l'Annexe 9	Assistance aux États dans la mise en place de programmes nationaux de facilitation du transport aérien ; mesures de suivi de la liste de contrôle de conformité en ligne de l'Annexe 9 ; modifications des questions de protocole des pratiques USAP/USOAP pour tenir compte de toutes dispositions nouvelles ou modifiées de l'Annexe 9 liées à la sûreté ou à la sécurité	Assistance adaptée aux demandes et aux priorités ; et achèvement de la mise en œuvre de 75 % des mesures au plus tard au 4 ^e trimestre 2019

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÛRETÉ ET FACILITATION

Programme 6 : TRIP/MRTD

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
6	SEC.6.1	Mise en œuvre de la stratégie du Programme d'identification des voyageurs (TRIP)	Rapports intérimaires sur les étapes de la stratégie du TRIP ; plan de conformité au Doc 9303 ; feuilles de route sur le passeport électronique	Achèvement de la mise en œuvre de 90 % des étapes
6	SEC.6.2	Élaboration et mise à jour des spécifications des documents de voyage, et d'éléments indicatifs sur les preuves d'identification, les MRTD, ainsi que les systèmes et l'outil d'inspection	Modifications des spécifications relatives aux documents de voyage (Doc 9303)	Publication de versions révisées du Doc 9303, selon que de besoin
6, 12	SEC.6.3	Élaboration et mise à jour de matériel didactique sur le TRIP	Nouveau matériel didactique sur le TRIP	Disponibilité du matériel didactique selon que de besoin
6, 12	SEC.6.4	Assistance aux États dans la création des capacités requises pour la mise en œuvre de projets sur les passeports lisibles à la machine et les passeports électroniques	Colloques et séminaires régionaux ; projets d'assistance financés par les donateurs	Un colloque et deux séminaires régionaux par an : mise en œuvre des projets d'assistance conformément aux plans

Programme 7 : Bureaux régionaux

Tous les bureaux régionaux

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
5, 6, 12	SEC.7.1	Appui aux États de la région dans la mise en œuvre des SARP de l'Annexe 17 et de l'Annexe 9	Activités d'assistance grâce aux interactions avec les États ; rapports sur les initiatives en cours concernant les politiques de sûreté de l'aviation et de facilitation dans la région	Augmentation du nombre d'États respectant les SARP des Annexes 17 et 9 ; accroissement du niveau moyen de mise en œuvre effective dans la région ; et achèvement dans les délais des activités du plan AFI SECFAL
5, 12	SEC.7.2	Appui à la mise en œuvre effective du Programme USAP-CMA	Activités pré-audit et liaison ; participation à l'audit ; mesures de suivi postaudit	Achèvement des activités d'USAP-CMA selon le calendrier
5, 12	SEC.7.3	Coordination et soutien des CFSA de l'OACI	Appui en temps voulu au travail du CFSA en tant que point central	Achèvement avec succès des cours de formation selon le calendrier de formation du CFSA
5, 6, 12	SEC.7.4	Aide à l'élaboration de projets d'assistance sur la sûreté et la facilitation de l'aviation (y compris le TRIP/MRTD) dans les États de la région	Missions d'assistance adaptées aux besoins des États (compte tenu des priorités et des ressources de l'OACI)	Trois activités d'assistance par an avec participation des bureaux régionaux
5, 6	SEC.7.5	Représentation de l'OACI aux réunions ayant trait à la sûreté et à la facilitation de l'aviation	Prise en compte des priorités des États et de l'OACI dans les politiques externes	Expression en temps voulu des priorités et des préoccupations de l'OACI dans les instances appropriées selon le calendrier des autres organisations internationales

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Description Encourager la mise sur pied d'un système d'aviation civile solide et économiquement viable

Justification Un système d'aviation civile solide et économiquement viable offre la liberté de voyager à des conditions abordables, des opportunités justes et égales d'avantages financiers aux États et aux usagers du transport aérien, un environnement dans lequel les entreprises peuvent fonctionner de manière rentable et une base pour un développement économique durable dans le monde. Pour optimiser la contribution de l'aviation à l'économie, il faut unir les efforts entre les États et les communautés internationales au-delà du secteur de l'aviation civile.

Les buts ultimes de cet objectif stratégique sont d'éliminer les obstacles à la pérennité économique du transport aérien et de venir à bout du problème de la faible priorité accordée à l'aviation en matière de financement. Les États peuvent utiliser l'aviation comme outil efficace de développement en la mettant au centre du cadre de développement national/régional et du financement international pour les flux de développement, avec comme résultats : a) l'amélioration de la connectivité du transport aérien, b) la création d'opportunités d'affaires plus compétitives sur le marché, c) l'accroissement des avantages et des choix des consommateurs, et dans le même temps d) la réduction du fardeau financier et des coûts des fonctions réglementaires de supervision.

Les résultats escomptés de cet objectif stratégique contribueront à promouvoir la croissance des activités du secteur de l'aviation civile et l'efficacité du transport aérien, et partant, l'économie mondiale, et le développement du commerce et du tourisme.

Priorités clés : *Renforcer le rôle de l'aviation en vue du développement économique ; amélioration des données, de l'analyse et de la prévision ; Aucun pays laissé de côté*

Résultat escompté 7 : Réduction des obstacles aux opérations de transport aérien : Renforcement de la capacité des États d'améliorer la connectivité du transport aérien, de créer des opportunités d'affaires plus compétitives sur le marché, d'accroître les avantages et les choix des consommateurs et de réduire le fardeau financier et les coûts des fonctions réglementaires de supervision

Résultat clé 7 : Harmoniser le cadre réglementaire mondial du transport aérien et le mettre en convergence avec les autres secteurs économiques

Résultat clé de performance : Taux d'accessibilité aux possibilités de connectivité par les transporteurs aériens, comparant le nombre de marchés disponibles créés par la libéralisation du transport aérien et le nombre de ces marchés disposant effectivement de services de transport aérien

Résultat escompté 8 : Utilisation accrue de l'aviation comme outil de développement : Renforcement de la capacité des États d'utiliser l'aviation comme moyen efficace de développement économique, en particulier accessibilité accrue du financement en vue du développement de l'infrastructure dans le domaine de l'aviation et de l'investissement dans la connectivité du transport aérien

Résultat clé 8 : Amélioration de l'accès aux ressources financières et aux investissements en vue du développement des activités de l'aviation

Résultat clé de performance : Nombre d'États incluant l'aviation dans leur plan de développement national

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Résultat escompté 11 : Amélioration des données, de l'analyse et de la prévision : Renforcement de la capacité des États d'utiliser, d'analyser et d'échanger des données dans le domaine de l'aviation pour la prise de décisions et l'amélioration de l'exploitation, ainsi que de mesurer et, autant que possible, de prévoir les différents aspects du développement de l'aviation civile

Résultat clé 11 : Amélioration de la qualité et de l'analyse et augmentation du volume des données dans le domaine de l'aviation, y compris les prévisions et les outils partagés avec les États

Résultat clé de performance : Nombre d'analyses utilisant les données, les études et les prévisions de l'OACI

Résultat escompté 12 : Renforcement de la création de capacités : Amélioration de la capacité des États, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins développés, de mettre en œuvre des SARP et des politiques mondiales et de renforcer la connectivité du transport aérien

Résultat clé 12 : Mise en œuvre des initiatives Aucun pays laissé de côté de l'OACI

Résultat clé de performance : Taux de mise en œuvre effective des systèmes de supervision de la sécurité et de la sûreté ; nombre de SSC et/ou de SSeC en suspens

NOTE : De nombreux projets/activités clés énumérés dans chaque programme peuvent être réalisés sous réserve d'une disponibilité continue de ressources extrabudgétaires.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS ESTIMATIFS EN RESSOURCES

Programme	Année	Postes			Hors-Postes					Coût total en milliers de CAD	
		Année-personnes		Coût total en milliers de CAD	Coût total en milliers de CAD				GAT		Coûts indirects
		AI	GS		Services de consultation et externalisation	Déplacements	Réunions	Autre			
1 - Stratégie et politique											
	2017	2,00	1,10	593	-	33	-	60		580	1 265
	2018	2,00	1,10	604	-	34	-	61		598	1 298
	2019	2,00	1,10	627	-	35	-	63		632	1 357
3 920											
2 - Données et analyses sur l'aviation											
	2017	2,75	4,00	763	104	20	16	-		764	1 667
	2018	2,75	4,00	785	106	20	17	-		794	1 722
	2019	3,25	4,00	905	109	21	17	-		916	1 967
5 356											
3 - Cadre de réglementation économique											
	2017	2,38	1,00	553	-	20	22	-		503	1 098
	2018	2,75	1,00	623	-	20	17	-		564	1 224
	2019	2,75	1,00	645	-	21	17	-		594	1 277
3 599											
4 - Assistance technique											
	2017	1,38	0,00	262	27	28	49	-		309	674
	2018	1,00	0,00	211	27	28	50	-		271	587
	2019	1,50	0,00	312	28	29	50	-		365	783
2 045											
5 - Bureaux régionaux											
	2017	2,03	2,02	442	3	35	16	67		477	1 041
	2018	2,13	2,02	458	3	37	17	62		494	1 071
	2019	2,22	2,02	495	3	39	17	63		537	1 154
3 265											
Tous les programmes - TOTAL											
	2017	10,53	8,12	2 614	133	136	102	127		2 632	5 745
	2018	10,63	8,12	2 681	137	140	101	123		2 720	5 902
	2019	11,72	8,12	2 983	140	144	101	126		3 043	6 538
	Total triennat :			8 278	411	421	304	376		8 396	18 185
Total coûts directs :										9 788	

PRIORITÉS CLÉS	2017	2018	2019	TOTAL
RÉSULTATS ESCOMPTÉS				
Renforcer le rôle de l'aviation en vue du développement économique				
7 - Réduction des obstacles aux opérations de transport aérien	1 130	1 164	1 271	3 565
8 - Utilisation accrue de l'aviation comme outil de développement	1 130	1 164	1 271	3 565
Données, analyses et prévisions de qualité				
11- Amélioration des données, analyses et prévisions	370	380	426	1 175
Aucun pays laissé de côté				
12 - Consolidation du renforcement des capacités	483	474	526	1 484
Total :	3 112	3 182	3 494	9 788

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Programme 1 : Stratégie et politique

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
7, 8, 12	DEV.1.1	Élaboration d'un plan mondial ou d'une stratégie mondiale pour le développement économique du transport aérien, et présentation de l'état de ce secteur	Élaboration du plan mondial ; révision régulière, y compris les modifications requises pour aborder les questions nouvelles et émergentes et les faiblesses constatées dans la mise en œuvre de ce plan	Établissement du plan mondial au plus tard au 4 ^e trimestre 2017 ; publication de l'état du secteur au 4 ^e trimestre de chaque année
7, 8, 12	DEV.1.2	Soutien des organes directeurs de l'OACI (Assemblée, Conseil et ATC)	Production de la documentation requise conformément au calendrier établi ; rôle de secrétariat pour les organes directeurs ; rapports réguliers d'activité au Conseil	Mise en œuvre de 90 % des mesures (en réponse aux décisions du Conseil) chaque année
7, 8	DEV.1.3	Promotion et renforcement du rôle de l'OACI à l'échelle mondiale et régionale, et dans les communautés et financières et économiques en appui à son Initiative Aucun pays laissé de côté (NCLB) pour contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU	Amélioration des services fournis aux États grâce à une coordination et une coopération efficaces ; reconnaissance accrue de la contribution aux ODD par différents organismes de l'ONU ; mesures pour assurer l'intégration des politiques de l'OACI au cadre général de l'Initiative NCLB et des ODD	Fourniture de 90 % des apports et des contributions dans les délais
12	DEV.1.4	Contribution à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressources	Identification de donateurs potentiels et élaboration de projets spéciaux pour les fonds de contributions volontaires et/ou les subventions pour l'apport d'assistance technique aux États ;	Examen des plans de projet au 1 ^{er} trimestre de chaque année

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Programme 2 : Données et analyses sur l'aviation

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
7, 8, 11	DEV.2.1	Collecte, analyse et diffusion de données/statistiques sur l'aviation	Renforcement des partenariats avec d'autres organisations et les milieux universitaires (ACI, OMT, Banque mondiale, OIT, CNUCED, OCDE-ITF, ICM, etc.) pour rationaliser la gestion des données et réduire les coûts ; modernisation et réingénierie des processus de travail du programme statistique dans le cadre de la gestion des données d'entreprise (EDM) ; obtention de l'aval de la Commission de statistique de l'ONU	Nombre moyen de jours pour le traitement (moins de 200 jours) ; réingénierie complète des processus de travail au plus tard au 4 ^e trimestre 2018
7, 8, 11	DEV.2.2	Élaboration d'outils d'analyse du travail pour optimiser l'utilité des données grâce à la visualisation	Mise à disposition continue d'outils nouveaux et actualisés ; application du catalogue de données à l'échelle de l'ONU	Élaboration ou mise à jour de 3 outils d'analyse du travail par an
7, 8, 11	DEV.2.3	Évaluation de la contribution économique et des avantages des activités/projets ayant trait à l'aviation (y compris l'amélioration de la sécurité et de la navigation aérienne) grâce à des méthodologies affinées	Établissement de compte satellite en aviation (PIB de l'aviation) dans chaque État ; méthodologies approuvées par la Commission de statistique de l'ONU ; rapport annuel sur la contribution économique ; et rapports d'évaluation des améliorations de la sécurité et de la navigation aérienne	Obtention de l'approbation de la Commission de statistique de l'ONU au plus tard au 2 ^e trimestre 2018 ; publication du rapport au plus tard au 4 ^e trimestre de chaque année
7, 8, 11	DEV.2.4	Élaboration de prévisions actualisées et harmonisation des bases de données à l'appui des travaux sur le développement de l'aviation, la planification de la navigation aérienne et l'économie de l'environnement	Série unique harmonisée mise à jour de prévisions à long terme du trafic ; prévisions adaptées à la planification de la navigation aérienne ; prévisions actualisées des besoins en personnel diplômé (Doc 9956) ; bases de données harmonisées sur le trafic et données statistiques connexes à l'appui du travail du CAEP ; fourniture de données de consommation de carburant pour les rapports sur les émissions de CO ₂ destinés à la CCNUCC	Publication de prévisions à long terme actualisées du trafic au plus tard au 4 ^e trimestre de chaque année ; mesure de la précision des prévisions par le rapport entre les écarts réels et les écarts prévus (moins de 15 % de différence en moyenne)

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
7, 8, 11	DEV.2.5	Obtention et promotion des résultats des analyses économiques des principales questions émergentes d'importance mondiale et de divers aspects du transport aérien, en coopération avec d'autres organisations internationales (pour 2017-2018, une partie de cette activité sera financée par l'ARGF)	<p>Actualisation des indicateurs mondiaux et nationaux pour suivre la mise en œuvre des ODD de l'ONU ; études sur les restrictions de capacité des aéroports, analyse coûts-avantages de l'ASBU, etc. ;</p> <p>études annuelles des différences régionales dans les économies d'exploitation des transporteurs pour appuyer le système mondial de péréquation des recettes des transporteurs ; calcul annuel du tarif de base du courrier aérien pour l'Union postale universelle (UPU) ; nouveaux indices du fret aérien en coopération avec la CNUCED ; études des liens entre le transport aérien et la santé et leur impact économique en coordination avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ; analyse économique de l'efficacité et de l'impact des règlements sociaux avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) (sécurité, santé, sûreté, etc.) ; et études des aspects économiques des impacts environnementaux et sociaux</p>	<p>Mise à jour des indicateurs au plus tard au 4^e trimestre de chaque année ; publication des études des différences régionales dans les économies d'exploitation des transporteurs et du tarif de base du courrier aérien au plus tard au 1^{er} trimestre de chaque année ; et publication d'une étude/d'un rapport au plus tard au 4^e trimestre de chaque année</p>

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Programme 3 : Cadre de réglementation économique

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
7, 8	DEV.3.1	Modernisation et harmonisation du cadre mondial de réglementation du transport aérien conformément à la vision à long terme de l'OACI pour la libéralisation du transport aérien international ; guidage de la communauté internationale aux fins de convergence avec les secteurs du tourisme et du commerce	Mise à jour des directives de politique (Doc 9587 et 9626) pour tenir compte des résolutions A39 ; mise à jour des principes de haut niveau sur la protection des consommateurs ; mise à jour des politiques sur les taxes (Doc 8632) ; interventions, déclarations, publications pour assurer que les politiques sur le tourisme tiennent compte des priorités des États membres de l'OACI, dans le cadre de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), ainsi que des négociations des services commerciaux dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	Mise en œuvre de 75 % des mesures au plus tard au 4 ^e trimestre 2019; publication du document Doc 8632 mis à jour s'il y a lieu
7, 8	DEV.3.2	Mise au point définitive d'un projet de vision à long terme pour la libéralisation du transport aérien, obtention de l'appui et gestion de l'application selon que de besoin (Doc 10027, A38-EC)	Nouveau projet de vision à long terme pour la libéralisation du transport aérien et protocoles connexes	Projet final de la vision à long terme prêt au plus tard au 4 ^e trimestre 2017
7, 8	DEV.3.3	Élaboration de politiques et d'orientations pour l'amélioration et le développement de l'infrastructure en vue du financement de l'infrastructure aéronautique et des opérations de transport aérien	Adaptation des nouvelles politiques et orientations à la mise en œuvre des ASBU ; mise à jour de la politique sur les redevances (Doc 9082), des manuels sur l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne (Doc 9161 et 9562), des orientations sur le financement de la sécurité, de la sûreté et des fonctions de supervision économique, y compris les RSOO	Publication des versions révisées des Doc 9161 et 9562 au plus tard au 2 ^e trimestre 2018

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
7, 8	DEV.3.4	Élaboration de nouveaux éléments indicatifs sur les services de fret aérien, la location d'aéronefs et les services d'aviation d'affaires	Nouveaux éléments indicatifs sur les services de fret aérien	Intégration des orientations sur les services de fret aérien dans le Doc 9626 au plus tard au 3 ^e trimestre 2019
7, 8	DEV.3.5	Fourniture d'outils pour améliorer la transparence du cadre de réglementation du transport aérien et son élaboration	Mise à jour des redevances aéronautiques en ligne de l'OACI et du Doc 7100 ; mise à jour et amélioration de la base de données sur les accords de services aériens dans le monde (WASA) ; actualisation du compendium en ligne des politiques et pratiques de concurrence de l'OACI	Couverture des accords de services WASA mesurée par le rapport entre le nombre de paires de pays ayant des accords WASA et le nombre de paires de pays ayant un trafic (50 %)

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Programme 4 : Assistance technique

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
7, 8, 12	DEV.4.1	Sensibilisation accrue aux politiques et orientations de l'OACI en matière de transport aérien, établissement de plans d'action nationaux/régionaux de développement, et assistance aux États pour leur mise en œuvre	Élaboration de plans d'action régionaux pour le développement économique avec les organismes régionaux ; appui pour leur mise en œuvre et leur actualisation ; activités promotionnelles dans les réunions internationales, les manifestations et les médias sociaux	Adoption des politiques sur les redevances de l'OACI (Doc 9082) par 66 % des États au plus tard au 4 ^e trimestre 2019
7, 8, 12	DEV.4.2	Facilitation des négociations relatives aux services aériens des États (par exemple l'ICAN) et fourniture aux États et aux parties prenantes du secteur l'aviation d'un cadre d'échange pour réduire les coûts de réglementation	Amélioration de la conférence de l'OACI sur les négociations relatives aux services aériens (ICAN), en y intégrant toute la chaîne d'approvisionnement du transport aérien ; organisation d'un cadre d'échange sur les politiques (comme le colloque de l'OACI sur le transport aérien)	Accroissement de 10 chaque année du nombre cumulatif d'États membres utilisant l'ICAN
7, 8, 12	DEV.4.3	Facilitation de l'accès des États aux ressources financières, comme l'aide publique au développement (APD), pour les investissements dans l'amélioration de la connectivité et de l'infrastructure ainsi que dans la réduction de la pauvreté et la poursuite d'autres objectifs de développement durable	Mise en œuvre d'outils réglementaires destinés aux décideurs pour réduire la pauvreté et améliorer la connectivité (dispositif ESCI) ; analyse et facilitation ultérieure de l'accès aux ressources financières pour le développement du transport aérien (APD) et cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés (PMA)	Proposition de dispositif ESCI prête au plus tard au 4 ^e trimestre 2017 ; Mise à jour du site web sur l'APD au plus tard au 4 ^e trimestre de chaque année
7, 8, 12	DEV.4.1	Sensibilisation accrue aux politiques et orientations de l'OACI en matière de transport aérien, établissement de plans d'action nationaux/régionaux de développement, et assistance aux États pour leur mise en œuvre	Élaboration de plans d'action régionaux pour le développement économique avec les organismes régionaux ; appui pour leur mise en œuvre et leur actualisation ; activités promotionnelles dans les réunions internationales, les manifestations et les médias sociaux	Adoption des politiques sur les redevances de l'OACI (Doc 9082) par 66 % des États au plus tard au 4 ^e trimestre 2019

Programme 5 : Bureaux régionaux

Tous les bureaux régionaux

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
7, 8, 12	DEV.5.1	Assistance aux États de la région pour l'application des politiques et des orientations de l'OACI ainsi que des plans d'action relatifs aux questions ayant trait au transport aérien	Diffusion et promotion des politiques et des orientations, ainsi que des activités d'assistance grâce à des interactions avec les États	Accroissement du nombre d'États ayant un niveau élevé de mise en œuvre des politiques de l'OACI sur le transport aérien et des plans d'action régionaux
7, 8, 11, 12	DEV.5.2	Soutien des États de la région pour les prévisions, la planification économique et le partage d'informations/ de données	Inventaire régional des statistiques ; prévisions régionales du trafic basées sur les prévisions mondiales du trafic	Augmentation du nombre d'États soumettant les formulaires de statistiques ; disponibilité des prévisions régionales du trafic dans l'année suivant la révision des prévisions mondiales
7, 8	DEV.5.3	Coopération avec les organes/organismes régionaux d'aviation civile pour optimiser les synergies permettant de fournir aux États une assistance efficiente et efficace par rapport aux coûts	Prise en compte des priorités des États et de l'OACI dans les politiques externes ; détermination des besoins de la région	Énoncé en temps utile des priorités et des préoccupations de l'OACI dans les instances appropriées selon le calendrier des autres organisations internationales

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Description Réduire au minimum les incidences négatives des activités d'aviation civile sur l'environnement. Renforcer le rôle de chef de file de l'OACI dans toutes les activités environnementales liées à l'aviation

Justification L'aviation civile joue un rôle clé dans la société en apportant des avantages sociaux, culturels, économiques, commerciaux et politiques ; toutefois, il faut tenir compte des incidences de l'aviation sur l'environnement. Avec la poursuite des progrès technologiques et des améliorations opérationnelles, le taux de croissance du trafic entraînera une augmentation nette du bruit des aéronefs et des émissions des moteurs d'aviation si des mesures supplémentaires ne sont pas prises pour les atténuer.

Les buts ultimes de cet objectif stratégique sont de limiter ou de réduire le nombre de gens incommodés par des niveaux élevés de bruit des aéronefs, et de limiter ou de réduire l'impact des émissions de l'aviation sur la qualité de l'air local et celui des émissions de gaz à effet de serre sur le climat mondial. Étant donné le grand nombre d'organismes de l'ONU et d'instances intergouvernementales conduisant des négociations sur les questions environnementales, des mesures complètes et équilibrées sont nécessaires pour atteindre ces buts au niveau mondial conformément aux politiques et aux pratiques de protection de l'environnement du système des Nations Unies. La protection de l'environnement et en particulier les changements climatiques sont par nature de vastes domaines, dont les effets se font ressentir sur tous les secteurs d'activités publiques et privées.

Les résultats escomptés de cet objectif stratégique contribueront à promouvoir la durabilité environnementale, rehaussant éventuellement l'efficacité du système mondial d'aviation civile

Priorités clés : *Une aviation respectueuse de l'environnement. Qualité des données, de l'analyse et de la prévision. Aucun pays laissé de côté*

Résultat escompté 9 : Amélioration de la performance environnementale de l'aviation : Amélioration de la capacité des États de mettre en œuvre des mesures intégrées pour atténuer les effets du bruit et des émissions des moteurs d'aéronef, incluant des améliorations technologiques et opérationnelles, et recours à des carburants d'aviation alternatifs durables et, selon les circonstances, à des mesures mondiales basées sur le marché pour l'aviation internationale

Résultat clé 9 : Mise en œuvre de SARP et de mesures d'atténuation et élaboration d'outils pour quantifier leurs avantages

Résultat clé de performance : Nombre d'États respectant les SARP ayant trait à l'environnement

Résultat escompté 10 : Réduction de l'impact environnemental sur le climat mondial : Renforcement de la capacité des États d'élaborer et d'appliquer à titre volontaire des mesures appropriées pour réduire leurs émissions de CO₂ de l'aviation internationale dans un cadre réglementaire mondial harmonisé conformément aux politiques et aux pratiques de protection de l'environnement du système des Nations Unies

Résultat clé 10 : Renforcement de la préparation et de l'application volontaires des mesures appropriées par les États

OBJECTIF STRATÉGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Résultat clé
de performance : Nombre de plans d'action sur les activités de réduction des émissions de CO₂ soumis par les États à l'OACI, nombre de points focaux nationaux formés, nombre d'États recevant de l'assistance pour la préparation et la mise en œuvre des plans d'action

OBJECTIF STRATÉGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Résultat escompté 11 : Amélioration des données, de l'analyse et de la prévision : Renforcement de la capacité des États d'utiliser, d'analyser et d'échanger des données dans le domaine de l'aviation pour la prise de décisions et l'amélioration de l'exploitation, ainsi que de mesurer et, autant que possible, de prévoir les différents aspects du développement de l'aviation civile

Résultat clé 11 : Amélioration de la qualité et de l'analyse et augmentation du volume des données dans le domaine de l'aviation, y compris les prévisions et les outils partagés avec les États

Résultat clé de performance : Nombre d'analyses utilisant les données, les analyses et les prévisions de l'OACI

Résultat escompté 12 : Renforcement de la création de capacités : Amélioration de la capacité des États, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins développés, de mettre en œuvre des normes et des politiques mondiales et amélioration de la connectivité

Résultat clé 12 : Mise en œuvre des initiatives Aucun pays laissé de côté de l'OACI

Résultat clé de performance : Taux de mise en œuvre effective des systèmes de supervision de la sécurité et de la sûreté ; nombre de SSC et/ou de SSeC en suspens

NOTE : De nombreux projets/activités clés énumérés dans chaque programme peuvent être réalisés sous réserve d'une disponibilité continue de ressources extrabudgétaires.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS ESTIMATIFS EN RESSOURCES

Programme	Année	Postes			Hors-Postes				GAT	Coûts indirects	Coût total en milliers de CAD
		Année-personnes		Coût total en milliers de CAD	Coût total en milliers de CAD						
		AI	GS		Services de consultation et externalisation	Déplacements	Réunions	Autre			
1 - Stratégie et politique											
	2017	2,20	2,90	777	-	36	-	8		694	1 514
	2018	2,20	2,90	793	-	37	-	8		716	1 554
	2019	2,20	2,90	821	-	38	-	9		756	1 623
											4 691
2 - Changements climatiques											
	2017	2,75	0,00	531	27	24	16	-		506	1 103
	2018	2,75	0,00	544	27	24	17	-		523	1 135
	2019	2,75	0,00	566	28	25	17	-		554	1 189
											3 428
3 - Normes environnementales											
	2017	2,75	1,00	601	26	24	37	-		582	1 269
	2018	2,75	1,00	615	26	24	39	-		603	1 308
	2019	2,75	1,00	636	27	25	158	-		737	1 584
											4 161
4 - Assistance et soutien de la mise en œuvre											
	2017	1,00	0,00	147	26	44	65	-		238	519
	2018	1,00	0,00	152	26	45	67	-		248	539
	2019	2,00	0,00	318	27	46	66	-		397	854
											1 911
5 - Bureaux régionaux											
	2017	3,68	3,79	842	5	59	27	112		883	1 928
	2018	3,68	3,79	840	5	62	28	103		888	1 926
	2019	3,67	3,79	874	6	64	29	104		938	2 014
											5 869
Tous les programmes - TOTAL											
	2017	12,38	7,69	2 898	83	186	145	120		2 902	6 333
	2018	12,38	7,69	2 943	85	193	151	112		2 978	6 462
	2019	13,37	7,69	3 215	87	198	270	113		3 381	7 264
Total triennat :				9 056	255	576	566	345		9 261	20 059
									Total coûts directs :	10 799	

PRIORITÉS CLÉS				
	2017	2018	2019	TOTAL
RÉSULTATS ESCOMPTÉS				
Aviation respectueuse de l'environnement				
9 - Amélioration de la performance environnementale de l'aviation	1 368	1 393	1 556	4 316
10- Réduction de l'impact environnemental sur le climat mondial	1 359	1 380	1 513	4 252
Données, analyses et prévisions de qualité				
11- Amélioration des données, analyses et prévisions	201	202	249	652
Aucun pays laissé de côté				
12 - Consolidation du renforcement des capacités	504	508	565	1 577
Total :	3 432	3 484	3 883	10 799

OBJECTIF STRATÉGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Programme 1 : Stratégie et politique

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
9, 10, 12	ENV.1.1	Élaboration d'une stratégie mondiale/d'un plan/rapport mondial de protection de l'environnement conforme au cadre de développement durable de l'ONU	Élaboration du plan mondial sur l'environnement ; révision régulière de ce plan, incluant les modifications requises pour tenir compte des questions nouvelles et émergentes ainsi que des faiblesses constatées dans sa mise en œuvre	Établissement du plan mondial sur l'environnement au plus tard au 4 ^e trimestre 2017 ; Révision régulière au 4 ^e trimestre de chaque année
9, 10	ENV.1.2	Soutien des organes directeurs de l'OACI (Assemblée, Conseil, ANC, ATC) et du CAEP	Production de la documentation requise conformément aux calendriers établis ; services de secrétariat aux organes directeurs et au CAEP ; rapports sur les activités ordinaires au Conseil	Mise en œuvre de 90 % des mesures (en application des décisions du Conseil) chaque année
9, 10	ENV.1.3	Promotion et renforcement du leadership de l'OACI en ce qui concerne les questions environnementales dans le domaine de l'aviation, la coopération internationale (y compris le système des Nations Unies) et la coordination des activités régionales, ainsi que du rôle de l'OACI en appui aux initiatives et aux groupes des Nations Unies dans le domaine de l'environnement, notamment les ODD	Amélioration des services fournis aux États par le renforcement de la coordination et de la coopération ; gestion et coordination de la contribution de l'OACI aux initiatives et aux groupes des Nations Unies dans le domaine de l'environnement, des apports à la CDP/CCNUCC et du suivi des résultats concernant les ODD ; coopération et suivi avec les institutions des Nations Unies en ce qui concerne les activités qui influent sur l'aviation internationale et l'environnement, y compris l'OMS, l'OMM, l'OMI, l'AIEA, l'IRENA, etc. Rapport, colloque et séminaires sur l'environnement ; contribution aux rapports d'évaluation du GIECC et aux publications du PNUE	Fourniture de 90 % des apports et des contributions dans les délais ; organisation d'un événement par an sur l'environnement
10, 12	ENV.1.4	Contribution à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressources, incluant la mise en place et la supervision de projets d'assistance dans le domaine de l'environnement	détermination de donateurs potentiels et établissement de projets spécifiques pour l'apport d'assistance technique aux États; descriptifs de projets requis pour les projets d'assistance du FEM/PNUD et de l'UE	Mise en place et examen annuel de projets au premier trimestre de chaque année; réalisation de 90 % des résultats escomptés dans les délais

Programme 2 : Changements climatiques

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
9, 10	ENV.2.1	Élaboration de modalités opérationnelles/de mise en œuvre pour les mesures basées sur le marché (MBM)	Élaboration de nouvelles SARP de l'Annexe 16 ; établissement de la structure de gouvernance ; règles de MRV et orientations sur l'admissibilité des crédits d'émission de carbone (à définir par la 39 ^e session de l'Assemblée) ; séminaires de formation et de création de capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une MBM mondiale (à définir par la 39 ^e session de l'Assemblée)	Publication des SARP actualisées de l'Annexe 17 s'il y a lieu
9, 10	ENV.2.2	Établissement, maintien et mise à jour du registre de MBM de l'OACI ; Lancement du déploiement à petite échelle du cadre de MBM mondiales de l'OACI	Mise en place d'un système de registre pour un régime mondial de MBM (à définir par la 39 ^e session de l'Assemblée) ; essai sur une base limitée d'un régime pilote (à définir par la 39 ^e session de l'Assemblée)	Disponibilité du système de registre, s'il y a lieu (sous réserve de ressources) ; lancement d'un régime pilote, s'il y a lieu (sous réserve de ressources)
9, 10	ENV.2.3	Élaboration de politiques sur les carburants alternatifs durables ; et éléments directifs pour adapter l'infrastructure et les procédures de l'aviation aux changements climatiques	Recommandations du Groupe d'experts SUSTAF au Conseil/à l'Assemblée ; analyse des cadres de politique existants; Maintien du GFAAF ; évaluation mondiale des risques pour les installations aéronautiques ; nouvelles orientations sur l'adaptation aux changements climatiques	Présentation au Conseil du projet de note de l'Assemblée au plus tard au 2 ^e trimestre de 2019 ; mise à jour du GFAAF une fois par an ; achèvement des travaux préparatoires au plus tard au 2 ^e trimestre de 2019
9, 10	ENV.2.4	Suivi des travaux sur le financement des activités sur le climat dans le cadre du processus de la CCNUCC, etc., et exploration d'autres possibilités de financement pour l'aviation	Interventions, déclarations, publications pour assurer la prise en compte des priorités des États membres de l'OACI dans les politiques extérieures	Expression de 90 % des positions de l'OACI dans les instances appropriées
10	ENV.2.5	Mise en œuvre de l'Initiative de neutralité climatique de l'ONU (plan de réduction des émissions de l'OACI)	Élaboration d'une méthodologie pour appuyer la compensation des émissions de GES de l'OACI ; orientations sur le système des Nations Unies pour la réduction des émissions ; pratiques d'acquisition durables à l'OACI	Publication d'un inventaire actualisé des émissions de carbone au 3 ^e trimestre de chaque année

OBJECTIF STRATÉGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Programme 3 : Normes environnementales

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
9	ENV.3.1	Élaboration et maintien des normes et des pratiques recommandées sur le bruit	Maintien de l'Annexe 16, Vol. I ; mise à jour du Doc 9501 (Manuel technique environnemental) ; mise à jour du Doc 9829 (approche équilibrée) dans lequel des questions émergentes (par exemple, avions supersoniques, bruit des UAS) sont examinées ; appui aux groupes de travail du CAEP	Publication de documents et mises à jour de l'Annexe 16 s'il y a lieu
9	ENV.3.2	Élaboration et maintien des normes et des pratiques recommandées sur la qualité de l'air local	Maintien de l'Annexe 16, Vol. II (incluant la nouvelle norme PM) ; mise à jour du Doc 9501 (Manuel technique environnemental) ; mise à jour du Doc 9889 (Manuel sur la qualité de l'air aux aéroports) ; appui aux groupes de travail du CAEP	Publication de documents et de mises à jour sur l'Annexe 16 s'il y a lieu
9, 10	ENV.3.3	Élaboration et maintien de normes et de pratiques recommandées sur les changements climatiques	Maintien de l'Annexe 16, Vol. III ; mise à jour du Doc 9501 (Manuel technique environnemental) ; mise à jour de la Circulaire 337 ; appui aux groupes de travail du CAEP	Publication de documents et de mises à jour sur l'Annexe 16 s'il y a lieu
9	ENV.3.4	Mise à jour et maintien des orientations sur les aéroports respectueux de l'environnement ; évaluation des politiques de recyclage des aéronefs ; élaboration de méthodologies du Mécanisme pour un développement propre (MDP) pour l'aviation	Élaboration d'orientations sur les aéroports respectueux de l'environnement ; évaluation des politiques de recyclage des aéronefs ; et méthodologies pour l'admissibilité des projets du secteur de l'aviation aux crédits dans le cadre du MDP de la CCNUCC	Rapport au Conseil et à l'Assemblée sur les pratiques actuelles en matière de recyclage des aéronefs au plus tard au 2 ^e trimestre 2019 ; et nouvelle méthodologie sur le MDP au plus tard au 4 ^e trimestre 2019
9, 10, 11	ENV.3.5	Mise à jour, suivi et évaluation des objectifs et des tendances	Actualisation des objectifs technologiques concernant le bruit ; actualisation des objectifs technologiques concernant les NOx et la consommation de carburant ; surveillance de la réalisation des objectifs environnementaux ; maintien des bases de données sur l'environnement ; évaluation de la faisabilité d'objectifs ambitieux mondiaux ; suivi et examen des aspects scientifiques de l'aviation et de l'environnement (par exemple le GIEC) ; et appui aux groupes de travail du CAEP	Publication des rapports sur les objectifs au plus tard au 2 ^e trimestre 2019 ; mise à jour régulière et continue des bases de données

Programme 4 : Assistance et soutien de la mise en œuvre

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
10, 12	ENV.4.1	Assistance pour la mise en œuvre des plans d'action des États et création des capacités requises (pour 2017-2018, une partie de cette activité sera financée par des contributions volontaires)	Ateliers régionaux sur l'élaboration de plans d'action et la mise en œuvre des mesures, etc. ; mises à jour des orientations et de l'interface web ; appui direct aux États dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action ; partenariats pour l'accès au financement	Formation de plus de 90 points focaux nationaux par an pour les plans d'action des États ou contact direct avec eux ; assistance directe à 15 États par an pour la mise en œuvre de leurs plans d'action
11	ENV.4.2	Analyse et mise à jour des outils d'évaluation des effets de l'aviation sur l'environnement	EBT, IFSET, Calculateur de carbone et Calculateur de réunions vertes	Élaboration en cours ou mise à jour de sept outils liés à l'environnement par an
9, 10	ENV.4.3	Mise en œuvre et suivi d'orientations sur l'évaluation de l'environnement	Doc 9889, APM Vol. II, Doc 10013, Doc 10031 ; matériel de référence sur la collaboration et l'engagement de la communauté, mettant l'accent sur la PBN	Publication de mises à jour comprenant les meilleures pratiques les plus récentes sur les orientations ayant trait à l'évaluation de l'environnement

OBJECTIF STRATÉGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Programme 5 : Bureaux régionaux

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
10, 12	ENV.5.1	Assistance pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action des États sur les activités de réduction des émissions de CO ₂ dans la région	Cours/séminaires régionaux sur l'élaboration de plans d'action et la mise en œuvre des mesures, etc.	Présentation de plans d'action par 60 % des États au plus tard au 4 ^e trimestre 2019
9, 12	ENV.5.2	Assistance aux États de la région pour la mise en œuvre de l'Annexe 16 et des politiques et orientations de l'OACI sur la protection de l'environnement, ainsi que l'évaluation des avantages environnementaux liés à la mise en œuvre des améliorations opérationnelles	Diffusion et promotion de politiques et d'orientations, ainsi que des activités d'assistance par des interactions avec les États ; et assistance/formation en vue de l'utilisation de l'outil d'évaluation des économies de carburant (IFSET) de l'OACI	Accroissement du nombre d'États qui respectent les SARP de l'Annexe 16 ; augmentation de l'établissement de comptes rendus appropriés sur les avantages environnementaux des améliorations opérationnelles
9, 10	ENV.5.3	Coopération avec les organisations régionales et représentation de l'OACI aux réunions ayant trait à la protection de l'environnement	Prise en compte des priorités des États et de l'OACI dans les politiques externes ; détermination des besoins dans la région	Expression en temps utile des priorités et des préoccupations de l'OACI dans les instances appropriées, selon le calendrier des autres organisations internationales

(Page laissée intentionnellement en blanc)

**PRÉSENTATION DES PROGRAMMES
PAR
STRATÉGIES DE SOUTIEN**

Gestion de l'administration et des services

Budget et gestion financière Communications

Communications

Déontologie

Évaluation et vérification interne

Gestion et leadership exécutifs

Ressources humaines

**Gestion de l'information et
services administratifs généraux**

Services linguistiques

Services juridiques et relations extérieures

(Page laissée intentionnellement en blanc)

STRATÉGIE DE SOUTIEN

STRATÉGIES DE SOUTIEN PAR FONCTION

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS ESTIMATIFS EN RESSOURCES

Année	Gestion de l'adm. et des services ¹	Soutien administratif à l'ANC	Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil ¹	Budget et gestion financière	Communications	Services de conférences, de sécurité et services admin. généraux ²	Déontologie	Évaluation et vérification interne	Gestion exécutive ³	SPCP ³	Ressources humaines	Technologie de l'information ²	Services linguistiques	Services juridiques et relations extérieures	Services d'impression et de diffusion	Services d'acquisition et de voyage	Total
	Coût total en milliers de CAD																
Soutien du programme - Organes directeurs																	
2017	280	347	569	-	-	738	-	-	-	-	-	631	4 930	-	-	-	7 496
2018	287	357	583	-	-	789	-	-	-	-	-	661	5 039	-	-	-	7 716
2019	274	366	602	-	-	802	-	-	1 156	-	-	680	5 186	-	-	-	9 067
Total :	842	1 070	1 754	-	-	2 330	-	-	1 156	-	-	1 972	15 155	-	-	-	24 279
Soutien du programme																	
2017	210	-	-	-	691	1 846	-	1 195	2 200	451	-	3 789	8 394	2 437	1 751	496	23 461
2018	215	-	-	-	705	1 972	-	1 219	2 250	463	-	3 964	8 580	2 398	1 795	496	24 058
2019	206	-	-	-	728	2 006	-	1 262	2 311	477	-	4 082	8 831	2 542	2 068	496	25 008
Total :	631	-	-	-	2 124	5 824	-	3 677	6 761	1 391	-	11 835	25 805	7 377	5 614	1 488	72 527
Gestion et administration																	
2017	912	-	-	3 800	-	1 108	157	-	-	-	5 909	1 894	-	-	-	-	13 780
2018	933	-	-	3 915	-	1 183	160	-	-	-	6 080	1 982	-	-	-	-	14 253
2019	891	-	-	4 025	-	1 204	166	-	-	-	6 262	2 041	-	-	-	-	14 589
Total :	2 736	-	-	11 740	-	3 495	484	-	-	-	18 251	5 917	-	-	-	-	42 622
TOTAL																	
2017	1 402	347	569	3 800	691	3 692	157	1 195	2 200	451	5 909	6 315	13 324	2 437	1 751	496	44 737
2018	1 436	357	583	3 915	705	3 944	160	1 219	2 250	463	6 080	6 606	13 619	2 398	1 795	496	46 027
2019	1 370	366	602	4 025	728	4 012	166	1 262	3 466	477	6 262	6 804	14 018	2 542	2 068	496	48 664
Total :	4 209	1 070	1 754	11 740	2 124	11 649	484	3 677	7 916	1 391	18 251	19 725	40 961	7 377	5 614	1 488	139 428

¹ Programme : Gestion de l'administration et des services

² Programme : Gestion de l'information et services administratifs généraux

³ Programme : Gestion et leadership exécutifs

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS ESTIMATIFS EN RESSOURCES

Programme	Année	Postes			Non-Postes				Coût total en milliers de CAD
		Année-personnes		Coût total en milliers de CAD	Coût total en milliers de CAD				
		AI	GS		Services de consultation et externalisation	Déplacements	Réunions	Autre	
Gestion de l'administration et des services									
	2017	2,00	4,00	792	205	101	-	304	1 402
	2018	2,00	4,00	809	210	104	-	312	1 436
	2019	2,00	4,00	835	108	107	-	320	1 370
	Total :			2 437	523	313	-	936	4 209
Soutien administratif à l'ANC									
	2017	1,50	0,50	347	-	-	-	-	347
	2018	1,50	0,50	357	-	-	-	-	357
	2019	1,50	0,50	366	-	-	-	-	366
	Total :			1 070	-	-	-	-	1 070
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil									
	2017	2,00	2,00	501	14	-	54	-	569
	2018	2,00	2,00	514	15	-	55	-	583
	2019	2,00	2,00	530	15	-	57	-	602
	Total :			1 544	44	-	166	-	1 754
Budget et gestion financière									
	2017	9,00	21,00	3 379	-	13	-	407	3 800
	2018	9,00	21,00	3 468	-	14	-	433	3 915
	2019	9,00	21,00	3 552	-	14	-	460	4 025
	Total :			10 399	-	41	-	1 300	11 740
Communications									
	2017	2,00	1,00	521	137	11	-	22	691
	2018	2,00	1,00	531	141	11	-	23	705
	2019	2,00	1,00	548	144	12	-	23	728
	Total :			1 600	423	34	-	68	2 124
Services de conférence, de sécurité et services administratifs généraux									
	2017	1,50	8,50	914	288	-	-	2 490	3 692
	2018	1,50	8,50	939	300	-	-	2 706	3 944
	2019	1,50	8,50	963	312	-	-	2 737	4 012
	Total :			2 816	900	-	-	7 933	11 649
Déontologie									
	2017	0,60	0,00	142	-	15	-	-	157
	2018	0,60	0,00	144	-	16	-	-	160
	2019	0,60	0,00	150	-	16	-	-	166
	Total :			436	-	47	-	-	484
Évaluation et vérification interne									
	2017	4,00	2,00	1 079	64	51	-	1	1 195
	2018	4,00	2,00	1 100	66	53	-	1	1 219
	2019	4,00	2,00	1 140	67	54	-	1	1 262
	Total :			3 319	197	158	-	3	3 677
Gestion exécutive									
	2017	5,00	3,00	1 782	-	264	23	132	2 200
	2018	5,00	3,00	1 821	-	271	23	135	2 250
	2019	5,00	3,00	1 871	-	277	1 179	139	3 466
	Total :			5 474	-	812	1 225	406	7 916

STRATÉGIE DE SOUTIEN

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS ESTIMATIFS EN RESSOURCES

Programme	Année	Postes			Hors-Postes				Coût total en milliers de CAD
		Année-personnes		Coût total en milliers de CAD	Coût total en milliers de CAD				
		AI	GS		Services de consultation et externalisation	Déplacements	Réunions	Autre	
Bureau de la planification stratégique, de la coordination et des partenariats (SPCP)									
	2017	2,00	1,00	451	-	-	-	-	451
	2018	2,00	1,00	463	-	-	-	-	463
	2019	2,00	1,00	477	-	-	-	-	477
Total :				1 391	-	-	-	-	1 391
Ressources humaines									
	2017	9,00	15,00	4 631	133	-	-	1 145	5 909
	2018	9,00	15,00	4 744	149	-	-	1 187	6 080
	2019	9,00	15,00	4 873	156	-	-	1 233	6 262
Total :				14 248	438	-	-	3 565	18 251
Technologie de l'information et des communications									
	2017	11,00	5,50	2 531	1 180	-	-	2 604	6 315
	2018	11,00	5,50	2 598	1 332	-	-	2 676	6 606
	2019	11,00	5,50	2 678	1 376	-	-	2 749	6 804
Total :				7 807	3 888	-	-	8 029	19 725
Services linguistiques - Soutien du programme - Organes directeurs									
	2017	42,00	47,00	11 994	1 330	-	-	-	13 324
	2018	42,00	47,00	12 272	1 347	-	-	-	13 619
	2019	42,00	47,00	12 653	1 365	-	-	-	14 018
Total :				36 919	4 042	-	-	-	40 961
Services juridiques et relations extérieures									
	2017	8,00	7,00	2 260	-	50	123	3	2 437
	2018	8,00	7,00	2 312	-	51	32	3	2 398
	2019	8,00	7,00	2 389	-	53	97	3	2 542
Total :				6 961	-	154	251	10	7 377
Services d'impression et de distribution									
	2017			-	-	-	-	1 751	1 751
	2018			-	-	-	-	1 795	1 795
	2019			-	-	-	-	2 068	2 068
Total :								5 614	5 614
Services d'acquisition et de voyage									
	2017			-	496	-	-	-	496
	2018			-	496	-	-	-	496
	2019			-	496	-	-	-	496
Total :					1 488			-	1 488
Stratégies de soutien - TOTAL									
	2017	99,60	117,50	31 324	3 848	506	199	8 860	44 737
	2018	99,60	117,50	32 072	4 055	519	110	9 271	46 027
	2019	99,60	117,50	33 025	4 040	533	1 333	9 734	48 664
Total :				96 422	11 943	1 558	1 642	27 865	139 428

Stratégie de soutien **Gestion de l'administration et des services****Priorité clé** Efficacité et efficience accrues**Description** L'entité de gestion administrative et des services planifie, gère et supervise les activités du Secrétariat dans le domaine de l'administration et des services, en vue d'améliorer l'efficience et l'efficacité, et de fournir un appui et des conseils stratégiques sur les questions de gestion aux organes directeurs de l'OACI, à la Secrétaire générale et aux principaux comités opérationnels du Secrétariat. Des services de soutien sont fournis aux réunions des organes directeurs de l'OACI, plus particulièrement au Conseil et à l'Assemblée, afin de faciliter les travaux des États membres, aux fins de la conduite efficace et efficiente des réunions.**Résultat escompté 16 :** Amélioration des stratégies de soutien : Gestion efficiente et efficace des ressources et des services administratifs de l'Organisation, pour renforcer et faciliter la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des activités du programme, dans l'intérêt des États membres et de la communauté de l'aviation civile

Résultat clé 16a : Fourniture à l'Organisation d'un éventail complet de services de gestion administrative, notamment la gestion de la performance institutionnelle, grâce à des systèmes de gestion et des outils modernisés et automatisés

Indicateur clé Nombre d'outils et de systèmes de gestion modernisés mis de performance : en œuvre, et appui fourni

Résultat clé 16b : Les organes directeurs de l'OACI (Assemblée et Conseil) sont en mesure de répondre rapidement au mandat qui leur est confié au titre des Chapitres VIII et IX de la Convention relative à l'aviation civile internationale

Indicateur clé Pourcentage de la documentation requise pour les réunions des organes directeurs publiés dans les délais fixés

STRATÉGIE DE SOUTIEN

Programme : Gestion de l'administration et des services

Résultat clé n°	N°	Projet/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur de performance clé/But visé
16a	1.1.1	Planification, gestion et supervision des activités de la Direction de l'administration et des services	Modernisation des processus administratifs et de gestion et des pratiques optimales pour assurer une gestion efficace des ressources humaines et matérielles de l'Organisation	Mise en œuvre de trois systèmes de gestion (au moins)
16a	1.1.2	Fourniture d'un appui et de conseils stratégiques sur diverses questions de gestion à l'Assemblée, au Conseil, aux Comités des ressources humaines et des finances, à la Secrétaire générale et à d'autres comités opérationnels du Secrétariat	Publication efficace et en temps utile de notes de travail, de notes d'information et de documents de base sur les questions ayant trait à la gestion administrative et aux services	Publication de 75 % des documents dans les délais fixés
16a	1.1.3	Collaboration aux initiatives interinstitutions de l'ONU à l'appui des réformes de l'administration et de la gestion visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité organisationnelles	Collaboration avec d'autres organismes du système de l'ONU et adoption d'un cadre et de systèmes de gestion appropriés fondés sur des pratiques optimales, grâce à la participation aux réunions à l'échelle du système de l'ONU	Participation à au moins trois initiatives lancées à l'échelle de l'ONU, et mise en œuvre de celles-ci
16a	1.1.4	Mise en œuvre d'un Système intégré de gestion des performances d'entreprise fondé sur les résultats	Mise en place du système de gestion des performances d'entreprise et du tableau de bord	Déploiement du système d'ici à la fin du triennat
16a	1.1.5	Planification, gestion et supervision de projets mis en œuvre à l'échelle de l'Organisation pour accroître l'efficacité et l'efficacité de la gestion de l'administration et des services	Mise en œuvre d'outils électroniques automatisés et achèvement des systèmes de gestion et du tableau de bord	Mise en œuvre de trois outils d'ici à la fin du triennat

Programme : Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil

Résultat clé n°	N°	Projet/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur de performance clé/But visé
16b	1.2.1	Fourniture d'assistance sous forme de services de secrétariat pour les réunions du Conseil et de l'Assemblée, y compris la rédaction des décisions et des procès-verbaux du Conseil, et des procès-verbaux de l'Assemblée	Programme de travail du Conseil, programmes des travaux, décisions du Conseil, procès-verbaux du Conseil, transcriptions textuelles, et autres documents relatifs aux sessions des organes directeurs	Publication des documents dans les délais fixés, et moins de trois amendements/révisions par session des décisions et procès-verbaux du Conseil
16b	1.2.2	Préparation et publication du rapport sur les mesures de suivi mises en œuvre par le Secrétariat en réponse aux décisions du Conseil	Rapport sur les décisions du Conseil en vue des suites à donner	Publication dans les quatre mois suivant l'achèvement de la session concernée

Stratégie de soutien *Budget et gestion financière***Priorité clé** Efficacité et efficience accrues

Description La Sous-direction des finances fournit des services financiers et comptables pour toutes les opérations de l'Organisation, par la gestion, le contrôle et des comptes rendus des actifs, des passifs de l'Organisation, des recettes et des dépenses de tous les fonds, conformément au Règlement financier, aux politiques et aux procédures financières, ainsi qu'aux directives de l'Assemblée et du Conseil, en veillant à la responsabilisation, en appuyant l'allocation des ressources de programme et de fonctionnement pour optimiser l'utilisation des fonds attendus et/ou disponibles, sur la base des priorités de l'Organisation (planification et budget) ; donne des orientations sur les questions de politique ayant des incidences financières ; assure la protection des actifs de l'Organisation, ainsi que la gestion et le compte rendu des transactions financières, notamment les états financiers annuels et les rapports aux contributeurs, tout en maintenant la stabilité des opérations des États.

Résultat escompté 21 : Amélioration des stratégies de soutien : Supervision efficace et efficiente du fonctionnement de l'Organisation, conformément aux orientations du Conseil et de l'Assemblée ; gestion des opérations de l'Organisation par la Secrétaire générale et les gestionnaires de programmes

Résultat clé 21 : Conduite harmonieuse et ininterrompue des opérations, parallèlement à la protection des actifs de l'Organisation

Résultat clé Absence de temps d'inactivité dû à des problèmes financiers de performance :

Programme : Budget et Gestion financière

Résultat clé n°	N°	Projet/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur de performance clé/ But visé
21	1.1.1	Gestion des dépenses dans les limites du budget approuvé et des fonds disponibles	Rapports mensuels et budgétaires	0 % d'excédent de dépenses
21	1.1.2	Élaboration des états financiers, des rapports aux donateurs et d'autres rapports financiers	Rapports financiers	Élaboration en temps utile de 98 % des rapports
21	1.1.3	Appui au Comité des finances et à l'Assemblée	Notes de travail du Conseil, notes de travail de l'Assemblée et rapports verbaux	Appui fourni à 100 %.en temps utile
21	1.1.4	Traitement des paiements aux membres du personnel, aux experts sur le terrain et aux consultants.	Cycle de paie mensuel.	Respect de tous les délais
21	1.1.5	Placement sûr des fonds de l'Organisation à des niveaux acceptables de liquidité pour maintenir le flux de trésorerie nécessaire et maximiser le potentiel d'investissement	Rapports sur la situation de trésorerie	0 % de situation de manque de liquidités
21	1.1.6	Paiements aux vendeurs	Délai de traitement des factures de cinq jours ouvrables	Traitement effectué à 95 % en temps utile

Stratégie de soutien	Communications
Priorité clé	Amélioration de l'efficience et de l'efficacité
Description	Le Groupe des communications (COM) a pour mission de mettre en lumière et de faire mieux connaître les priorités et les réalisations de l'OACI, en veillant à ce que la mission et le rôle de l'Organisation soient compris et appréciés à leur juste valeur partout dans le monde
Résultat escompté 22	Amélioration des stratégies de soutien : Faire mieux connaître l'OACI et les objectifs stratégiques de l'Organisation au grand public et à la communauté aéronautique
Résultat clé 22a :	Sensibiliser davantage le public à l'OACI et à son travail
Résultat clé 22b :	Veiller à ce que l'OACI soit systématiquement présentée comme une organisation dynamique et réactive
Résultat clé 22c :	Améliorer les connaissances et la cohérence multisectorielles en ce qui concerne la marque OACI et d'autres exigences clés en matière de messages publics
Résultat clé 22d :	Amplifier le rayonnement international de l'OACI en mettant en exergue rapidement et régulièrement ses activités et ses réalisations
Résultat clé 22e :	Améliorer les interactions entre l'OACI et les médias professionnels et grand public
Résultat clé 22f :	Suivre et traiter efficacement la question du niveau de reconnaissance publique de l'OACI et celle de la qualité de sa réputation

Programme : Communications

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
22a, 22b, 22d, 22e	1.1.1	Promotion des programmes, des priorités et des réalisations de l'OACO en temps opportun et de manière efficace	Publication le même jour de communiqués relatifs aux derniers événements ; blogues du Président et de la Secrétaire générale, à partir desquels des articles/images peuvent être partagés pour alimenter les fils de nouvelles des médias sociaux ; présence dans les médias sociaux davantage en temps réel, plus dynamique et plus engagée ; mise en place d'un affichage public permanent dans la région de Montréal faisant la promotion de la présence et du rôle de l'OACI ; toutes les informations sur le site web public de l'OACI sont bien présentées et à jour ; le Journal de l'OACI reste pertinent,	% des communiqués du Président/de la Secrétaire générale publiés le même jour # abonnés sur Facebook ; # abonnés sur Twitter Réponse à # % des demandes de renseignements au moyen de minimessages dans un délai de 60 minutes durant les heures normales d'ouverture Publication ou élaboration d'au moins 12 articles promotionnels avec des médias professionnels pertinents ; et publication d'au moins 52 déclarations ou communiqués de presse par an sur les faits
22a, 22c	1.1.2	Amélioration de la marque OACI et mise en œuvre de son application uniforme sur les documents pertinents de	Site web intranet comportant des orientations, des éléments collatéraux (logo, etc.) et une explication de la marque	Marque OACI appliquée à 90% des documents de l'OACI
22f	1.1.3	Suivi et rapport sur la réputation internationale de l'OACI et présence des médias dans le secteur intranet de COM	Rapports quotidiens des mentions de l'OACI dans les nouvelles avec liens vers les articles pertinents, rapports agrégés mensuels sur le site intranet de COM ; participation annuelle garantie au baromètre mondial Win-Leger des ONG	Amélioration de la note de l'OACI sur le baromètre des ONG d'une année sur l'autre

Stratégie de soutien **Déontologie****Priorité clé** Amélioration de l'efficacité et de l'efficience

Description *Le Cadre de déontologie de l'OACI a été adopté par le Conseil à sa 193^e Session avec pour date d'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Ce cadre a pour but de fournir les normes permettant d'établir un programme de déontologie entièrement opérationnel au sein de l'OACI, conçu pour assurer que tous les membres du personnel ont une compréhension des normes minimales acceptables de comportement. L'administrateur chargé de la déontologie rend compte au Secrétaire général et au Conseil dans le cadre d'un rapport annuel ; il offre à tout le personnel des conseils et des directives sur des questions de déontologie, ainsi qu'une formation obligatoire et volontaire à cet égard. L'administrateur est également chargé de recevoir, d'étudier et d'administrer tous les rapports d'écarts de conduite ; d'administrer les enquêtes autorisées ultérieures ; d'administrer la politique de l'OACI sur la protection contre les mesures de représailles ; ainsi que d'administrer la politique de divulgation de renseignements financiers de l'OACI.*

Résultat escompté 23 : Amélioration des stratégies de soutien : Renforcement de la réputation de l'OACI comme modèle de référence et partenaire éthique de confiance

Résultat clé 23 : Atténuation des risques organisationnels résultant de conflits d'intérêts, de la non-application des règles et règlements de l'OACI et du non-respect des normes de conduite de l'OACI

Indicateur clé de performance : Importance (niveau) de la culture de la déontologie à l'OACI

Programme : Déontologie

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
23	1.1.1	Orienter et conseiller tout le personnel au sujet de questions liées à l'éthique	Documents de formation et de communication de l'OACI ; politiques pertinentes de l'OACI actualisées ; cours de formation de base et spécialisée en éthique	95 % des demandes reçoivent réponse dans les 48 heures ; 95 % du nouveau personnel de Montréal doivent avoir reçu une initiation à l'éthique de base
23	1.1.2	Administrer tous les comptes rendus d'inconduite conformément au cadre de l'OACI sur l'éthique, jusques et y compris l'enquête	Administration de toutes les plaintes pour inconduite	90 % des comptes rendus sont administrés dans les délais établis par l'IP/1.6 de l'OACI
23	1.1.3	Administrer les politiques de l'OACI liées à l'éthique y compris celles qui concernent la déclaration de situation financière et la protection contre les représailles	Comptes rendus sur la conformité ; présenter un rapport annuel au Conseil	Le personnel se conforme à 100 % aux exigences de politique

Stratégie de soutien **Évaluation et vérification interne**

Priorité clé Amélioration de l'efficacité et de l'efficacé

Description Le Bureau de l'évaluation et de la vérification interne (EAO) contribue à : a) donner à la Secrétaire générale et aux États membres l'assurance que des contrôles internes adéquats sont en place et fonctionnent efficacement, et que les ressources sont allouées en tenant dûment compte des impératifs d'économie, d'efficacité et d'efficacé ; b) tenir l'Organisation responsable de l'obtention des résultats tant programmatiques qu'opérationnels sur lesquels elle s'est entendue avec les États membres et les partenaires ; et c) améliorer la performance organisationnelle en appui de l'obtention desdits résultats.

Résultat escompté 20 : Amélioration des stratégies de soutien : Renforcement de l'assurance grâce à l'évaluation et à l'audit systématiques des programmes, des projets et des activités de l'OACI ; réalisation d'enquêtes sur les allégations d'inconduite de nature financière ; et coordination avec les entités de supervision externes

Résultat clé 20a : Amélioration de l'efficacité et de l'efficacé des projets, des programmes et des unités fonctionnelles

Résultat clé 20b : Gestion efficace des risques et renforcement des contrôles internes

Résultat clé 20c : Réalisation d'économies

Résultat clé 20d : Promotion de l'apprentissage organisationnel

Indicateur clé de performance : Au moins un indicateur clé de performance par résultat clé

Programme : Évaluation et vérification interne

Résultat clé n°	N°	Projet/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance /But visé
20a, 20d	1.1.1	Réalisation d'évaluations indépendantes des programmes, politiques et projets	Rapports d'évaluation	# projets de rapport d'évaluation achevés et transmis pour évaluation par an (But visé = 2)
20a, 20b, 20c	1.1.2	Réalisation d'audits internes indépendants	Rapports d'audit interne	# projets de rapport d'audit interne achevés et transmis à l'entité auditée par an (But visé = 5)
20b, 20c	1.1.3	Réalisation d'enquêtes	Rapports d'enquête	Pourcentage des rapports d'enquête achevés et soumis à l'Administrateur de la déontologie dans les délais prescrits (But visé = 100 %)
20a, 20c, 20d	1.1.4	Exercice du rôle de coordonnateur du Corps commun d'inspection (CCI)	Plans d'action du Secrétariat en réponse aux rapports du CCI	# plans d'action du Secrétariat achevés pour les rapports du CCI (But visé = même nombre que celui des rapports soumis au Conseil)
20a, 20b, 20c	1.1.5	Suivi et contrôle de la situation de toutes les recommandations de supervision	Réunion de suivi avec les hauts dirigeants	Réunions de suivi tenues avec les hauts dirigeants compétents sur les recommandations de supervision du C/EAO non appliquées (But visé = trois par an)

Stratégie de soutien : Gestion et leadership exécutifs**Priorité clé :** Amélioration de l'efficacité et de l'efficience

Description : La gestion et le leadership exécutifs visent l'établissement d'objectifs et de directions clairement définis pour l'Organisation ; une approche coordonnée et cohérente du travail par toutes les unités de l'Organisation ; la bonne gouvernance et la création d'un environnement dans lequel tous les membres du personnel sont encouragés et motivés à travailler en vue de la réalisation des objectifs de loi C. Il s'agit : de gérer effectivement les ressources, à la fois financières, humaines, physiques et intellectuelles ; d'établir et d'adhérer à une bonne gouvernance et des meilleures pratiques ; d'établir et d'adhérer à une gestion des risques aux fins de la planification et des opérations organisationnelles ; et d'établir et d'adhérer à une gestion des performances d'entreprise dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience.

Résultat escompté 24 : Amélioration de la performance : performance optimale de l'OACI dans la réalisation de sa vision, de sa mission, de ses objectifs stratégiques et de ses buts

Résultat clé 24 : Performance optimale du Secrétariat de l'OACI menant à un impact positif sur les États et la communauté aéronautique mondiale

Programme : Gestion et leadership exécutifs

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
24	1.1.1	Diriger l'OACI, sous la direction du Conseil, dans la réalisation de sa vision, de sa mission, de ses Objectifs stratégiques et de ses buts	Résultats du programme; Plan d'activités	Livraison des résultats en temps opportun et dans les limites du budget ; Plan d'activités glissant pour chaque année ; Plan d'activités pour chaque triennat
24	1.1.2	Gérer efficacement les ressources budgétaires (Crédits) et conformément aux lignes directrices du Conseil et de l'Assemblée	Rapports budgétaires périodiques au Conseil	Le budget n'est pas dépassé et les reports sont tenus au minimum
24	1.1.3	Gestion de performance d'entreprise à l'OACI	Établissement d'un cadre de gestion d'entreprise ; comptes rendus réguliers de gestion performance ; établissement d'une culture de performance, de responsabilisation, le travail en équipe et de coopération	Établissement d'un outil CPL ; établissement d'une liaison entre le CPMF et l'évaluation de performances des membres du personnel ; comptes rendus de gestion de performance chaque année
24	1.1.4	Gestion des risques à l'OACI	Établissement d'une matrice de risques ; comptes rendus régulier de gestion des risques ; utilisation de la gestion des risques dans la planification et les opérations organisationnelles	Établissement d'un mécanisme de mobilisation des ressources ; mise en œuvre effective des projets TC ; rentabilité de l'ARGF ; contributions volontaires

STRATÉGIE DE SOUTIEN

Résultat clé n°	n°	Projet/activité clé	Résultat	Indicateur clé de performance/But visé
24	1.1.5	Mener les activités de mobilisation des ressources et superviser les ressources extrabudgétaires	Établissement d'un mécanisme de mobilisation des ressources ; les fonds AOSC et ARGF restent profitables ; les donateurs existants continuent à appuyer le mandat de l'OACI ; réussir à faire appuyer le mandat de l'OACI par de nouveaux donateurs	Établissement d'un mécanisme de mobilisation des ressources ; mise en œuvre effective des projets TC ; rentabilité de l'ARGF ; contributions volontaires
24	1.1.6	Veiller à ce que l'Organisation, sa mission, ses Objectifs stratégiques, ses programmes, ses produits et ses services projettent en permanence une image forte et positive aux États membres, aux parties prenantes et au public	Meilleure reconnaissance du nom de l'OACI	Communiqués de presse ; sites web ; stratégie de communication dynamique
24	1.1.7	Veiller à ce que l'OACI ait les systèmes, processus et contrôles nécessaires qui lui permettent de mener ses activités de manière économique, efficace, respectueuse de la loi et éthique	Rapports d'audit et d'évaluation	Opinion d'audit non qualifiée ; il est donné suite en temps utile aux recommandations découlant des audits
24	1.1.8	Faire preuve de leadership et gérer les ressources humaines dans le cadre d'une structure organisationnelle efficace et robuste	Personnel productif et qualifié selon qu'il convient	Procédures de recrutement pertinentes ; programme d'amélioration des aptitudes et de formation ; planification de la succession

Stratégie de soutien	Ressources humaines
Priorité clé	Amélioration de l'efficacité et de l'efficacit�
Description	L'entit� des ressources humaines est un partenaire strat�gique qui aide les Directions et les Bureaux � mettre en �uvre leurs programmes de travail. Elle veille � ce que les cadres de politique et les outils n�cessaires soient en place pour attirer et retenir une main-d'�uvre comp�tente, diversifi�e, motiv�e et flexible, capable de r�aliser les r�sultats requis conform�ment aux objectifs strat�giques de l'OACI. Le service de gestion des ressources humaines (HRM) encourage l'�panouissement du personnel et facilite l'acquisition de nouvelles aptitudes et comp�tences ainsi que l'actualisation des connaissances, et fournit � l'ensemble du personnel des services de conseils sur les questions li�es aux ressources humaines. Gr�ce � l'am�lioration permanente des politiques, r�gles et proc�dures de gestion des ressources humaines, il contribue � l'instauration d'une culture ax�e sur la performance et � la satisfaction des besoins g�n�raux de l'Organisation.

R sultat escompt  17 : Am lioration des strat gies de soutien : Satisfaction des besoins changeants en personnel de l'Organisation et mise en valeur optimale des ressources humaines pour appuyer une culture ax e sur les r sultats et la performance

R sultat cl  17a : Appui strat gique sous forme de conseils en gestion des ressources humaines, application efficace et coh rente du cadre r glementaire de gestion des ressources humaines, et fourniture de services efficaces d'administration du personnel

Indicateur cl  de performance : Pr pond rance de politiques et proc dures actualis es en mati re de ressources humaines dignes d'une organisation internationale moderne et conformes aux principes et aux pratiques d'un bon employeur

R sultat cl  17b : Emploi d'un personnel diversifi  et flexible, dot  des comp tences requises pour ex cuter le programme de travail

Indicateur cl  de performance : D lais de recrutement et qualit  du programme d' panouissement du personnel qui encouragent le renforcement continu des comp tences et des qualifications sp cialis es et une culture de normes d ontologiques  lev es

Programme : Ressources humaines

Résultat clé n°	N°	Projet/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance /But visé
17a, 17b	1.1.1	Élaboration de la politique de gestion des ressources humaines et amélioration de la transparence, de la disponibilité et de la cohérence de la mise en œuvre des règles, règlements et procédures ayant trait au personnel (notamment la délégation des pouvoirs de gestion des ressources humaines)	Actualisation des règles et instructions administratives en fonction de l'évolution des besoins de l'Organisation et des pratiques optimales de l'ONU ; cadre et éléments indicatifs pour la gestion stratégique des ressources humaines	Au moins trois révisions/actualisations des règles administratives/instructions administratives, procédures et éléments indicatifs par an
17a, 17b	1.1.2	Acquisition de talents pour répondre aux besoins opérationnels de l'OACI, notamment recrutement en temps utile par la planification des effectifs, en tenant compte de la répartition géographique et de la représentation des deux sexes	Recrutement en temps utile (respect des délais de recrutement) ; représentation géographique plus large du personnel de l'OACI ; et amélioration de la représentation des femmes aux postes de la catégorie des administrateurs	Achèvement de 80 % de tous les recrutements dans les délais fixés
17a, 17b	1.1.3	Amélioration des connaissances et renforcement des compétences du personnel en vue de répondre aux besoins en évolution de l'Organisation	Profil de compétences /carrière ; programme de formation ; et mobilité interne du personnel	Organisation de 500 journées de formation par an
17a, 17b	1.1.4	Renforcement et administration d'un cadre de gestion de la performance qui répond aux besoins opérationnels de l'Organisation	Règles et directives administratives exhaustives concernant la gestion de la performance	Mise en œuvre des règles et directives administratives au plus tard le 31/12/2017
17a, 17b	1.1.5	Fourniture en temps utile de services de ressources humaines pour l'administration du personnel, des contrats, des privilèges, de la sécurité sociale (notamment la pension et les assurances) et des services de santé	Satisfaction de la clientèle	Mesures prises en trois à cinq jours après réception de la demande
17a, 17b	1.1.6	Automatisation continue des fonctions de gestion des ressources humaines et amélioration des systèmes et applications ayant trait aux ressources humaines, avec comme conséquence la fourniture en temps voulu de services de ressources humaines plus transparents et plus économiques	Actualisations essentielles de l'ERP (planification des ressources d'entreprise) aux fins d'alignement sur les changements apportés au Régime commun des Nations Unies	Actualisation du système d'ERP

Stratégie de soutien **Gestion de l'information et services administratifs généraux**

Priorité clé Amélioration de l'efficacité et de l'efficacit 

Description L'entit  de gestion de l'information et des services administratifs g n raux (IAS) s'emploie   planifier,  laborer et mettre en  uvre une strat gie de gestion de l'information et   g rer avec efficacit  et efficacit  des services centralis s relatifs   la technologie de l'information et des communications pour appuyer les diff rents besoins op rationnels exprim s dans les objectifs strat giques et le programme des activit s de l'OACI. L'IAS assure des services de soutien administratifs et logistiques pour toutes les cat gories de r union, coordonne la gestion de la s curit  et de la s ret  pour l'Organisation et pour le Syst me de gestion de la s curit  des Nations Unies au Canada, et assure la gestion de l'immeuble et des services g n raux pour l'Organisation

R sultat escompt  19 : Am lioration des strat gies de soutien : Gestion efficace et efficiente et disponibilit  de la TIC, des services de conf rence de s curit  et des services g n raux n cessaires pour accro tre la productivit  du personnel en appui aux objectifs strat giques de l'OACI, et faciliter les interactions et le travail des  tats membres et de la communaut  de l'aviation civile

R sultat cl  19a : Fourniture de syst mes modernes et durables de TIC pour appuyer les activit s du mandat et du programme de l'OACI

Indicateur cl  de performance : Pr dominance de politiques et proc dures actuelles en mati re de ressources humaines,   l'image d'une organisation internationale moderne et s'inspirant des principes et pratiques d'un bon employeur

R sultat cl  19b : Gestion efficace assur e pour les conf rences et les  v nements, les besoins de l'Organisation en mati re de s curit  et de s ret  ainsi que ses processus op rationnels de base sont assur s dans les situations de crise, et des am liorations permanentes des espaces de bureaux et des infrastructures de l'immeuble sont mises en  uvre au profit des activit s du programme, des  tats membre et des parties prenantes de l'aviation civile

Indicateur cl  de performance : Nombre minimal de perturbations dans la gestion des conf rences, de l'immeuble et de la s ret 

R sultat cl  19d : Pr servation et disponibilit  assur es des dossiers officiels de l'OACI, pour am liorer l'extraction des renseignements et la num risation des documents en appui aux programmes fonctionnels de travail

Indicateur cl  de performance : Niveau de satisfaction des utilisateurs et degr  d'efficacit  des processus de classement et traitement des dossiers

STRATÉGIE DE SOUTIEN

Programme : Technologie de l'information et des communications

Résultat clé n°	N°	Projet/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance /But visé
19a	1.1.1	<p>Établissement et tenue du plan directeur de la TI et appui au Comité de gestion de la TIC pour la coordination et la hiérarchisation des activités de TI</p> <p>Veiller à ce que les renseignements de l'OACI saisis, produits ou partagés soient validés, sécurisés, de grande qualité et facilement accessibles, grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, stratégies et normes en matière de pratiques optimales du secteur</p>	<p>Mise à jour du plan directeur de la TIC qui énumère les services de TIC, les projets actuels et les ressources affectées à leur mise en œuvre et à leur maintien ; présentation, au moins deux fois par an, de la liste des projets majeurs et des principales initiatives à l'IMC aux fins de hiérarchisation ; validation indépendante des nouveaux systèmes majeurs et de leur déploiement pour vérifier leur conformité aux normes pertinentes de sécurité de l'information reconnues par le secteur ou à l'échelle internationale ; et prise en compte de la durabilité des outils lancés (en termes de coûts indirects d'entretien et de fonctionnement) dans leur planification et leur hiérarchisation et dans le modèle de financement de la TIC</p>	<p>Soumission du plan directeur annuel en matière de technologie de l'information, et examen par l'IMC ; et taux d'achèvement du rapport d'évaluation de la sécurité et de la durabilité des renseignements pour tous les nouveaux systèmes majeurs (90 %)</p>
19a	1.1.2	<p>Appui aux activités des unités opérationnelles de l'OACI par la planification, l'analyse, l'acquisition et la mise en place des infrastructures de TIC, notamment celles du courrier électronique, du réseau, de la téléphonie, du stockage des données, du serveur et du format du système d'exploitation</p>	<p>Mise en place et entretien satisfaisant des infrastructures de base ; application des normes du secteur pour unifier l'architecture de la gestion et de la technologie ; et élaboration d'un ensemble de politiques et de normes pour veiller à ce que les investissements dans la TIC génèrent une valeur commerciale</p>	<p>Taux d'exécution par rapport à la feuille de route de la mise en place des infrastructures approuvée (85 %) ; et niveau de satisfaction des utilisateurs supérieur à 90 %</p>
19a	1.1.3	<p>Fourniture de services de soutien aux utilisateurs et d'outils modernes de bureautique et de collaboration, en vue d'une présence et de portails web modernes destinés aux parties prenantes internes et externes de l'OACI</p>	<p>Création d'un environnement réactif et responsable de services de TIC et amélioration du système de gestion de ces services ; mise en place et gestion reposant sur une approche de service pour les fonctions intranet, extranet, portail, et l'administration centrale des utilisateurs</p>	<p>Taux d'adoption d'accords de niveau de service pour les fonctions introduites (50 %) ; et pourcentage des demandes de service satisfaites dans un délai convenu/acceptable (90 %)</p>

19a	1.1.4	Fourniture et gestion d'applications d'entreprise pour la gestion financière et des ressources humaines, assurant un soutien et des outils pour faciliter la rationalisation et l'automatisation des processus de travail, et amélioration de leur transparence à l'échelle de l'Organisation	Fonctionnement conformément aux paramètres acceptés, d'un système d'ERP et des systèmes connexes convenablement configurés	Taux de disponibilité du système d'ERP (90 %)
19a	1.1.5	Fourniture d'expertise et d'appui aux unités à l'échelle de l'OACI pour l'acquisition, l'élaboration et la mise en place de leurs applications professionnelles de base, et notamment les systèmes de gestion de la performance, la rétention et la gestion du savoir ou la production de recettes supplémentaires	Élaboration et mise en place de solutions pour la gestion du savoir ou des applications professionnelles de base, conformément à la hiérarchisation approuvée des projets	Pourcentage des projets d'élaboration d'applications de TIC qui se situent dans les limites de coût et de temps fixées (85 %)
19d	1.1.6	Gestion des dossiers officiels et de la numérisation des documents de l'Organisation	Gestion des dossiers officiels et de la numérisation des documents de l'Organisation, et notamment le Système de gestion des documents et dossiers électroniques (EDRMS), et numérisation	Taux de satisfaction des utilisateurs de 90 %

STRATÉGIE DE SOUTIEN

Programme : Services de conférences, de sécurité et services administratifs généraux

Résultat clé n°	N°	Projet/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
19b	1.2.1	Gestion des conférences et des événements ; gestion des ressources pour les réunions ; réservation en ligne de la tour de bureaux du Secrétariat et du Centre de conférences de l'OACI ; et service d'inscription aux conférences pour les réunions de l'OACI	Planification efficace de tous les aspects de la gestion des événements ; répartition et suivi de l'enveloppe budgétaire des réunions ; autoréservation des salles à distance ; et inscription des participants internes et externes aux réunions	Mise en œuvre à 80 % des nouvelles technologies de coordination logistique et administrative des événements ; 90 % de toutes les réunions tenues selon les paramètres budgétaires de chaque réunion ; perturbations minimales de l'outil d'inscription, et délai d'attente maximal de 10 minutes
19b	1.2.2	Gestion efficace des systèmes techniques de la salle du Conseil et de l'ANC	Tous les systèmes d'appui technique des salles de réunion sont pleinement fonctionnels	Moins de trois interruptions de réunions du Conseil ou de l'ANC dues à des pannes techniques
19b	1.2.3	Fourniture de services généraux pour la gestion, par le Secrétariat de l'OACI, de l'inventaire des actifs organisationnels ; et fourniture de biens et produits divers	Système de réponse aux appels du service d'assistance pleinement fonctionnel. Gestion du système d'inventaire des biens non fongibles. Bon état de service et exploitation fonctionnelle du quai de chargement	Réponse aux appels généraux au service d'assistance de CSG et résolution des problèmes dans les 48 heures ; un inventaire complet triennal des actifs organisationnels, et base de données à jour
19b	1.2.4	Projets de gestion et coordination de l'entretien de l'immeuble	Plans, spécifications, construction et prévisions budgétaires ; et coordination des TPSGC, des fournisseurs et des clients	Achèvement à temps et dans les limites du budget de 80 % des projets ayant trait à l'immeuble
19b	1.2.5	Sécurité et sûreté du Secrétariat de l'OACI et appui au STEM de l'ONU au Canada pour les questions de sécurité et de sûreté	Sécurisation des locaux du Siège et des Bureaux régionaux ; et déroulement en toute sécurité des activités de l'ONU au Canada	Agents de sécurité en poste 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 ; plans de mesures d'exception achevés à 90 % ; et réunions, politiques et plans de mesures d'exception de la SMT achevés à 90 % et approuvés par le Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies (UNDSS)

Stratégie de soutien **Services linguistiques**

Priorité clé Amélioration de l'efficacité et de l'efficacit 

Description Les services linguistiques s'emploient   assurer, de fa on efficace et efficace, l'exactitude et la fourniture   temps de services de documentation et de publication de qualit  dans les six langues officielles de l'OACI pour appuyer les activit s du programme des organes directeurs et d'autres r unions de l'Organisation, en recourant aux ressources humaines internes et   l'externalisation.

R sultat escompt  18 : Am lioration des strat gies de soutien : Disponibilit  de services efficaces et efficaces assur s dans toutes les langues officielles pour optimiser la couverture des  tats eu  gard   la mise en  uvre des SARP, faciliter les d bats lors des r unions, et assurer la pr servation et la disponibilit  des dossiers et des documents de l'Organisation

R sultat cl  18a : Facilitation de la communication multilingue dans les langues officielles de l'Organisation durant les r unions, avec pour effet la cr ation de possibilit s optimales d'enrichissement du dialogue entre les parties prenantes

Indicateur cl  de performance : Niveau de satisfaction des parties prenantes en ce qui concerne la qualit  des services fournis

R sultat cl  18b : Large disponibilit  des communications, des normes et des pratiques essentielles recommand es en mati re de s curit  et de s ret  de l'aviation gr ce   l' laboration en temps utile des documents et publications cl s dans les six langues officielles de l'OACI

Indicateur cl  de performance : Niveau de satisfaction des parties prenantes en ce qui concerne la qualit  des services fournis et leur prestation en temps voulu

Programme : Services linguistiques

Résultat clé n°	N°	Projet/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
18a	1.1.1	Fourniture de services d'interprétation dans les six langues de l'OACI pour les réunions des organes délibérants et d'autres réunions de l'Organisation, conformément aux règles et règlements établis.	Disponibilité de services d'interprétation simultanée pour toutes les réunions approuvées et programmées, dans toutes les langues de l'OACI demandées. Capacité d'interprétation de 1 433 séances par an en six langues.	Taux de satisfaction des clients de 90 %
18b	1.1.2	Traductions dans les six langues de l'OACI destinées aux organes délibérants, aux communications avec les États, aux publications ainsi qu'à d'autres réunions de l'OACI, conformément aux règles et règlements établis.	Diffusion simultanée des publications et des documents de l'OACI, conformément au calendrier. Capacité de traduction de 8,6 millions de mots par an	Livraison de 90 % des traductions dans les délais fixés en ce qui concerne les réunions des organes délibérants, les communications avec les États et les autres réunions de l'OACI. Livraison de 80 % des traductions dans les délais fixés pour ce qui est des publications
18b	1.1.3	Gestion de la qualité des travaux de traduction externalisés	Gestion de la qualité des traductions externalisées retenues par les Chefs de section de traduction, vérification ponctuelle de 25 % et contrôle de qualité complet de 25 % de ces traductions	Taux de satisfaction des utilisateurs de 90 % en ce qui concerne la qualité des traductions externalisées
18b	1.1.4	Projet de formation de jeunes professionnels des langues	Contrats à court terme pour jeunes professionnels des langues, dans le cadre de protocoles d'accord conclus avec des universités et permettant aux intéressés de bénéficier d'une formation pratique et du mentorat de traducteurs chevronnés de l'OACI	Garantie d'un transfert des connaissances et de la continuité du service ; planification de la relève
18a, 18b	1.1.5	Administration et gestion des services linguistiques et de publications	Bonne organisation des services de traduction et d'interprétation, grâce à un appui administratif et à la gestion des services d'édition, de terminologie, de référence et de documentation	Utilisation de 90 % des ressources pour réduire les coûts et optimiser le rendement

Stratégie de soutien	Services juridiques et relations extérieures
Priorité clé	Renforcement du cadre juridique international
Description	La Direction des affaires juridiques et des relations extérieures donne des conseils juridiques aux États membres, aux organes directeurs, au Président du Conseil et à la Secrétaire générale, et à d'autres Directions et Bureaux, sur des questions de constitution, de politique, d'administration, de procédures et autres, facilite la préparation d'instruments de droit aérien international et la réalisation d'études en particulier sur des éléments du programme de travail du Comité juridique, assure des services de secrétariat à divers organes, notamment à l'Assemblée, au comité juridique et aux conférences diplomatiques, œuvre pour promouvoir la ratification d'instruments de droit aérien international et remplit les fonctions de dépositaire de ces instruments, enregistre les accords aéronautiques conclus en application des articles 83 et 83 bis de la Convention de Chicago, participe à l'administration du système interne de justice, fournit une assistance à l'Organisation, aux membres des délégations nationales et au personnel de l'OACI en ce qui concerne les privilèges et immunités, et assure la liaison avec l'État hôte, l'ONU et d'autres organisations. Toutes ces fonctions seront exercées pour produire le résultat escompté indiqué ci-après.

Résultat escompté 15 : Renforcement des règles de droit : capacité accrue des États et des parties prenantes de mieux respecter leurs obligations juridiques et de coopérer dans un cadre et selon des orientations juridiques communs pour établir des relations harmonisées

Résultat clé 15 : Fourniture en temps utile de conseils juridiques, de services du protocole et d'autres arrangements de travail de haute qualité ; toute décision ou mesure reposera sur un fondement juridique, et les parties concernées collaboreront dans les limites et en vertu d'un cadre juridique approprié

Programme : Services juridiques et relations extérieures

Résultat clé n°	N°	Projet/Activité clé	Résultat escompté	Indicateur clé de performance/But visé
15	1.1.1	Fourniture de conseils et d'assistance juridiques aux États membres, aux organes directeurs de l'Organisation, au Président du Conseil, à la Secrétaire générale, et aux Directions et Bureaux	Avis juridiques	4 000
15	1.1.2	Recherches et études sur le droit aérien international pour promouvoir sa codification et son développement et faciliter la préparation d'instruments de droit aérien international	Rapports et études	5
15	1.1.3	Services de secrétariat au Comité juridique, aux Conférences diplomatiques, au Comité exécutif, à la Commission juridique, au Comité des relations avec le pays hôte et à certains autres organes/groupes	Participation aux réunions	50
15	1.1.4	Fonctions dans le domaine des relations extérieures, y compris les relations avec les pays hôtes, le Régime commun des Nations Unies, d'autres organisations internationales, et service de protocole pour les délégations	Assistance en matière de protocole	1 050
15	1.1.5	Fonctions de dépositaire et fonction d'inscription des traités	Dépôts et inscriptions	100 et 180
15	1.1.6	Participation au système d'administration de la justice en ce qui concerne les différends relatifs au service	Plaidoyers et actes de procédure	18

**PRÉSENTATION DES PROGRAMMES —
FONDS EXTRA-BUDGÉTAIRES**

**Fonds pour les dépenses des services
d'administration et de fonctionnement**

Fonds de génération de produits auxiliaires

(Page laissée intentionnellement en blanc)

Fonds **Fonds pour les dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC)**
Programme de coopération technique

Objectif Le Fond AOSC a été créé pour couvrir les coûts totaux d'administration, de fonctionnement et de soutien du Programme de coopération technique de l'Organisation, qui aide les États membres dans la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) et des Plans de navigation aérienne (ANP) de l'OACI ainsi que pour le perfectionnement de l'infrastructure et des ressources humaines de leur administration de l'aviation civile dans l'esprit des objectifs d'ensemble de l'Organisation.

Objectif 1 : *Aider les États à élaborer leurs programmes d'aviation civile, incluant les infrastructures, le matériel et les ressources humaines, en vue de favoriser leur développement économique et de parvenir à l'autonomie dans le domaine de l'aviation civile.*

Activités clés :

- Coopérer avec les États et d'autres parties prenantes pour concevoir, formuler et mettre en œuvre des projets d'aviation civile, et mobiliser les ressources.
- Faire un usage optimal des fonds volontaires de l'OACI et du financement d'autres partenaires du développement pour les projets d'assistance technique et de coopération technique.

Objectif 2 : *Promouvoir la mise en œuvre au niveau mondial des normes et pratiques recommandées (SARP) et des plans de navigation aérienne (ANP) en gardant à l'esprit les Objectifs stratégiques de l'Organisation.*

Activités clés :

- Encourager les États à prendre dûment en compte, dans la mise en œuvre de projets d'aviation civile par l'intermédiaire de la Direction de la coopération technique, les constatations et recommandations du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP), de la méthode de surveillance continue (CMA) et du Programme universel d'audits de sûreté (USAP) afin de rectifier les carences et de résoudre les problèmes graves de sécurité dans les délais requis.
- Utiliser les résultats des audits, des analyses d'écart, des rapports de missions, des plans d'action de l'OACI/des États et d'autres sources pour définir et élaborer des projets potentiels avec l'accord de l'État audité.
- Prendre en considération les Objectifs stratégiques de l'Organisation, en privilégiant les activités qui favoriseront la mise en œuvre prompte et efficace des normes de l'OACI tout en tenant compte des besoins spéciaux des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement et les besoins en matière de transport aérien propres à l'Afrique, de manière à contribuer à la réalisation objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies.

Objectif 3 : *Assurer rapidement une assistance d'urgence aux Gouvernements, aux Nations Unies et à d'autres partenaires du développement en réaction à des situations post-conflits, de désastres naturels, et de calamités nationales survenant dans les États.*

Activités clés :

- Participer aux mesures d'intervention en cas d'urgence réalisées à l'échelle de l'Organisation *en réaction à des situations post-conflits, de désastres naturels, et de calamités nationales survenant dans les États.*

**DÉPENSES ESTIMATIVES DES SERVICES D'ADMINISTRATION ET
DE FONCTIONNEMENT (AOSC) POUR 2017-2018-2019**
(en milliers de CAD)

	2017	2018	2019	TOTAL
TCB – GESTION ET ADMINISTRATION	9,560	9,700	9,930	29,190

Note : Les prévisions budgétaires du Fonds des dépenses des services d'administration et de fonctionnement sont fournies à des fins de planification et à titre indicatif seulement. Elles seront examinées annuellement, soumises au Conseil pour approbation en parallèle avec les prévisions actualisées des niveaux de programme pour l'année à venir et, s'il y a lieu, révisées. Les chiffres présentés ici comprennent le mécanisme de financement croisé entre le budget ordinaire et le Fonds AOSC : à savoir un virement annuel de CAD 496 000 du budget ordinaire au Fonds AOSC pour les services d'acquisition et de voyage assurés par la TCB au Programme ordinaire et des virements annuels du Fonds AOSC au programme ordinaire de 1) 1,2 million CAD pour les services de soutien du programme ordinaire assuré à la TCB, 2) 210 000 CAD pour l'appui des bureaux régionaux, et 3) 100 000 CAD pour le Déontologue de l'OACI (40 % de partage des coûts).

MISE EN ŒUVRE ESTIMATIVE DU PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE POUR 2017-2018-2019
(en milliers de USD)

	2017	2018	2019	TOTAL
MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE COOPÉRATION	125,000	126,000	129,000	380,000

Note : Les prévisions triennales relatives au Programme de coopération technique ne peuvent pas être établies avec une grande précision car le volume de mise en œuvre dépend des gouvernements des pays bénéficiaires et des décisions des sources de financement quant au moment et à l'ampleur de la mise en œuvre du Programme dans une année donnée. En conséquence, compte tenu d'un taux moyen de frais administratifs de 5,7 % et de recettes supplémentaires d'environ 850 000 CAD provenant d'autres sources, les chiffres ci-dessus représentent la mise en œuvre à réaliser annuellement pour couvrir suffisamment les dépenses du Fonds AOSC pour le prochain triennat.

- Fonds :** **Fonds de génération de produits auxiliaires (ARGF)**
Activités génératrices de produits
- Objectif :** Appuyer les Objectifs stratégiques de l'OACI en fournissant des recettes qui puissent être réinvesties dans la création de la propriété intellectuelle et dans la croissance de l'excellence de l'aviation internationale sans laisser de côté aucun pays.
- But :** Contribution prévue de 19,3 millions CAD au budget du programme ordinaire sur le triennat 2017-2019 et maintien du financement de plusieurs postes, au sein des directions, qui contribuent aux objectifs généraux de l'OACI.
- Résultat escompté 19 : Amélioration des stratégies de soutien : Contribution visée du Fonds ARGF au budget du Programme ordinaire obtenue, nouveaux produits et services améliorés créés et services efficaces d'imprimerie offerts.
- Résultat clé 19c : Contribution financière convenue du Fonds ARGF au budget du Programme ordinaire obtenue grâce à l'introduction de nouveaux produits et services pour appuyer la création de propriété intellectuelle, le soutien de la reconnaissance de la marque et générer des produits, ainsi que grâce à des services d'imprimerie rapides et économiques offerts aux activités du programme et aux parties prenantes du secteur aéronautique.
- Indicateur clé de performance : Variation de la contribution financière du Fonds ARGF par rapport à la contribution visée.

Activités clés/Domaines de produits	Produit/Résultat
1. Services d'imprimerie	Impression de publications et d'information de l'OACI ; services d'impression assurés à des clients internes et externes
2. Publications	Vente de publications et d'information de l'OACI.
3. Manifestations et symposiums	Gestion et parrainage de manifestations.
4. Formation	Cours et éléments pédagogiques.
5. Licences et partenariats	Accords contractuels relatifs à l'utilisation des produits et services de l'OACI.
6. Services de bureau et de conférence	Services assurés aux délégations et locateurs.
7. Créer et tester de nouveaux produits sur le marché	Élaboration de nouveaux produits.
8. Faire connaître les produits de l'OACI et favoriser leur marketing afin de maximiser les revenus, élargir la clientèle et appuyer la marque et la reconnaissance de l'OACI	Campagne promotionnelle et base de données des clients de l'OACI

(Page laissée intentionnellement en blanc)

ANNEXES

**Annexe 1 – Mise en correspondance des
Objectifs stratégiques et des programmes
avec la structure organisationnelle**

**Annexe 2 – Budget-Programme ordinaire
selon la structure organisationnelle et
par poste de dépenses**

(Page laissée intentionnellement en blanc)

ANNEXE 1 : Mise en correspondance des Objectifs stratégiques et des programmes avec la structure organisationnelle

OBJECTIF STRATÉGIQUE	PRIORITÉS CLÉS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	PROGRAMMES	Direction/ Bureau
Sécurité	Amélioration continue de la sécurité	1 Amélioration de la sécurité de l'aviation : renforcement des capacités de gestion des risques des États, avec des activités d'un niveau de performance de sécurité acceptable dans le domaine de	1 – Stratégie et politique 2 – Sécurité aérienne et au sol 3 – Planification et soutien de la mise en œuvre 4 – Suivi et supervision 5 – Bureaux régionaux	ANB/ Bureaux régionaux
		2 Renforcement de la capacité de réglementation : renforcement des capacités requises par les États, en particulier ceux ayant de faibles niveaux de mise en œuvre des normes mondiales, pour remplir leur		
Capacité et efficacité de la navigation aérienne	Modernisation harmonisée de la navigation aérienne mondiale	3 Renforcement de la capacité de navigation aérienne : renforcement des capacités des États en matière d'accès aux technologies ainsi que d'élaboration, de mise en œuvre et d'utilisation de celles-ci dans le domaine des systèmes de navigation aérienne, pour répondre à la	1 – Stratégie et politique 2 – Optimisation de l'espace aérien 3 – Optimisation et infrastructure des aéroports 4 – Planification et soutien de la mise en œuvre 5 – Bureaux régionaux	ANB/ Bureaux régionaux
		4 Optimisation de la performance du système mondial de l'aviation : renforcement de la capacité des États à maximiser les avantages de l'utilisation des capacités techniques et des technologies existantes, et à accroître le retour sur investissement des nouvelles technologies		
Sûreté et facilitation	Amélioration continue de la sûreté et de la facilitation de l'aviation	5 Réduction des risques dans le domaine de l'aviation : Renforcement de la capacité des États de réduire le niveau de risque posé par les menaces existantes, nouvelles et émergentes contre l'aviation civile et l'intégrité des frontières grâce au cadre de supervision efficace de la réglementation et à la mise en œuvre efficace de contremesures et de réponses adaptées au niveau de la menace, ainsi qu'à un cadre mondial harmonisé de politiques de sûreté dans le domaine de	1 – Stratégie et politique 2 – Politiques de sûreté de l'aviation 3 – Audit de sûreté de l'aviation 4 – Soutien de la mise en œuvre et du développement 5 – Facilitation 6 – TRIP/MRTD 7 – Bureaux régionaux	ATB/ Bureaux régionaux
		6 Amélioration de l'efficacité des opérations de congé aux frontières : Renforcement de la capacité des États de faciliter les mouvements des personnes et des biens par air avec un minimum de retard, et un haut niveau de sûreté et d'application de la loi.		
Développement économique du transport aérien	Renforcer le rôle de l'aviation en vue du développement économique	7 Réduction des obstacles aux opérations de transport aérien : Renforcement de la capacité des États d'améliorer la connectivité du transport aérien, de créer des opportunités d'affaires plus compétitives sur le marché, d'accroître les avantages et les choix des consommateurs et de réduire le fardeau financier et les coûts des	1 – Stratégie et politique 2 – Données et analyses sur l'aviation 3 – Cadre de réglementation économique 4 – Assistance technique 5 – Bureaux régionaux	ATB/ Bureaux régionaux
		8 Utilisation accrue de l'aviation comme outil de développement : Renforcement de la capacité des États d'utiliser l'aviation comme moyen efficace de développement économique, en particulier accessibilité accrue du financement en vue du développement de l'infrastructure dans le domaine de l'aviation et de l'investissement		

OBJECTIF STRATÉGIQUE	PRIORITÉS CLÉS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	PROGRAMMES	Direction/ Bureau
Protection de l'environnement	Une aviation respectueuse de l'environnement	9	Amélioration de la performance environnementale de l'aviation : Amélioration de la capacité des États de mettre en œuvre des mesures intégrées pour atténuer les effets du bruit et des émissions des moteurs d'aéronef, incluant des améliorations technologiques et opérationnelles, et recours à des carburants d'aviation alternatifs durables et, selon les circonstances, à des	1 – Stratégie et politique 2 – Changements climatiques 3 – Normes environnementales 4 – Assistance et soutien de la mise en œuvre 5 – Bureaux régionaux
		10	Réduction de l'impact environnemental sur le climat mondial : Renforcement de la capacité des États d'élaborer et d'appliquer à titre volontaire des mesures appropriées pour réduire leurs émissions de CO ₂ de l'aviation internationale dans un cadre réglementaire mondial harmonisé conformément aux politiques et aux pratiques de protection de l'environnement du système des	
Tous les objectifs stratégiques	Données, analyses et prévisions de qualité	11	Amélioration des données, des analyses et des prévisions : renforcement de la capacité des États à utiliser, analyser et échanger des données dans le domaine de l'aviation aux fins de prise de décision et d'amélioration de l'exploitation, ainsi qu'à mesurer et, autant que possible, à prévoir les divers aspects du	ANB/ ATB
	« Aucun pays laissé de côté »	12	Consolidation du renforcement des capacités : renforcement de la capacité des États, en particulier les pays en développement et les moins avancés, à mettre en œuvre des normes et des politiques mondiales et à améliorer la connectivité du transport aérien	
	Formation et renforcement de la capacité en aviation	13	Renforcement des compétences des professionnels de l'aviation : renforcement de la capacité des États à harmoniser leurs programmes de formation grâce à des critères et des procédures efficaces pour le développement et la reconnaissance de centres de formation de l'aviation civile et de cours de formation portant sur les dispositions et les programmes de l'OACI.	GAT
	Assistance et coopération techniques	14	Optimisation de la capacité et de l'exécution des projets : renforcement de la capacité des États à développer les capacités requises et à mettre en œuvre de manière rentable des projets liés à l'aviation.	TCB
	Renforcement du cadre juridique international	15	Renforcement des règles de l'air : renforcement de la capacité des États et des parties prenantes à mieux se conformer à leurs obligations juridiques et à coopérer dans un cadre juridique commun et orientations pour créer des relations harmonisées.	LEB

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	PRIORITÉS CLÉS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	STRATÉGIES DE SOUTIEN	
Stratégies de soutien	Efficacité et efficience accrues	16 <i>Amélioration des stratégies de soutien</i> : Gestion efficiente et efficace des ressources et des services administratifs de l'Organisation, pour renforcer et faciliter la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des activités du programme, dans l'intérêt des États membres et de la communauté de l'aviation civile	Soutien du Programme – Organes directeurs <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil • Services de conférences, de sécurité et services administratifs généraux • Gestion de l'administration et des services • Technologie de l'information et des communications • Services linguistiques • Gestion de l'Assemblée 	ADB LEB OSG
		17 <i>Amélioration des stratégies de soutien</i> : Satisfaction des besoins changeants en personnel de l'Organisation et mise en valeur optimale des ressources humaines pour appuyer une culture axée sur les résultats et la performance.		
		18 <i>Amélioration des stratégies de soutien</i> : Disponibilité de services efficients et efficaces assurés dans toutes les langues officielles pour optimiser la couverture des États eu égard à la mise en œuvre des SARP, faciliter les débats lors des réunions, et assurer la préservation et la disponibilité des dossiers et des documents de l'Organisation	Soutien du Programme <i>Direction</i> <ul style="list-style-type: none"> • Cabinet du Président • Cabinet de la Secrétaire générale • Évaluation et vérification interne • Bureau de la planification stratégique, de la coordination et des partenariats • Communications 	
		19 <i>Amélioration des stratégies de soutien</i> : Gestion efficiente et efficace et disponibilité de la TIC, des services de conférence de sécurité et des services généraux nécessaires pour accroître la productivité du personnel en appui aux objectifs stratégiques de l'OACI, et faciliter les interactions et le travail des États membres et de la communauté de l'aviation civile. Contribution cible de l'ARGR au budget du programme ordinaire réalisée, création de nouveaux produits et amélioration des produits et fournitures de services d'impression efficaces.	<i>Services liés au Programme</i> <ul style="list-style-type: none"> • Services de conférences, de sécurité et services administratifs généraux • Gestion de l'administration et des services • Technologie de l'information et des communications • Services juridiques et relations extérieures • Impression et distribution • Services d'acquisition et de voyage 	
		20 <i>Amélioration des stratégies de soutien</i> : Amélioration de l'assurance grâce à l'évaluation et à l'audit systématiques des programmes, des projets et des activités de l'OACI ; réalisation d'enquêtes sur les allégations d'inconduite de nature financière ; et coordination avec les entités de supervision externes	Gestion et administration <ul style="list-style-type: none"> • Services de conférence, de sécurité et services administratifs généraux • Gestion de l'administration et des services • Déontologie • Budget et gestion financière 	
		21 <i>Amélioration des stratégies de soutien</i> : Efficacité accrues des Stratégies de soutien : Supervision efficace et efficiente du fonctionnement de l'Organisation, conformément aux orientations du Conseil et de l'Assemblée ; gestion des opérations		

			de l'Organisation par la Secrétaire générale et les gestionnaires de programmes	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines • Technologie de l'information et des Communication 	ADB LEB OSG
		22	<i>Amélioration des stratégies de soutien</i> : Faire mieux connaître l'OACI et les objectifs stratégiques de l'Organisation au grand public et à la communauté aéronautique		
		23	<i>Amélioration des stratégies de soutien</i> : Renforcement de la réputation de l'OACI comme modèle de référence et partenaire éthique de confiance		
		24	<i>Amélioration des stratégies de soutien</i> : Amélioration de la performance : performance optimale de l'OACI dans la réalisation de sa vision, de sa mission, de ses objectifs stratégiques et de ses buts.		

ANNEXE 2 : BUDGET-PROGRAMME ORDINAIRE SELON LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET PAR POSTE DE DÉPENSES

1. La présente note donne une vue d'ensemble des besoins budgétaires de l'OACI pour 2014-2016 selon la présentation habituelle, à savoir en fonction de la structure organisationnelle.

2. Une description des Directions de l'Organisation, des principaux Bureaux et de leurs responsabilités est fournie ci-après :

3. La **Direction de la navigation aérienne** est responsable au sein de l'Organisation de l'appui à la sécurité et à la navigation aérienne. Elle intervient à la fois dans des fonctions techniques essentielles découlant du mandat figurant dans la Convention de Chicago et dans la gestion de l'aviation à l'échelle mondiale dans le cadre du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde et du Plan mondial de navigation aérienne.

a) Les fonctions essentielles sont les suivantes :

- i. Répondre aux crises touchant l'aviation civile internationale, telles que les éruptions volcaniques, la propagation des maladies transmissibles et les conflits régionaux ;
- ii. Couvrir tous les aspects techniques de la sécurité de l'aviation et de la navigation aérienne, dont les suivants : aéroports, enquêtes sur les accidents, gestion du trafic aérien, médecine aéronautique, météorologie, gestion de l'information aéronautique, communications, surveillance, navigation, exploitation, navigabilité, formation et licences du personnel ;

b) Les tâches liées à la gestion de l'aviation incluent les suivantes :

- i. Surveiller l'état de bon fonctionnement des systèmes aéronautiques à l'échelle mondiale et régionale ;
- ii. Identifier et analyser : les carences en matière de mise en œuvre, les écarts par rapport aux normes et pratiques recommandées de l'Organisation, ainsi que les questions émergentes ; et formuler des stratégies et des plans pour traiter des questions mises en évidence par les analyses ;
- iii. Aider les États à atteindre des niveaux élevés de sécurité et à les maintenir tout en enregistrant une croissance stable et durable dans le secteur de l'aviation internationale en leur fournissant un ensemble complet et détaillé d'outils de réglementation dont :
- iv. Un ensemble de SARP afin d'assurer l'évolution sûre et harmonisée de l'aviation
 - Annexe 1 — *Licences du personnel*
 - Annexe 2 — *Règles de l'air*
 - Annexe 3 — *Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale*
 - Annexe 4 — *Cartes aéronautiques*
 - Annexe 5 — *Unités de mesures à utiliser dans l'exploitation en vol et au sol*
 - Annexe 6 — *Exploitation technique des aéronefs*
 - Annexe 7 — *Marques de nationalité et d'immatriculation des aéronefs*
 - Annexe 8 — *Navigabilité des aéronefs*
 - Annexe 10 — *Télécommunications aéronautiques*
 - Annexe 11 — *Services de la circulation aérienne*
 - Annexe 12 — *Recherches et sauvetage*
 - Annexe 13 — *Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation*
 - Annexe 14 — *Aéroports*
 - Annexe 15 — *Services d'information aéronautique*
 - Annexe 18 — *Sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses*
 - Annexe 19 — *Gestion de la sécurité*
- v. Un ensemble de manuels, ateliers et autres orientations afin d'assurer que les SARP et politiques sont dûment comprises ;

- vi. Un ensemble d'outils fournissant les données, analyses et autres renseignements visant à aider les États à prendre des décisions aux niveaux régional et sous-régional ; et des outils pour faire le suivi de la mise en œuvre à l'échelle mondiale ;
- c) Afin d'accomplir ces tâches de manière efficace et efficiente, la Direction de la navigation aérienne entretient un réseau de ressources en matière de sécurité et de navigation aérienne qui lui permet :
 - i. De gérer plus 600 experts dans le monde, appartenant à des groupes d'experts, des groupes d'étude et des groupes de travail aux fins de l'élaboration de dispositions techniques ;
 - ii. De maintenir une communication et une coordination constantes avec les organisations internationales représentant tous les principaux secteurs du système aéronautique (un système de plus en plus décentralisé et diversifié) ;
 - iii. De tirer parti des aptitudes et expériences des États et des entités engagées dans l'aviation pour qu'ils établissent des partenariats aux fins, entre autres, de la fourniture de formation et d'outils.

4. **La Direction du transport aérien (ATB)** exerce des activités au titre des Objectifs stratégiques concernant la *Sûreté et la facilitation*, le *Développement économique du transport aérien* et la *Protection de l'environnement*. Elle est responsable de la fourniture de l'assistance d'experts demandée par l'Assemblée, le Conseil, le Comité du transport aérien (ATC), le Comité de l'intervention illicite (UIC), le Comité de l'aide collective pour les services de navigation aérienne (JSC), le Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP) et les conférences spécialisées, réunions à l'échelon division, réunions de groupes d'experts et réunions de groupes de travail qui se rapportent à ces trois Objectifs stratégiques. La Direction participe à l'élaboration, à la tenue à jour et à la promotion de la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) des Annexes 9, 16 et 17, des politiques et orientations en matière de transport aérien (telles que la réglementation du transport aérien, l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne et le financement des infrastructures aéronautiques) ainsi que des spécifications pour les documents de voyage lisibles à la machine. Elle est également chargée d'élaborer des politiques et des mesures liées à l'environnement et d'aider les États à préparer et à mettre en œuvre leurs plans d'action nationaux pour les activités de réduction des émissions de CO₂. De plus, la Direction met en œuvre la stratégie complète de l'OACI pour la sûreté de l'aviation (ICASS), dont le Programme universel d'audits de sûreté (USAP) et l'aide aux États pour corriger les carences détectées par l'USAP, et elle met également en œuvre la stratégie du Programme OACI d'identification des voyageurs (ICAO TRIP). En outre, elle tient à jour des données statistiques et des prévisions sur l'aviation civile, et les rend disponibles. Des données sur les actes d'intervention illicites et la protection de l'environnement (bruit et émissions) sont aussi tenues à jour au sein de la Direction. Celle-ci travaille avec d'autres Bureaux de l'Organisation, notamment les bureaux régionaux, assure la liaison et la coordination pour les questions mentionnées ci-dessus avec toutes les institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales, en particulier la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et les organisations régionales de l'aviation civile.

5. **La Direction des affaires juridiques et des relations extérieures (LEB)** fournit des avis juridiques aux États membres, aux organes directeurs, au Président du Conseil et à la Secrétaire générale, et aux autres Directions et Bureaux, sur des questions constitutionnelles, de politique, d'administration, de procédure et autres ; facilite la préparation des instruments de droit aérien et réalise des études, en particulier sur des points du programme des travaux du Comité juridique ; assure des services de secrétariat aux différents organes, notamment à l'Assemblée, au Comité juridique et aux conférences diplomatiques ; fait la promotion de la ratification des instruments de droit aérien international ; exécute des fonctions de dépositaire en rapport avec des instruments de droit aérien international ; enregistre des accords et arrangements aéronautiques en application des articles 83 et 83 *bis* de la Convention de Chicago ; participe à l'administration du système interne de justice ; prête assistance à l'Organisation, aux membres des délégations nationales et au personnel de l'OACI en ce qui concerne les privilèges et immunités ; et liaison avec l'État hôte, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations. Comme dans le triennat précédent, la Direction relève du Soutien du programme, sous la fonction *Services juridiques et relations extérieures*.

6. Il incombe à la **Direction de l'administration et des services (ADB)** de fournir à l'Organisation le soutien administratif nécessaire dans les domaines suivants : ressources humaines ; services linguistiques et publications ; technologie de l'information et des communications et gestion du web ; services de conférence, de sécurité et services généraux ; courrier, archives et distribution ; services de voyages ; activités génératrices de produits ; et secrétariat de l'Assemblée et du Conseil.

7. Les bureaux suivants rendent compte directement au **Cabinet de Secrétaire général (OSG)** :

- a) Les **bureaux régionaux (RO)** : Les sept bureaux régionaux (Paris, Dakar, Nairobi, Lima, Mexico, Bangkok et Le Caire) sont avant tout responsables de maintenir une liaison continue avec les États auprès desquels ils sont accrédités ainsi qu'avec des organisations compétentes, des organismes régionaux de l'aviation civile et des institutions et programmes des Nations Unies. Ils assurent une coordination interrégionale et encouragent la mise en œuvre harmonisée, en temps opportun, des politiques, décisions, normes et pratiques recommandées et plans de navigation aérienne de l'OACI. Ils fournissent aussi des orientations techniques et aident les États dans la mise en œuvre. Le premier bureau régional auxiliaire (RSO), relevant du bureau régional APAC et situé à Beijing (chine) a ouvert en juin 2013.
- b) Le **Groupe des communications (COM)** appuie l'OACI dans la réalisation de ses Objectifs stratégiques et de son programme de travail en s'efforçant de mieux faire connaître les réalisations de l'Organisation et ses politiques au grand public, dans les sources de nouvelles traditionnelles et non traditionnelles, dans les médias sociaux et commerciaux, et dans les autres médias publics et d'information, selon qu'il convient. Le Groupe des communications relève du cabinet du Secrétaire général et rend également compte au cabinet du Président du Conseil, qui a le dernier mot sur les communications extérieures de l'OACI.
- c) La **Sous-Direction des finances (FIN)** est responsable de l'élaboration et de l'application des politiques et procédures budgétaires, comptables et financières ; de la gestion financière du budget approuvé conformément au Règlement financier, aux règles de gestion financière et aux directives de l'Assemblée et du Conseil. Les opérations bancaires et d'investissement des fonds de l'Organisation sont effectuées par la Sous-Direction des finances. Le Sous-Directeur des finances est le Secrétaire du Comité des finances. En tant que principal administrateur financier de l'Organisation, le Sous-Directeur des finances entretient une relation étroite avec le Commissaire aux comptes et certifie tous les états financiers de l'OACI. FIN relève du volet « Gestion et administration » et se charge de la fonction *Budget et gestion financière*.
- d) Le **Bureau de l'évaluation et de la vérification interne (EAO)** est chargé de l'évaluation et de la vérification systématiques des programmes, projets et activités de l'OACI, ainsi que des enquêtes sur les allégations d'actes répréhensibles financiers. L'EAO a également le mandat d'agir comme point de coordination pour le Corps commun d'inspection (CCI) et est chargé de coordonner la préparation du Plan d'action du Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations du Commissaire aux comptes, et de suivre l'évolution des recommandations en attente auprès des responsables de leur mise en œuvre. En outre, l'EAO assure des services de secrétariat au Comité consultatif sur l'évaluation et les audits (EAAC). L'EAO relève du volet « Soutien du programme » et se charge de la fonction *Évaluation et vérification interne*.
- e) Le **Bureau de la déontologie** donne des avis formels et informels sur les questions de déontologie. Ce bureau est indépendant de tous les autres services et a un accès formel et informel au Conseil. Tous les membres du personnel peuvent signaler au Déontologue des cas d'inconduite présumée. Les autres responsabilités du Déontologue sont notamment d'assurer une formation et des stages de perfectionnement obligatoires sur les questions de déontologie ; le traitement de tous les cas de conduite inappropriée ; l'administration de la politique OACI de protection contre les représailles ; et la mise en œuvre de la politique de l'OACI en matière de divulgation de situation financière. Ce bureau relève du volet « Gestion et administration » et se charge de la fonction *Déontologie*.
- f) Le **Bureau de la formation mondiale en aviation (GAT)** est chargé de planifier, de gérer et de coordonner toutes les activités de formation en aviation de l'OACI, d'assurer la mise en œuvre efficace, efficiente et harmonisée de la Politique de formation en aviation civile de l'OACI, et de

répondre aux besoins en formation des États membres, des organisations internationales et régionales, de l'industrie aéronautique et d'autres partenaires. Le GAT est également le point de contact pour toutes les activités de formation et activités connexes.

- g) Les activités du **Bureau de la planification stratégique, de la coordination et des partenariats** (SPCP) relève de la direction du cabinet de la Secrétaire générale et coordonne les stratégies et priorités de haut niveau et transversales parmi les différents Bureaux et Directions, y compris les bureaux régionaux, de l'Organisation. En particulier, il est responsable de l'élaboration et du maintien du Plan d'activités de l'OACI, du Plan opérationnel de l'OACI, du Cadre de la gestion de performance d'entreprise, des indicateurs de performance clés d'entreprise et du Registre des risques, qui constituent la base de l'allocation des ressources et aident Le Secrétariat à suivre sa responsabilisation et ses performances en ce qui concerne la mise en œuvre des initiatives. Le SPCP s'occupe également de prêter assistance aux États membres pour renforcer leur système de transport aérien en mobilisant des ressources afin d'obtenir un financement et une assistance au développement sous forme de financement, de transfert de technologie et d'expertise, et en créant des partenariats stratégiques avec de grands partenaires du développement.⁸ L'organigramme actuel est reproduit en **Pièce 6**.

8. L'organigramme actuel est reproduit en **Pièce 6**.

9. Le **Tableau 6** fournit une ventilation du budget 2017-2019 selon la structure organisationnelle.

Tableau 6 : BUDGET 2014-2016 ET PRÉVISIONS 2017-2019 SELON LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE
(en milliers de CAD)

	Dépenses*		Affectations				Estimations				
	2014	2015	2014	2015	2016	Total	2017	2018	2019	TOTAL	% du Total
ANB	16 742	19 687	17 093	17 674	18 383	53 150	18 566	19 413	19 745	57 724	19,1 %
ATB	10 298	10 915	10 168	10 498	11 209	31 874	10 525	10 771	11 581	32 877	10,9 %
LEB	2 215	2 167	2 466	2 329	2 484	7 278	2 437	2 398	2 542	7 377	2,4 %
RO	21 221	24 397	22 452	22 992	23 899	69 344	24 043	23 893	24 793	72 730	24,1 %
ADB	30 695	35 660	30 542	31 389	31 791	93 722	31 212	32 269	33 067	96 548	32,0 %
OSG											
Pres/SG/Ethics	2 052	2 485	2 054	1 976	3 108	7 137	2 927	2 993	4 235	10 155	3,4 %
COM	471	411	640	659	678	1 977	691	705	728	2 124	0,7 %
EAO	1 174	1 309	1 186	1 136	1 045	3 368	1 195	1 219	1 262	3 677	1,2 %
FIN	3 646	3 734	4 207	4 092	4 198	12 497	3 800	3 915	4 025	11 740	3,9 %
RGA	1 341	1 457	1 945	1 992	2 254	6 190	1 751	1 795	2 068	5 614	1,9 %
Other**	35	35					496	496	496	1 488	0,5 %
	89 893	102 257	92 752	94 737	99 050	286 538	97 642	99 868	104 543	302 053	100 %

* Au taux de change de l'ONU ; comprend les dépenses financées par le report de crédits non utilisés de l'exercice précédent

** paiements pour services TCB

10. Le **Tableau 7** présente la ventilation du budget 2014-2016 par postes principaux de dépenses, appelés « blocs budgétaires ». Au titre des postes, il y a les postes AI et les postes Services généraux. Pour les hors-postes, il y a les dépenses en immobilisations, les services de consultation et l'externalisation, les coûts discrétionnaires liés au personnel, les dépenses opérationnelles, les projets spéciaux de mise en œuvre (SIP), les réunions, les déplacements en mission et les frais de représentation. Ces expressions sont définies au paragraphe 13 ci-après. Comme dans les budgets antérieurs, les ressources pour les postes constituent approximativement 77 %. On trouvera une ventilation supplémentaire du budget par Direction/Bureau et par postes de dépense à la Section **Justificatifs**.

Tableau 7 : SOMMAIRE DU BUDGET ESTIMATIF 2017-2019 PAR BLOC BUDGÉTAIRE (postes principaux de dépenses)

Postes	Dépenses*		Affectations approuvées					Estimations				
	2014	2015	2014	2015	2016	Total	% du Total	2017	2018	2019	Total	% du Total
Postes AI	52 570	60 304	53 823	54 590	57 093	165 506	57,8 %	58 117	58 858	61 524	178 499	59,1 %
Postes Services généraux	16 329	18 513	16 942	17 324	17 706	51 973	18,1 %	17 633	18 109	18 550	54 292	18,0 %
Total des Postes :	68 899	78 817	70 765	71 914	74 799	217 479	75,9 %	75 750	76 967	80 074	232 791	77,1 %
Hors-Postes												
Dépenses en immobilisations	377	1 172	528	598	424	1 551	0,5 %	1 074	946	765	2 784	0,9 %
Coûts discrétionnaires liés au personnel	1 165	998	890	989	1 145	3 024	1,1 %	1 226	1 270	1 318	3 814	1,3 %
SIP	186	143	220	225	230	675	0,2 %	192	197	202	590	0,2 %
Services de consultants	2 994	3 213	2 805	2 826	2 714	8 345	2,9 %	3 264	3 418	3 397	10 079	3,3 %
Services d'externalisation	1 423	2 032	1 205	1 233	1 263	3 701	1,3 %	1 705	1 793	1 834	5 333	1,8 %
Dépenses opérationnelles	9 761	10 236	10 925	11 244	11 565	33 733	11,8 %	8 830	9 159	9 773	27 762	9,2 %
Réunions	1 426	1 380	1 225	1 235	2 340	4 801	1,7 %	1 159	1 526	2 461	5 146	1,7 %
Déplacements en mission	3 620	4 219	4 122	4 403	4 498	13 023	4,5 %	4 383	4 529	4 651	13 563	4,5 %
Représentation	42	47	67	68	71	206	0,1 %	60	64	67	191	0,1 %
Total hors-Postes :	20 994	23 440	21 986	22 822	24 250	69 059	24,1 %	21 893	22 901	24 468	69 262	22,9 %
TOTAL :	89 893	102 257	92 752	94 737	99 050	286 538	100,0 %	97 642	99 868	104 543	302 053	100 %

* Au taux de change de l'ONU ; comprend les dépenses financées par le report de crédits non utilisés de l'exercice précédent

11. Les changements concernant les postes selon la structure organisationnelle et la catégorie de poste figurent au **Tableau 8**. Ce tableau indique une augmentation de 14,6 postes découlant principalement d'augmentations dans les bureaux régionaux. De plus, deux postes ont été transférés de l'ATB aux bureaux régionaux et un poste, de HR à l'ATB. Au sein d'OSG, trois postes ont été transférés de FIN au Bureau de la planification stratégique, de la coordination et des partenariats, qui a été créé en 2015.

12. Suite à l'analyse selon la structure organisationnelle, les ressources pour le triennat 2017-2019 au siège à Montréal sont de 75,7 % (75,8 % pour 2014-2016) et de 24,1 % (24,2 % pour 2014-2016) pour les bureaux régionaux.

Tableau 8 : ÉVOLUTION DES POSTES DE 2016 À 2019

Direction/Bureau		Année	Mouvement		Année	
		2016*	Création	Transfert	2019	Évolution nette
ANB	AI	66,0		-1,0	65,0	-1,0
	Services généraux	37,0			37,0	
	Total AI + Services généraux	103,0		-1,0	102,0	-1,0
ATB	AI	36,0		-1,0	35,0	-1,0
	Services généraux	24,0			24,0	
	Total AI + Services généraux	60,0		-1,0	59,0	-1,0
R.O.s	AI	79,0	12,0	2,0	93,0	14,0
	Services généraux	78,5	0,5		79,0	0,5
	Total AI + Services généraux	157,5	12,5	2,0	172,0	14,5
LEB	AI	8,0			8,0	
	Services généraux	7,0			7,0	
	Total AI + Services généraux	15,0			15,0	
ADB	AI	68,5		-1,0	67,5	-1,0
	Services généraux	81,0	1,0		82,0	1,0
	Total AI + Services généraux	149,5	1,0	-1,0	149,5	
Président/OSG	AI	21,0	1,1	1,0	23,1	2,1
	Services généraux	28,0			28,0	
	Total AI + Services généraux	49,0	1,1	1,0	51,1	2,1
Total	AI	278,5	13,1		291,6	13,1
	Services généraux	255,5	1,5		257,0	1,5
		534,0	14,6		548,6	14,6

* Révisé pour tenir compte des mouvements au sein du Secrétariat après janvier 2014

13. On trouvera ci-après une description d'ensemble de ce qui est inclus dans les principaux postes de dépenses, à savoir les blocs budgétaires définis par le système ERP de l'OACI :

Postes de dépenses

- a) *Postes des administrateurs internationaux (AI)* : traitements et autres droits reçus par les membres du personnel de la catégorie des administrateurs, en particulier les salaires, ajustements de poste, indemnités pour personnes à charge, assurances médicales, contributions de l'Organisation aux fonds de pension, indemnités pour frais d'études et pour voyages liés à la scolarité, voyages de congé dans les foyers, primes lors du recrutement et de la cessation de service tels que primes d'affectation, primes de rapatriement, frais de déménagement et congés accumulés. L'assurance-maladie après la cessation de service des AI retraités (portion de l'Organisation) et les frais de représentation du Président du Conseil et du Secrétaire général sont également inclus dans ce bloc budgétaire.
- b) *Postes des Services généraux* : traitements et autres droits reçus par les agents des services généraux, en particulier les salaires, indemnités pour personnes à charge, indemnités pour connaissances linguistiques, assurances médicales et contributions de l'Organisation au fonds de pension. L'assurance-maladie après la cessation de service des retraités des Services généraux (portion de l'Organisation) est également incluse dans ce bloc budgétaire.

Des coûts standard ont été utilisés pour chaque catégorie de postes (administrateurs et services généraux), au siège et dans les bureaux régionaux. Les droits du personnel sont conformes aux règles du personnel, qui ont été approuvées par le Conseil et sont fondées sur des taux qui sont établis par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) pour l'ensemble du Régime commun des Nations Unies.

Outre les augmentations annuelles de salaire, des augmentations obligatoires des coûts pour les postes sont imputables à des révisions des traitements résultant de l'inflation ou d'autres facteurs déterminés par la Commission de la fonction publique internationale des Nations Unies.

Ci-dessous, la liste des principaux postes de dépenses au titre des blocs budgétaires des AI et des Services généraux :

Description	COÛTS DU PERSONNEL			Estimations			
	Dépenses*		Budget				
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
	(en milliers de CAD)			(Coût total en milliers de CAD)			
Salaires, traitements et autres éléments de rémunération							
Salaires et traitements							
<i>Administrateurs</i>	23 706	29 630	24 248	29 442	30 315	31 802	91 560
<i>Services généraux</i>	11 841	13 337	12 913	12 679	13 004	13 317	38 999
Ajustements de postes - AI	12 448	11 150	14 848	10 534	10 844	11 373	32 751
Prime linguistique – Services généraux	263	261	313	289	296	303	888
Heures supplémentaires - Services généraux	107	121	195	188	193	198	580
TOTAL, Salaires, traitements et autres	48 365	54 499	52 518	53 132	54 652	56 994	164 778
Dépenses communes de personnel							
Coût du recrutement, des mutations et des indemnités de cessation de service	3 229	3 937	3 517	3 461	2 750	2 652	8 863
Contributions, Caisse commune des pensions du personnel							
<i>Administrateurs</i>	7 321	8 687	7 611	7 544	7 767	8 156	23 467
<i>Services généraux</i>	2 422	2 505	2 524	2 006	2 060	2 115	6 181
Indemnité pour charge de famille							
<i>Administrateurs</i>	655	771	834	865	886	915	2 667
<i>Services généraux</i>	381	432	561	629	645	661	1 935
Indemnité pour frais d'études et voyages liés à la scolarité	1 656	2 152	1 528	1 780	1 825	1 883	5 488
Assurances médicales							
<i>Administrateurs</i>	3 079	3 337	3 240	3 426	3 464	3 597	10 487
<i>Services généraux</i>	1 066	1 684	1 090	1 725	1 791	1 832	5 348
Voyages de congé dans les foyers - AI	447	498	786	722	654	783	2 159
Mobilité/difficultés des conditions de vie et de travail - AI	86	140	367	216	222	227	666
Allocation de logement - AI	192	175	224	244	250	259	753
TOTAL, Dépenses communes du personnel	20 534	24 318	22 282	22 619	22 314	23 080	68 013
TOTAL, COÛTS DU PERSONNEL	68 899	78 817	74 800	75 750	76 967	80 074	232 791

* Au taux de change de l'ONU ; comprend les dépenses financées par le report de crédits non utilisés de l'exercice précédent

Ressources hors-postes

- c) Dépenses en immobilisations : achats de matériel d'une valeur supérieure à 5 000 CAD ayant une vie utile de plus d'un an. Cela comprend les achats liés aux TI tels que les serveurs, et l'achat de matériel de bureau hors-TI, tels que des télécopieurs et du matériel audiovisuel, des meubles et accessoires de bureau, et des véhicules. La plupart des crédits liés aux achats sont destinés au remplacement de matériel désuet ou hors d'état de fonctionner. Les éléments qu'il est prévu d'inscrire en immobilisation pour 2017-2019 sont les suivants :

ANNEXE 2

Bureau	Description	2017	2018	2019
		Coût total en milliers de CAD		
APAC	Véhicule	35		
	Immeubles des conférences		28	
	Matériel de conférence			16
ESAF	Imprimante	19		
	Véhicule		37	
MID	meublier et agencements	31		27
	Véhicule	23		
	Matériel TI	40	31	
	Autre matériel		18	
NACC	Matériel audio-visuel	9		
	meublier et agencements	37		
	Véhicule		35	
SAM	Nouveau système téléphonique	10		
	Système de climatisation	19		
	Véhicule		37	
WACAF	Scanner pour conformité MOSS	115		
	Matériel de vidéoconférence	31		
	Autre matériel	23		
	Projet mondial TIC ONU au Sénégal pour passer à	31		
	Véhicule			38
CSG	Véhicule		95	
ICT	Remplacement d'infrastructure	650	666	683
Total :		1 073	947	764
Total pour le triennat :		2 784		

- d) *Dépenses discrétionnaires liées au personnel* : dépenses pour la formation, le bien-être, la sécurité du personnel, etc. Les prévisions budgétaires sont centralisées sous la rubrique ADB-Ressources humaines.

COÛTS DISCRÉTIONNAIRES LIÉS AU PERSONNEL

Description	Dépenses*			Budget				Estimations			
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL	2017	2018	2019	TOTAL
	(Coût total en milliers de CAD)			(Coût total en milliers de CAD)							
Coûts discrétionnaires liés au personnel											
Assurance du personnel	36	84	46	48	51	54	153				
Formation générale	718	641	670	697	725	754	2 175				
Bien-être du personnel	220	79	307	251	257	265	774				
Activités liées à la parité	43	-	2	83	86	89	259				
Sûreté du personnel	96	121	-	104	106	109	319				
Autres coûts divers liés au personnel	52	75	42	43	45	47	135				
TOTAL, Coûts discrétionnaires liés au personnel	1 165	998	1 145	1 226	1 270	1 318	3 814				

* Au taux de change de l'ONU ; comprend les dépenses financées par le report de crédits non utilisés de l'exercice précédent

- e) Projets spéciaux de mise en œuvre (SIP) : ressources nécessaires pour la mise en œuvre des projets spéciaux afin de donner des avis aux États sur la mise en œuvre des parties des plans régionaux qui ont une incidence significative sur la sécurité et l'efficacité. Les plans des projets sont soumis au Conseil pour approbation avant le lancement du projet. Bien que mis en œuvre par les bureaux régionaux, ces projets sont gérés par la Direction de la navigation aérienne.
- f) Services de consultation et externalisation : la rémunération payée aux titulaires de contrats spéciaux de service, les frais d'externalisation des services linguistiques et des TI, et les autres services contractuels externes.
- g) Dépenses opérationnelles : ce poste comprend, entre autres, les éléments suivants :
- i) Logiciel/matériel de technologies de l'information : les crédits pour ce poste sont destinés à l'acquisition et à l'entretien du matériel lié aux technologies de l'information/à la bureautique, aux logiciels destinés aux ordinateurs de bureau, à l'infrastructure des technologies de l'information et aux principales applications des systèmes qui ne répondent pas à la description d'un élément à inscrire en immobilisation. Le crédit pour l'équipement est principalement destiné à remplacer le matériel désuet, les crédits pour les logiciels comprennent les frais de licences et d'entretien annuel, les améliorations ainsi que les remplacements et l'acquisition de logiciels plus modernes.
 - ii) Location, entretien et sécurité des locaux : ce poste comprend les loyers des locaux, les coûts d'entretien et de sécurité des locaux du siège à Montréal et des locaux des sept bureaux régionaux. Conformément à l'accord supplémentaire avec le gouvernement hôte qui a pris effet le 1^{er} décembre 2016, l'OACI doit verser au Gouvernement du Canada 20 % du loyer et du coût de fonctionnement des locaux du siège. Le Gouvernement du Canada prend à sa charge, annuellement, 100 % du loyer et 80 % des coûts de fonctionnement, et tous les impôts fonciers. Les coûts de fonctionnement sont fondés sur les dépenses réelles du Gouvernement du Canada. Les locaux des bureaux APAC, APAC-RSO, MID, WACAF et d'une partie des locaux du bureau EUR/NAT sont fournis sans frais de loyer par les gouvernements hôtes respectifs, à savoir la Thaïlande, l'Égypte, le Sénégal et la France, respectivement. Les coûts de location et d'entretien des bureaux NACC et SAM sont en partie subventionnés par les Gouvernements mexicain et péruvien, respectivement.
 - iii) Communications, télécommunications, diffusion : ce poste comprend les services de téléphone, de téléphone cellulaire et de téléphone multifonctions, les services interurbains et les frais d'interurbain pour les fax et la transmission des données.

- iv) Fournitures de bureaux et services : ce poste comprend des photocopieuses, les fournitures de bureau et les services d'imprimerie internes des bureaux régionaux.
- v) Contributions aux services communs des Nations Unies : l'OACI participe à certains services qui sont fournis conjointement par le régime des Nations Unies, et elle en bénéficie. Les coûts de ces services sont partagés par toutes les organisations participantes selon une formule de partage des coûts convenue.
- vi) Services ARGF : ce poste comprend les ressources nécessaires aux Directions/Bureaux pour obtenir des services d'imprimerie et de distribution assurés par les RGA.
- h) Réunions : ressources nécessaires pour des réunions à l'interne, pouvant inclure traitements et indemnités pour le personnel temporaire, notamment les interprètes, coûts de déplacement du personnel du Secrétariat, heures supplémentaires, location des salles de conférence/du matériel audiovisuel, fournitures de bureau et de reprographie, frais de représentation et dépenses diverses.
- i) Déplacements en mission : coûts des déplacements et indemnités journalières de subsistance pour déplacements officiels, ce qui comprend :
 - i) les missions auprès des États membres en rapport avec la mise en œuvre du programme de travail, ce qui inclut consultations, fourniture d'avis et d'assistance et activités liées aux audits de la supervision ;
 - ii) les missions pour des réunions, au niveau gouvernemental ou non gouvernemental, sur des questions aéronautiques pour présenter le point de vue de l'OACI ou pour se tenir au courant de l'évolution technique ;
 - iii) les missions pour représenter l'OACI à des réunions pertinentes des Nations Unies, des institutions spécialisées et d'autres organisations internationales.
- j) Représentation : frais de représentation

(Page laissée intentionnellement en blanc)

JUSTIFICATIFS

Justificatif 1 – Sommaire par catégorie de dépenses et par emplacement

Justificatif 2 – Postes au budget proposés pour 2017

Justificatif 3 – Postes au budget proposés pour 2018

Justificatif 4 – Postes au budget proposés pour 2019

Justificatif 5 – Estimations pour 2017-2019 par poste de dépenses

Justificatif 5a - Estimations pour 2017-2019 par poste de dépenses – Bureaux régionaux

Justificatif 5b - Estimations pour 2017-2019 par poste de dépenses – Direction de l'administration et des services

Justificatif 5c - Estimations pour 2017-2019 par poste de dépenses – OSG (et Cabinet du Président)

Justificatif 6 – Organigramme

(Page laissée intentionnellement en blanc)

BUDGET ESTIMATIF 2017-2019 PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES ET PAR EMPLACEMENT

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS ESTIMATIFS EN RESSOURCES

Bureau	Année	Postes			Hors-postes				Coût total en milliers de CAD
		Année-personnes		Coût total en milliers de CAD	Coût total en milliers de CAD				
		AI	GS		Services de consultation et externalisation	Déplacements	Réunions	Autre	
Siège									
	2017	196,60	178,00	55 829	4 873	3 124	625	9 150	73 600
	2018	196,60	178,00	57 129	5 107	3 205	966	9 568	75 975
	2019	198,60	178,00	59 419	5 120	3 288	1 883	10 038	79 749
		<i>Total :</i>		172 377	15 100	9 617	3 473	28 755	229 323
APAC									
	2017	16,00	11,00	3 344	-	133	27	308	3 812
	2018	16,00	11,00	3 318	-	136	28	310	3 792
	2019	16,00	11,00	3 461	-	139	29	308	3 937
		<i>Total :</i>		10 123	-	409	84	925	11 541
ESAF									
	2017	15,00	11,00	2 911	-	285	169	281	3 646
	2018	15,00	11,00	2 887	-	313	180	327	3 707
	2019	15,00	11,00	3 007	-	302	181	309	3 800
		<i>Total :</i>		8 805	-	900	530	917	11 152
EURNAT									
	2017	10,00	15,00	3 029	81	199	56	369	3 733
	2018	10,00	15,00	3 035	87	213	60	397	3 791
	2019	10,00	15,00	3 169	94	229	64	427	3 983
		<i>Total :</i>		9 233	262	640	180	1 192	11 507
MID									
	2017	11,00	10,00	2 113	8	66	30	186	2 403
	2018	11,00	10,00	2 105	9	74	33	153	2 374
	2019	11,00	10,00	2 191	10	84	38	148	2 470
		<i>Total :</i>		6 409	27	224	100	487	7 247
NACC									
	2017	13,00	10,00	2 779	-	103	51	293	3 225
	2018	13,00	10,00	2 774	-	105	52	287	3 219
	2019	13,00	10,00	2 877	-	117	55	277	3 325
		<i>Total :</i>		8 430	-	325	157	857	9 769
SAM									
	2017	12,00	11,00	2 750	7	103	72	256	3 189
	2018	12,00	11,00	2 741	7	105	74	248	3 175
	2019	12,00	11,00	2 855	8	108	75	217	3 263
		<i>Total :</i>		8 346	22	316	221	721	9 627
WACAF									
	2017	16,00	11,00	2 995	-	369	130	540	4 035
	2018	16,00	11,00	2 978	-	377	134	347	3 835
	2019	16,00	11,00	3 094	-	385	137	400	4 016
		<i>Total :</i>		9 067	-	1 132	401	1 287	11 887
TOTAL									
	2017	289,60	257,00	75 750	4 969	4 383	1 159	11 382	97 642
	2018	289,60	257,00	76 967	5 211	4 529	1 526	11 636	99 868
	2019	291,60	257,00	80 074	5 232	4 651	2 461	12 124	104 543
		<i>Total :</i>		232 791	15 411	13 563	5 146	35 142	302 053

Justificatif 2

2017 - POSTES PRÉVUS AU BUDGET

	Total								Total								TOTAL	
	P	P	SG	D2	D1	P5	P4	P3	P2	G	G7	G6	G5	G4	G3	G2		G1
DIRECTION DE LA NAVIGATION AÉRIENNE																		
Total ANB :	65,0			1,0	3,0	13,0	31,0	10,0	7,0	37,0	15,0	5,0	7,0	10,0				102,0
O.S. - Sécurité	40,5			0,5	2,0	9,0	21,0	5,5	2,5	23,8	10,0	2,8	5,5	5,5				64,3
O.S. - Capacité et efficacité de la NA	23,0			0,5	0,5	4,0	10,0	3,5	4,5	12,8	5,0	1,8	1,5	4,5				35,8
S.E.S. - Soutien administratif à l'ANC	1,5				0,5			1,0		0,5		0,5						2,0
Total ANB :	65,0			1,0	3,0	13,0	31,0	10,0	7,0	37,0	15,0	5,0	7,0	10,0				102,0
DIRECTION DU TRANSPORT AÉRIEN																		
Total ATB :	33,0			1,0	3,0	7,0	13,0	3,0	6,0	24,0	7,0	4,0	8,0	5,0				57,0
O.S. - Sûreté	15,8			0,4	1,0	4,0	7,4	2,0	1,0	14,0	3,8	3,0	3,2	4,0				29,8
O.S. - Développement économique du TA	8,5			0,3	1,0	2,0	2,3		3,0	6,1	1,5	1,0	3,6					14,6
O.S. - Protection de l'environnement	8,7			0,4	1,0	1,0	3,4	1,0	2,0	3,9	1,7		1,2	1,0				12,6
Total ATB :	33,0			1,0	3,0	7,0	13,0	3,0	6,0	24,0	7,0	4,0	8,0	5,0				57,0
BUREAUX RÉGIONAUX																		
Total Bureaux régionaux :	93,0				7,0	8,0	65,0	11,5	1,5	79,0	7,0	21,0	14,0	21,0	11,0	3,0	2,0	172,0
O.S. - Sécurité	44,7				2,9	3,1	31,3	6,5	1,0	32,8	2,1	9,1	6,2	8,7	4,6	1,3	0,8	77,6
O.S. - Capacité et efficacité de la NA	29,6				2,5	3,4	19,6	3,7	0,5	31,4	3,2	7,9	5,5	8,4	4,4	1,2	0,8	61,1
O.S. - Sûreté	12,9				1,0	1,0	10,2	0,7	0,1	8,9	1,2	2,4	1,3	2,5	1,1	0,3	0,2	21,8
O.S. - Développement économique du TA	2,0				0,2	0,1	1,6	0,2	0,0	2,0	0,1	0,7	0,4	0,3	0,3	0,1	0,1	4,1
O.S. - Protection de l'environnement	3,7				0,5	0,4	2,4	0,4	0,0	3,8	0,4	0,9	0,6	1,1	0,6	0,2	0,1	7,5
Total Bureaux régionaux :	93,0				7,0	8,0	65,0	11,5	1,5	79,0	7,0	21,0	14,0	21,0	11,0	3,0	2,0	172,0
Bureaux régionaux selon leur localisation																		
APAC	16,0				1,0	2,0	12,0	1,0		11,0	1,0	4,0		4,0	2,0			27,0
ESAF	15,0				1,0	1,0	10,0	2,0	1,0	11,0	1,0	4,0	1,0	3,0	1,0	1,0		26,0
EURNAT	10,0				1,0	1,0	8,0			15,0	3,0	4,0	2,0	5,0		1,0		25,0
MID	11,0				1,0	1,0	7,0	1,5	0,5	10,0	2,0	1,0	4,0		3,0			21,0
NACC	13,0				1,0	1,0	10,0	1,0		10,0		4,0	4,0		2,0			23,0
SAM	12,0				1,0	1,0	8,0	2,0		11,0		3,0	1,0	4,0	1,0	1,0	1,0	23,0
WACAF	16,0				1,0	1,0	10,0	4,0		11,0		1,0	2,0	5,0	2,0		1,0	27,0
Total Bureaux régionaux :	93,0				7,0	8,0	65,0	11,5	1,5	79,0	7,0	21,0	14,0	21,0	11,0	3,0	2,0	172,0
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (LEB)																		
Total LEB :	8,0			1,0		3,0	2,0	2,0		7,0	1,0	1,0	4,0	1,0				15,0
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES (ADB)																		
Total ADB :	67,5			1,0	3,0	10,0	31,5	18,0	4,0	82,0	15,0	22,0	37,0	7,0			1,0	149,5
Gestion de l'administration et des services	2,0			1,0			1,0			4,0	1,0	1,0	2,0					6,0
Gestion de l'information et des services généraux										2,0			2,0					2,0
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil	2,0						1,0		1,0	2,0		1,0	1,0					4,0
Services des conférences, de sécurité et services généraux	1,5				0,5			1,0		6,5	2,0	0,5	3,0				1,0	8,0
Ressources humaines	9,0				1,0	2,0	3,0	3,0		15,0	3,0	4,0	7,0	1,0				24,0
Technologies de l'information	11,0				0,5	1,0	3,5	5,0	1,0	5,5	2,0	1,5	1,0	1,0				16,5
Services linguistiques	42,0				1,0	7,0	23,0	9,0	2,0	47,0	7,0	14,0	21,0	5,0				89,0
Total ADB :	67,5			1,0	3,0	10,0	31,5	18,0	4,0	82,0	15,0	22,0	37,0	7,0			1,0	149,5
CABINET DU PRÉSIDENT																		
Total Cabinet du Président :	3,0			1,0			1,0		1,0	1,0		1,0						4,0
CABINET DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE (OSG)																		
Total OSG :	20,1			1,0		2,0	5,1	6,0	4,0	2,0	27,0	8,0	11,0	8,0				47,1
Cabinet de la Secrétaire générale	2,0			1,0			1,0			2,0	1,0		1,0					4,0
Budget et gestion financière	9,0				1,0	2,0	1,0	3,0	2,0	21,0	6,0	9,0	6,0					30,0
Évaluation et vérification interne	4,0				1,0	1,0	2,0			2,0	1,0	1,0						6,0
Communications	2,0					1,0	1,0			1,0		1,0						3,0
Formation aéronautique mondiale	0,5					0,5												0,5
Planification stratégique, coordination et partenariats	2,0						1,0	1,0		1,0			1,0					3,0
Déontologie	0,6					0,6												0,6
Total OSG :	20,1			1,0		2,0	5,1	6,0	4,0	2,0	27,0	8,0	11,0	8,0				47,1
TOTAL																		
TOTAL DES POSTES :	289,6	1,0	1,0	4,0	18,0	46,1	149,5	48,5	21,5	257,0	53,0	65,0	78,0	44,0	11,0	3,0	3,0	546,6

2018 - POSTES PRÉVUS AU BUDGET

	Total P	P	SG	D2	D1	P5	P4	P3	P2	Total G	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	TOTAL
DIRECTION DE LA NAVIGATION AÉRIENNE																		
Total ANB :	65,0			1,0	3,0	13,0	31,0	10,0	7,0	37,0	15,0	5,0	7,0	10,0				102,0
O.S. - Sécurité	40,5			0,5	2,0	9,0	21,0	5,5	2,5	23,8	10,0	2,8	5,5	5,5				64,3
O.S. - Capacité et efficacité de la NA	23,0			0,5	0,5	4,0	10,0	3,5	4,5	12,8	5,0	1,8	1,5	4,5				35,8
S.E.S. - Soutien administratif à l'ANC	1,5				0,5			1,0		0,5		0,5						2,0
Total ANB :	65,0			1,0	3,0	13,0	31,0	10,0	7,0	37,0	15,0	5,0	7,0	10,0				102,0
DIRECTION DU TRANSPORT AÉRIEN																		
Total ATB :	33,0			1,0	3,0	7,0	13,0	3,0	6,0	24,0	7,0	4,0	8,0	5,0				57,0
SÛRETÉ																		
O.S. - Sûreté	15,8			0,4	1,0	4,0	7,4	2,0	1,0	14,0	3,8	3,0	3,2	4,0				29,8
O.S. - Développement économique du TA	8,5			0,3	1,0	2,0	2,3		3,0	6,1	1,5	1,0	3,6					14,6
O.S. - Protection de l'environnement	8,7			0,4	1,0	1,0	3,4	1,0	2,0	3,9	1,7		1,2	1,0				12,6
Total ATB :	33,0			1,0	3,0	7,0	13,0	3,0	6,0	24,0	7,0	4,0	8,0	5,0				57,0
BUREAUX RÉGIONAUX																		
Total Bureaux régionaux :	93,0				7,0	8,0	65,0	12,0	1,0	79,0	7,0	21,0	14,0	21,0	11,0	3,0	2,0	172,0
BUREAUX RÉGIONAUX																		
O.S. - Sécurité	44,7				2,9	3,1	31,2	6,7	0,8	32,8	2,1	9,1	6,2	8,7	4,6	1,3	0,8	77,5
O.S. - Capacité et efficacité de la NA	29,6				2,5	3,4	19,6	3,9	0,3	31,4	3,2	7,9	5,5	8,4	4,4	1,2	0,8	61,0
O.S. - Sûreté	12,9				1,0	1,0	10,1	0,8		8,9	1,2	2,4	1,3	2,5	1,1	0,3	0,2	21,8
O.S. - Développement économique du TA	2,1				0,2	0,1	1,7	0,2		2,0	0,1	0,7	0,4	0,3	0,3	0,1	0,1	4,1
O.S. - Protection de l'environnement	3,7				0,5	0,4	2,4	0,4		3,8	0,4	0,9	0,6	1,1	0,6	0,2	0,1	7,5
Total Bureaux régionaux :	93,0				7,0	8,0	65,0	12,0	1,0	79,0	7,0	21,0	14,0	21,0	11,0	3,0	2,0	172,0
Bureaux régionaux selon leur localisation																		
APAC	16,0				1,0	2,0	12,0	1,0		11,0	1,0	4,0		4,0	2,0			27,0
ESAF	15,0				1,0	1,0	10,0	2,0	1,0	11,0	1,0	4,0	1,0	3,0	1,0	1,0		26,0
EURNAT	10,0				1,0	1,0	8,0			15,0	3,0	4,0	2,0	5,0		1,0		25,0
MID	11,0				1,0	1,0	7,0	2,0		10,0	2,0	1,0	4,0		3,0			21,0
NACC	13,0				1,0	1,0	10,0	1,0		10,0		4,0	4,0		2,0			23,0
SAM	12,0				1,0	1,0	8,0	2,0		11,0		3,0	1,0	4,0	1,0	1,0	1,0	23,0
WACAF	16,0				1,0	1,0	10,0	4,0		11,0		1,0	2,0	5,0	2,0		1,0	27,0
Total Bureaux régionaux :	93,0				7,0	8,0	65,0	12,0	1,0	79,0	7,0	21,0	14,0	21,0	11,0	3,0	2,0	172,0
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (LEB)																		
Total LEB :	8,0			1,0	3,0	2,0	2,0			7,0	1,0	1,0	4,0	1,0				15,0
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (LEB) - Continuation																		
Total ADB :	67,5			1,0	3,0	10,0	31,5	18,0	4,0	82,0	15,0	22,0	37,0	7,0			1,0	149,5
Gestion de l'administration et des services	2,0			1,0			1,0			4,0	1,0	1,0	2,0					6,0
Gestion de l'information et des services généraux	2,0									2,0			2,0					2,0
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil	2,0						1,0		1,0	2,0		1,0	1,0					4,0
Services des conférences, de sécurité et services généraux	1,5			0,5			1,0			6,5	2,0	0,5	3,0			1,0		8,0
Ressources humaines	9,0			1,0	2,0	3,0	3,0			15,0	3,0	4,0	7,0	1,0				24,0
Technologies de l'information	11,0			0,5	1,0	3,5	5,0	1,0		5,5	2,0	1,5	1,0	1,0				16,5
Services linguistiques	42,0			1,0	7,0	23,0	9,0	2,0		47,0	7,0	14,0	21,0	5,0				89,0
Total ADB :	67,5			1,0	3,0	10,0	31,5	18,0	4,0	82,0	15,0	22,0	37,0	7,0			1,0	149,5
CABINET DU PRÉSIDENT																		
Total Cabinet du Président :	3,0	1,0				1,0		1,0		1,0		1,0						4,0
CABINET DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE (OSG)																		
Total OSG :	20,1	1,0		2,0	5,1	6,0	4,0	2,0		27,0	8,0	11,0	8,0					47,1
Cabinet de la Secrétaire générale	2,0	1,0					1,0			2,0	1,0		1,0					4,0
Budget et gestion financière	9,0			1,0	2,0	1,0	3,0	2,0		21,0	6,0	9,0	6,0					30,0
Évaluation et vérification interne	4,0			1,0	1,0	2,0				2,0	1,0	1,0						6,0
Communications	2,0				1,0	1,0				1,0		1,0						3,0
Formation aéronautique mondiale	0,5				0,5													0,5
Planification stratégique, coordination et partenariats	2,0						1,0	1,0		1,0			1,0					3,0
Déontologie	0,6				0,6													0,6
Total OSG :	20,1	1,0		2,0	5,1	6,0	4,0	2,0		27,0	8,0	11,0	8,0					47,1
TOTAL																		
TOTAL DES POSTES :	289,6	1,0	1,0	4,0	18,0	46,1	149,5	49,0	21,0	257,0	53,0	65,0	78,0	44,0	11,0	3,0	3,0	546,6

Justificatif 4

2019 - POSTES PRÉVUS AU BUDGET

	Total P	P	SG	D2	D1	P5	P4	P3	P2	Total G	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	TOTAL
DIRECTION DE LA NAVIGATION AÉRIENNE																		
Total ANB :	65,0			1,0	3,0	13,0	31,0	14,0	3,0	37,0	15,0	5,0	7,0	10,0				102,0
O.S. - Sécurité	40,5			0,5	2,0	9,0	21,0	7,0	1,0	23,8	10,0	2,8	5,5	5,5				64,3
O.S. - Capacité et efficacité de la NA	23,0			0,5	0,5	4,0	10,0	6,0	2,0	12,8	5,0	1,8	1,5	4,5				35,8
S.E.S. - Soutien administratif à l'ANC	1,5				0,5			1,0		0,5		0,5						2,0
Total ANB :	65,0			1,0	3,0	13,0	31,0	14,0	3,0	37,0	15,0	5,0	7,0	10,0				102,0
DIRECTION DU TRANSPORT AÉRIEN																		
Total ATB :	35,0			1,0	3,0	7,0	13,0	4,0	7,0	24,0	7,0	4,0	8,0	5,0				59,0
O.S. - Sûreté	15,8			0,4	1,0	4,0	7,4	2,0	1,0	14,0	3,8	3,0	3,2	4,0				29,8
O.S. - Développement économique du TA	9,5			0,3	1,0	2,0	2,3	1,0	3,0	6,1	1,5	1,0	3,6					15,6
O.S. - Protection de l'environnement	9,7			0,4	1,0	1,0	3,4	1,0	3,0	3,9	1,7		1,2	1,0				13,6
Total ATB :	35,0			1,0	3,0	7,0	13,0	4,0	7,0	24,0	7,0	4,0	8,0	5,0				59,0
BUREAUX RÉGIONAUX																		
Total Bureaux régionaux :	93,0				7,0	8,0	65,0	12,0	1,0	79,0	7,0	21,0	14,0	21,0	11,0	3,0	2,0	172,0
O.S. - Sécurité	44,7				2,9	3,1	31,2	6,7	0,8	32,8	2,1	9,1	6,2	8,7	4,6	1,3	0,8	77,5
O.S. - Capacité et efficacité de la NA	29,6				2,5	3,4	19,5	3,9	0,3	31,4	3,2	7,9	5,5	8,4	4,4	1,2	0,8	61,0
O.S. - Sûreté	12,9				1,0	1,0	10,1	0,8		8,9	1,2	2,4	1,3	2,5	1,1	0,3	0,2	21,8
O.S. - Développement économique du TA	2,2				0,2	0,1	1,8	0,2		2,0	0,1	0,7	0,4	0,3	0,3	0,1	0,1	4,2
O.S. - Protection de l'environnement	3,7				0,5	0,4	2,4	0,4		3,8	0,4	0,9	0,6	1,1	0,6	0,2	0,1	7,5
Total Bureaux régionaux :	93,0				7,0	8,0	65,0	12,0	1,0	79,0	7,0	21,0	14,0	21,0	11,0	3,0	2,0	172,0
Bureaux régionaux par emplacement																		
APAC	16,0				1,0	2,0	12,0	1,0		11,0	1,0	4,0		4,0	2,0			27,0
ESAF	15,0				1,0	1,0	10,0	2,0	1,0	11,0	1,0	4,0	1,0	3,0	1,0	1,0		26,0
EURNAT	10,0				1,0	1,0	8,0			15,0	3,0	4,0	2,0	5,0		1,0		25,0
MID	11,0				1,0	1,0	7,0	2,0		10,0	2,0	1,0	4,0		3,0			21,0
NACC	13,0				1,0	1,0	10,0	1,0		10,0		4,0	4,0		2,0			23,0
SAM	12,0				1,0	1,0	8,0	2,0		11,0		3,0	1,0	4,0	1,0	1,0	1,0	23,0
WACAF	16,0				1,0	1,0	10,0	4,0		11,0		1,0	2,0	5,0	2,0		1,0	27,0
Total Bureaux régionaux :	93,0				7,0	8,0	65,0	12,0	1,0	79,0	7,0	21,0	14,0	21,0	11,0	3,0	2,0	172,0
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (LEB)																		
Total LEB :	8,0			1,0		3,0	2,0	2,0		7,0	1,0	1,0	4,0	1,0				15,0
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (ADB)																		
Total ADB :	67,5			1,0	3,0	10,0	31,5	18,0	4,0	82,0	15,0	22,0	37,0	7,0			1,0	149,5
Gestion de l'administration et des services	2,0			1,0			1,0			4,0	1,0	1,0	2,0					6,0
Gestion de l'information et des services généraux	2,0									2,0			2,0					2,0
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil	2,0						1,0		1,0	2,0		1,0	1,0					4,0
Services des conférences, de sécurité et services généraux	1,5				0,5			1,0		6,5	2,0	0,5	3,0				1,0	8,0
Ressources humaines	9,0				1,0	2,0	3,0	3,0		15,0	3,0	4,0	7,0	1,0				24,0
Technologies de l'information	11,0				0,5	1,0	3,5	5,0	1,0	5,5	2,0	1,5	1,0	1,0				16,5
Services linguistiques	42,0				1,0	7,0	23,0	9,0	2,0	47,0	7,0	14,0	21,0	5,0				89,0
Total ADB :	67,5			1,0	3,0	10,0	31,5	18,0	4,0	82,0	15,0	22,0	37,0	7,0			1,0	149,5
CABINET DU PRÉSIDENT																		
Total Cabinet du Président :	3,0	1,0					1,0		1,0	1,0	1,0							4,0
CABINET DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE (OSG)																		
Total OSG :	20,1	1,0		2,0	5,1	6,0	4,0	2,0		27,0	7,0	12,0	8,0					47,1
Cabinet du Secrétaire général	2,0	1,0					1,0			2,0	1,0		1,0					4,0
Budget et gestion financière	9,0				1,0	2,0	1,0	3,0	2,0	21,0	6,0	9,0	6,0					30,0
Évaluation et vérification interne	4,0				1,0	1,0	2,0			2,0	1,0	1,0						6,0
Communications	2,0					1,0	1,0			1,0		1,0						3,0
Formation aéronautique mondiale	0,5					0,5												0,5
Planification stratégique, coordination et mobilisation des ressources	2,0						1,0	1,0		1,0			1,0					3,0
Déontologie	0,6					0,6												0,6
Total OSG :	20,1	1,0		2,0	5,1	6,0	4,0	2,0		27,0	7,0	12,0	8,0					47,1
TOTAL																		
TOTAL DES POSTES :	291,6	1,0	1,0	4,0	18,0	46,1	149,5	54,0	18,0	257,0	53,0	65,0	78,0	44,0	11,0	3,0	3,0	548,6

Budget estimatif pour 2017-2019 par poste de dépenses
(en milliers de CAD)

BUREAU DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	13 352	13 643	14 273	41 268
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	2 770	2 843	2 900	8 513
Dépenses opérationnelles	Autres dépenses diverses	15	16	16	47
Réunions	Réunions	51	473	54	578
Déplacements en mission	Déplacements en mission	1 479	1 516	1 554	4 548
Représentation	Représentation	5	5	5	16
SIP	SIP	192	197	202	590
Services de consultants	Services de consultants	548	564	580	1 692
Externalisation	Externalisation à des tiers	154	158	162	473
Total ANB		18 566	19 413	19 745	57 724

BUREAU DU TRANSPORT AÉRIEN

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	6 840	6 989	7 609	21 439
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	1 772	1 818	1 853	5 443
Dépenses opérationnelles	Autres dépenses diverses	74	76	78	227
Réunions	Réunions	374	383	496	1 254
Déplacements en mission	Déplacements en mission	1 140	1 170	1 201	3 512
Représentation	Représentation	3	3	4	11
Services de consultants	Services de consultants	267	273	280	820
Externalisation	Externalisation à des tiers	56	58	59	173
Total ATB		10 525	10 771	11 581	32 877

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	1 757	1 796	1 862	5 416
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	503	516	526	1 545
Réunions	Réunions	123	32	97	251
Déplacements en mission	Déplacements en mission	50	51	53	154
Représentation	Représentation	3	3	3	10
Total LEB		2 437	2 398	2 542	7 377

BUREAUX RÉGIONAUX ^(a)

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	15 983	15 781	16 396	48 161
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	3 938	4 056	4 259	12 253
Dépenses opérationnelles	Frais bancaires	18	18	19	55
	Frais de communication	164	170	179	513
	Matériel de conférence	35	15	16	67
	Frais de distribution	43	46	50	139
	Meubles et accessoires	40	40	44	124
	Assurances - locaux et matériel	44	46	49	138
	Matériel TI - achats	9	10	11	30
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	457	483	512	1 452
	Autres dépenses diverses	42	45	49	135
	Autre matériel	106	112	118	337
	Autres dépenses d'appui au titre des dépenses générales de fonctionnement	-111	-120	-129	-360
	Périodiques, livres et abonnements	7	8	8	23
	Remboursement à d'autres institutions des Nations Unies	5	5	6	16
	Loyer des locaux	233	245	270	747
	Matériel de reprographie	16	17	18	51
	Sûreté	123	132	140	396
	Fournitures de bureau	110	113	121	344
	Matériel de télécommunication	3	4	4	11
	Matériel de transport	51	62	62	175
	Services publics	267	281	300	848
Réunions	Réunions	534	560	579	1 672
Déplacements en mission	Déplacements en mission	1 259	1 324	1 363	3 946
Représentation	Représentation	43	46	48	137
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	424	185	81	690
Coûts discrétionnaires liés au personnel	Sûreté du personnel	104	106	109	319
Services de consultants	Services de consultants	88	94	102	284
Externalisation	Externalisation à des tiers	8	9	10	27
Total BUREAUX RÉGIONAUX		24 043	23 893	24 793	72 730

^(a) Voir la Pièce 5a pour de plus amples renseignements.

Justificatif 5

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES (ADB) ^(b)

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	14 866	15 209	15 754	45 829
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	6 498	6 667	6 778	19 943
Dépenses opérationnelles	Frais bancaires	0	0	0	0
	Frais de communication	340	340	352	1 032
	Matériel de conférence	21	21	23	65
	Frais de distribution	0	0	0	1
	Meubles et accessoires	225	236	247	708
	Assurances - locaux et matériel	45	47	50	142
	Matériel TI - achats	513	525	538	1 576
	Logiciels TI - achats	1 028	1 052	1 081	3 161
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	1 906	1 998	2 095	6 000
	Autres dépenses diverses	38	39	40	116
	Autre matériel	68	71	74	213
	Périodiques, livres et abonnements	11	21	19	52
	Remboursement à d'autres institutions des Nations Unies	303	311	318	932
	Matériel de reprographie	51	53	56	159
	Sûreté	41	43	45	129
	Fournitures de bureau	121	126	132	379
	Matériel de télécommunication	44	53	56	152
Matériel de transport	17	17	18	52	
Réunions	Réunions	54	55	57	166
Déplacements en mission	Déplacements en mission	101	104	107	313
Représentation	Représentation	1	1	2	4
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	650	761	683	2 094
Coûts discrétionnaires liés au personnel	Activités liées à la parité des sexes	83	86	89	259
	Autres dépenses diverses liées au personnel	43	45	47	135
	Assurance du personnel	48	51	54	153
	Bien-être du personnel	251	257	265	774
	Formation générale	697	725	754	2 175
Services de consultants	Services de consultants	2 159	2 280	2 224	6 664
Externalisation	Externalisation à des tiers	991	1 073	1 108	3 171
Total ADB		31 212	32 269	33 067	96 548

^(b) Voir la Pièce 5b pour de plus amples renseignements.

CABINET DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE (ET CABINET DU PRÉSIDENT) ^(c)

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	5 319	5 439	5 629	16 388
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	2 152	2 209	2 234	6 595
Dépenses opérationnelles ICI ICI ICI ICI	Frais bancaires	110	113	116	338
	Coûts de la vérification externe	161	181	201	542
	Autres dépenses diverses	170	175	179	524
	Remboursement à d'autres institutions des Nations Unies	79	81	83	244
	Études variées	37	38	39	114
Réunions	Réunions	23	23	1 179	1 225
Déplacements en mission	Déplacements en mission	355	364	373	1 091
Représentation	Représentation	4	4	5	13
Services de consultants	Services de consultants	202	207	212	620
Total OSG		8 613	8 833	10 250	27 695

^(c) Voir la Pièce 5c pour de plus amples renseignements.

SERVICES D'IMPRIMERIE ET DE DIFFUSION (RGA)

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Dépenses opérationnelles	Externalisation à l'ARGF - Imprimerie	1 751	1 795	2 068	5 614
Total RGA		1 751	1 795	2 068	5 614

SERVICES D'ACQUISITION ET DE DÉPLACEMENT (TCB)

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Externalisation	Externalisation à des tiers	496	496	496	1 488
		496	496	496	1 488

TOTAL GÉNÉRAL		97 643	99 868	104 542	302 053
----------------------	--	---------------	---------------	----------------	----------------

Budget estimatif pour 2017-2019 par poste de dépenses - Bureaux régionaux
(en milliers de CAD)

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	2 796	2 757	2 867	8 420
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	548	561	594	1 703
Dépenses opérationnelles	Frais bancaires	0	0	0	1
	Frais de communication	13	14	15	42
	Matériel de conférence	5	5	5	14
	Frais de distribution	4	4	4	13
	Meubles et accessoires	1	1	1	2
	Assurances - locaux et matériel	7	7	7	22
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	49	50	52	151
	Autres dépenses diverses	3	3	3	10
	Autre matériel	20	21	22	63
	Périodiques, livres et abonnements	0	0	0	1
	Matériel de reprographie	3	3	3	8
	Sûreté	63	65	68	195
	Fournitures de bureau	13	13	14	39
	Matériel de télécommunication	1	1	1	3
	Matériel de transport	7	6	6	18
	Services publics	74	77	80	231
Réunions	Réunions	27	28	29	84
Déplacements en mission	Déplacements en mission	133	136	139	409
Représentation	Représentation	10	11	11	32
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	35	28	16	79
Total APAC		3 812	3 792	3 937	11 541

ESAF (Nairobi, Kenya)

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	2 471	2 436	2 531	7 438
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	440	451	476	1 367
Dépenses opérationnelles	Frais bancaires	3	3	4	10
	Frais de communication	20	20	21	61
	Frais de distribution	10	10	11	31
	Meubles et accessoires	4	4	5	13
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	4	5	5	14
	Autres dépenses diverses	5	5	6	16
	Autre matériel	16	17	17	50
	Périodiques, livres et abonnements	3	3	3	8
	Loyer des locaux	102	111	125	338
	Matériel de reprographie	3	3	3	9
	Sûreté	35	40	43	119
	Fournitures de bureau	23	21	25	69
	Matériel de transport	16	27	18	60
	Services publics	15	17	19	50
Réunions	Réunions	169	180	181	530
Déplacements en mission	Déplacements en mission	285	313	302	900
Représentation	Représentation	4	4	5	13
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	19	37	0	55
Total ESAF		3 646	3 707	3 800	11 152

Justificatif 5a

EURNAT (Paris, France)

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	1 776	1 752	1 824	5 352
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	1 253	1 283	1 346	3 881
Dépenses opérationnelles	Frais bancaires	3	4	4	11
	Frais de communication	40	44	47	131
	Matériel de conférence	2	2	2	5
	Frais de distribution	7	8	8	23
	Meubles et accessoires	15	16	18	49
	Assurances - locaux et matériel	15	16	18	49
	Matériel TI - achats	5	5	6	16
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	231	249	268	748
	Autres dépenses diverses	15	16	18	49
	Autre matériel	46	49	53	147
	Autres dépenses d'appui au titre des dépenses générales de fonctionnement	-111	-120	-129	-360
	Périodiques, livres et abonnements	2	2	2	5
	Fournitures de bureau	18	20	21	59
	Matériel de transport	2	2	2	5
	Services publics	71	76	82	229
Réunions	Réunions	56	60	64	180
Déplacements en mission	Déplacements en mission	199	213	229	640
Représentation	Représentation	8	9	9	26
Services de consultants et d'externalisation	Services de consultants	81	87	94	262
Total EURNAT		3 733	3 791	3 983	11 507

MID (Le Caire, Égypte)

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	1 805	1 790	1 858	5 453
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	308	315	334	957
Dépenses opérationnelles	Frais de communication	8	9	10	26
	Matériel de conférence	5	5	6	16
	Distribution Charges	9	10	12	32
	Meubles et accessoires	6	7	8	22
	Assurances - locaux et matériel	1	1	1	3
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	19	22	24	65
	Autres dépenses diverses	10	11	13	34
	Autre matériel	5	5	6	15
	Périodiques, livres et abonnements	1	1	1	3
	Matériel de reprographie	2	2	2	5
	Sûreté	8	9	10	26
	Fournitures de bureau	5	5	6	16
	Matériel de transport	4	4	5	14
	Services publics	3	3	7	14
Réunions	Réunions	30	33	38	100
Déplacements en mission	Déplacements en mission	66	74	84	224
Représentation	Représentation	8	9	10	27
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	94	49	27	171
Services de consultants et d'externalisation	Services de consultants	2	2	2	7
	Externalisation à des tiers	6	7	8	21
Total MID		2 403	2 374	2 470	7 247

NACC (Mexico, Mexique)

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	2 295	2 265	2 355	6 916
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	484	509	521	1 514
Dépenses opérationnelles	Frais bancaires	1	1	1	4
	Frais de communication	21	21	23	65
	Frais de distribution	4	4	5	13
	Meubles et accessoires	5	5	6	15
	Assurances - locaux et matériel	5	5	6	15
	Matériel TI - achats	4	4	5	13
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	31	31	34	96
	Autres dépenses diverses	2	2	2	5
	Autre matériel	3	3	3	8
	Périodiques, livres et abonnements	1	1	1	3
	Remboursement à d'autres institutions des Nations Unies	5	5	6	16
	Loyer des locaux	130	134	145	409
	Matériel de reprographie	1	1	1	4
	Sûreté	5	6	6	17
	Fournitures de bureau	11	11	12	34
	Matériel de télécommunication	1	1	1	3
	Matériel de transport	5	5	6	16
	Services publics	8	8	10	25
Réunions	Réunions	51	52	55	157
Déplacements en mission	Déplacements en mission	103	105	117	325
Représentation	Représentation	5	5	5	14
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	46	35	0	81
Total NACC		3 225	3 219	3 325	9 769

SAM (Lima, Pérou)

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	2 128	2 103	2 184	6 415
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	623	638	671	1 931
Dépenses opérationnelles	Frais bancaires	6	6	6	17
	Frais de communication	12	13	13	38
	Matériel de conférence	21	0	0	21
	Frais de distribution	3	3	3	9
	Meubles et accessoires	5	5	5	16
	Assurances - locaux et matériel	11	12	12	35
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	98	101	103	303
	Autres dépenses diverses	5	5	5	16
	Autre matériel	0	0	0	0
	Périodiques, livres et abonnements	0	0	0	1
	Matériel de reprographie	1	1	1	2
	Sûreté	7	7	7	20
	Fournitures de bureau	8	8	9	25
	Matériel de transport	5	5	5	14
	Services publics	42	43	44	129
Réunions	Réunions	72	74	75	221
Déplacements en mission	Déplacements en mission	103	105	108	316
Représentation	Représentation	3	3	3	10
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	30	37	0	66
Services de consultants et externalisation	Services de consultants	5	5	5	16
	Externalisation à des tiers	2	2	2	6
Total SAM		3 189	3 175	3 263	9 627

Justificatif 5a

WACAF (Dakar, Sénégal)

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	2 712	2 678	2 778	8 168
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	284	300	316	900
Dépenses opérationnelles	Frais bancaires	4	4	4	12
	Frais de communication	49	50	52	151
	Matériel de conférence	4	4	4	12
	Frais de distribution	6	6	6	19
	Meubles et accessoires	4	2	2	7
	Assurances - locaux et matériel	5	5	5	15
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	25	25	26	76
	Autres dépenses diverses	2	2	2	5
	Autre matériel	17	17	18	52
	Périodiques, livres et abonnements	1	1	1	2
	Matériel de reprographie	8	8	8	24
	Sûreté	6	6	6	18
	Fournitures de bureau	33	34	35	101
	Matériel de télécommunication	2	2	2	5
	Matériel de transport	13	14	21	48
	Services publics	55	57	58	170
Réunions	Réunions	130	134	137	401
Déplacements en mission	Déplacements en mission	369	377	385	1 132
Représentation	Représentation	5	5	5	15
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	199	0	38	237
Coûts discrétionnaires liés au personnel	Sûreté du personnel	104	106	109	319
Total WACAF		4 035	3 835	4 016	11 887
Total Bureaux régionaux		24 043	23 893	24 793	72 730

Budget estimatif pour 2017-2019 par poste de dépenses - ADB
(en milliers de CAD)

BUREAU DU DIRECTEUR

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	492	502	522	1 516
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	300	308	313	920
Dépenses opérationnelles	Remboursement à d'autres institutions des Nations Unies	303	311	318	932
Déplacements en mission	Déplacements en mission	101	104	107	313
Représentation	Représentation	1	1	2	4
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	0	0	0	0
Services de consultants	Services de consultants	205	210	108	523
Total		1 402	1 436	1 370	4 209

SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE ET DU CONSEIL

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	354	363	378	1 095
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	147	151	152	449
Réunions	Réunions	54	55	57	166
Services de consultants	Services de consultants	14	15	15	44
Total		569	583	602	1 754

GESTION DE L'INFORMATION ET SERVICES GÉNÉRAUX - IAS

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	139	142	146	427
Total		139	142	146	427

SERVICES DE CONFÉRENCE, DE SÉCURITÉ ET SERVICES GÉNÉRAUX - IAS

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	308	317	327	952
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	467	479	490	1 436
Dépenses opérationnelles	Frais bancaires	0	0	0	0
	Matériel de conférence	21	21	23	65
	Frais de distribution	0	0	0	1
	Meubles et accessoires	225	236	247	708
	Assurances - locaux et matériel	45	47	50	142
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	1 906	1 998	2 095	6 000
	Autres dépenses diverses	15	16	16	47
	Autre matériel	68	71	74	213
	Matériel de reprographie	51	53	56	159
	Sûreté	41	43	45	129
	Fournitures de bureau	103	107	113	323
	Matériel de transport	17	17	18	52
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement		95		95
Services de consultants	Services de consultants	247	257	268	772
et d'externalisation	Externalisation à des tiers	41	43	45	128
Total		3 554	3 802	3 866	11 222

Justificatif 5b

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS - IAS

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	2 114	2 170	2 243	6 528
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	417	428	435	1 280
Dépenses opérationnelles	Frais de communication	340	340	352	1 032
	Matériel TI - achats	513	525	538	1 576
	Logiciels TI - achats	1 028	1 052	1 081	3 161
	Périodiques, livres et abonnements	11	21	19	52
	Fournitures de bureau	18	19	19	57
	Matériel de télécommunication	44	53	56	152
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	650	666	683	2 000
Services de consultants	Services de consultants	994	1 082	1 109	3 186
et d'externalisation	Externalisation à des tiers	186	250	267	703
Total		6 315	6 606	6 804	19 725

RESSOURCES HUMAINES

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	3 050	3 123	3 221	9 393
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	1 581	1 622	1 652	4 855
Dépenses opérationnelles	Autres dépenses diverses	22	23	24	69
Coûts discrétionnaires liés au personnel	Activités liées à la parité des sexes	83	86	89	259
	Autres coûts liés au personnel	43	45	47	135
	Assurance du personnel	48	51	54	153
	Bien-être du personnel	251	257	265	774
	Coût général de la formation	697	725	754	2 175
Services de consultants	Services de consultants	133	149	156	438
Total		5 909	6 080	6 262	18 251

SERVICES LINGUISTIQUES

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	8 547	8 734	9 062	26 344
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	3 447	3 538	3 591	10 575
Services de consultants	Services de consultants	565	567	569	1 701
et d'externalisation	Externalisation à des tiers	765	780	796	2 341
Total		13 324	13 619	14 018	40 961
Total ADB		31 212	32 269	33 067	96 548

Budget estimatif pour 2017-2019 par poste de dépenses - OSG (et Cabinet du Président)
(en milliers de CAD)

CABINET DU PRÉSIDENT

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	854	873	900	2 627
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	77	79	79	236
Déplacements en mission	Déplacements en mission	110	113	116	338
Total Pres		1 041	1 065	1 094	3 201

CABINET DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	698	711	731	2 140
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	153	157	161	471
Dépenses opérationnelles	Autres dépenses diverses	132	135	139	406
Réunions	Réunions	23	23	1 179	1 225
Déplacements en mission	Déplacements en mission	154	158	162	474
Total SG		1 159	1 185	2 372	4 716

BUREAU DES COMMUNICATIONS

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	443	451	470	1 364
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	77	79	79	236
Dépenses opérationnelles	Autres dépenses diverses	22	23	23	68
Déplacements en mission	Déplacements en mission	11	11	12	34
Services de consultants	Services de consultants	137	141	144	423
Total COM		691	705	728	2 124

BUREAU DE L'ÉVALUATION ET DE LA VÉRIFICATION INTERNE

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	918	935	973	2 826
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	161	165	167	493
Déplacements en mission	Déplacements en mission	51	53	54	158
Représentation	Représentation	1	1	1	3
Services de consultants	Services de consultants	64	66	67	197
Total EAO		1 195	1 219	1 262	3 677

BUREAU DE DÉONTOLOGIE

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	142	144	150	436
Déplacements en mission	Déplacements en mission	15	16	16	47
Total DÉONTOLOGIE		157	160	166	484

SOUS-DIRECTION DES FINANCES

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	1 765	1 812	1 876	5 453
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	1 614	1 656	1 676	4 946
Dépenses opérationnelles	Frais bancaires	110	113	116	338
	Coûts de la vérification externe	161	181	201	542
	Autres dépenses diverses	16	17	17	51
	Remboursement à d'autres institutions des Nations Unies	79	81	83	244
	Études diverses	37	38	39	114
Déplacements en mission	Déplacements en mission	13	14	14	41
Représentation	Représentation	3	3	3	10
Total FIN		3 800	3 915	4 025	11 740

FORMATION GÉNÉRALE EN AVIATION - GAT

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	118	120	125	364
Total GAT		118	120	125	364

BUREAU DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE, DE LA COORDINATION ET DES PARTENARIATS

Bloc budgétaire	Compte	2017	2018	2019	Total
Postes AI	Salaires AI	381	391	404	1 177
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	69	71	73	214
Total SPCP		451	463	477	1 391

Total OSG		8 613	8 833	10 250	27 695
------------------	--	--------------	--------------	---------------	---------------

STRUCTURE DU SECRÉTARIAT DE L'OACI

1^{er} juin 2016

